



POST TENEBRAS LUX

# INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

fondé en 1852 par James Fazy

---

## 2006 ANNALES 2005 Conférences

### **Cycle : vieillir – un défi**

#### **Vieillir : un projet par Maryvonne GOGNALONS-NICOLET**

Docteur ès Lettres et Sciences Humaines  
Equipe de recherche psychosociale – HUG – Genève

#### **Veillesse et vieillissement - Au-delà des représentations par Michel ORIS**

Professeur ordinaire  
Centre interfacultaire de Gérontologie à l'Université de Genève

#### **Une identité générative par Olivier TARAMARCAZ**

Pro Senectute Suisse, Vevey

#### **La santé au grand âge : un défi par Jean-Claude HENRARD**

Professeur de santé publique – Paris

Soirée de l'Escalade - lundi 5 décembre 2005

Introduction par son Altesse Royale Emanuele Filiberto de Savoie,  
Prince de Venise et Piémont suivie de la conférence :

**« La Maison de Savoie et notre région au temps de l'Escalade » par Massimo PATANE – Historien**

---

Nouvelle série des Actes de l'ING  
**Livraison No 48**





POST TENEBRAS LUX

# INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

fondé en 1852 par James Fazy

---

## 2006 ANNALES 2005 Conférences

### **Cycle : vieillir – un défi**

#### **Vieillir : un projet par Maryvonne GOGNALONS-NICOLET**

Docteur ès Lettres et Sciences Humaines

Equipe de recherche psychosociale – HUG – Genève

#### **Vieillesse et vieillissement - Au-delà des représentations par Michel ORIS**

Professeur ordinaire

Centre interfacultaire de Gérontologie à l'Université de Genève

#### **Une identité générative par Olivier TARAMARCAZ**

Pro Senectute Suisse, Vevey

#### **La santé au grand âge : un défi par Jean-Claude HENRARD**

Professeur de santé publique – Paris

Soirée de l'Escalade - lundi 5 décembre 2005

Introduction par son Altesse Royale Emanuele Filiberto de Savoie,

Prince de Venise et Piémont suivie de la conférence :

« **La Maison de Savoie et notre région au temps de l'Escalade** » par Massimo PATANE – Historien

---

Nouvelle série des Actes de l'ING  
**Livraison No 48**

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS  
Promenade du Pin 1 – 1204 GENEVE  
Tél. 022 310 41 88 – Fax 022 310 34 53  
E-mail : [ing@cortex.ch](mailto:ing@cortex.ch) – Internet : [ing.ch](http://ing.ch)

## Liste des présidents de l'Institut national genevois depuis sa fondation

1853-1855	J.J. Caton CHENEVIÈRE, Recteur de l'Académie
1855-1857	James FAZY, Homme politique et conseiller d'Etat
1857-1895	Carl VOGT, Homme politique et zoologiste
1895-1902	Eugène RITTER, Professeur à la Faculté des Lettres
1902-1920	Henry FAZY, Conseiller d'Etat - historien
1920-1931	John BRIQUET, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1931-1941	Bernard BOUVIER, Professeur à la Faculté des Lettres
1941-1957	Bénédict HOCHREUTINER, Professeur de botanique à la Faculté des sciences
1957-1964	Albert JENTZER, Professeur à la Faculté de médecine
1964-1966	Max HOCHSTAETTER, Directeur de l'Ecole de commerce
1966-1972	Charles DUCHEMIN, Conseiller d'Etat
1972-1978	Louis DUCOR, Directeur de la FIPA
1979-1982	Pierre PITTARD, Président du Tribunal administratif
1982-1984	Francis STRUB, Président du Tribunal de première instance
1984-1989	Michel HERZIG, Directeur à la Télévision Suisse romande
1989-1991	Francis STRUB, Juge à la Cour
1991-1993	Peter TSCHOPP, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et sociales
1993-juin 1995	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
juin 1995-1999	Francis STRUB, Avocat
2000-2001	André HURST, Professeur de grec à l'Université de Genève
2002-	Pierre KUNZ, Directeur du centre commercial de Balexert

## Comité de Gestion 2005

Pierre KUNZ,	Président
Monique TANNER,	Secrétaire générale
René RUCHAT,	Trésorier
Laurent ADERT,	Président de la Section des Beaux-Arts, Musique et Lettres
Serge PAQUIER,	Président de la Section des Sciences Morales et Politiques
Olivier TERRETTAZ,	Président de la Section Economie
Micheline CAVIN,	membre adjoint
Edouard GIVEL,	membre adjoint
André HURST,	membre adjoint
Christiane MARFURT,	membre adjoint
Philippe ROY,	membre adjoint
Daniel RUCHON,	membre adjoint
Laurent SCHMID	membre adjoint
Francis STRUB,	membre adjoint
Peter TSCHOPP,	membre adjoint

---

L'Institut national genevois fondé en 1852 par James Fazy, est une institution populaire ouverte à tous qui encourage le progrès et la diffusion des sciences, des lettres, des beaux-arts, de l'économie. L'institut national genevois bénéficie d'une subvention du Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève

## Préface

Les sociétés occidentales s'en rendent compte de plus en plus clairement : vieillir ne constitue plus seulement un défi individuel, personnel. L'allongement de notre durée de vie et le vieillissement de nos populations, s'ils constituent incontestablement un progrès sanitaire et social impressionnant, apportent de véritables bouleversements et posent de sérieuses questions dans nombre de domaines.

Dans l'aide et les soins apportés aux personnes âgées par exemple, comment doivent s'articuler équitablement la solidarité sociale – professionnelle, structurée et formelle – et la solidarité familiale – invisible et informelle ?

Face à une population âgée de plus en plus diverse du point de vue de son autonomie, comment le monde politique doit-il concevoir le réseau sanitaire et immobilier destiné à les accueillir ?

S'agissant des retraites, comment faire face d'une part à l'augmentation massive des prestations dues et d'autre part à la détérioration rapide du rapport entre ceux qui cotisent, les actifs, et ceux qui bénéficient des rentes, les pensionnés ?

Comment, très généralement, peuvent s'élaborer puis jouer de nouvelles formes de solidarité intergénérationnelles, riches de réciprocité ?

En 2005 l'Institut national genevois a fait siennes ces préoccupations. Il a mis sur pied un cycle de conférences sur le thème « Vieillir – un défi ». Ces Annales contiennent les constats, les réflexions et les interpellations des scientifiques qui se sont exprimés dans ce cadre.

La commémoration de l'Escalade a, en cette fin d'année 2005, donné l'occasion aux membres de l'ING d'entendre M. Massimo Patanè, historien. Il s'est appliqué à remettre les événements de 1602 dans leur contexte géopolitique de l'époque et à restituer Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> de Savoie sous les traits de l'homme d'Etat qu'il fut, des traits bien différents du portrait que s'en sont faits les Genevois.

Bonne lecture !

Pierre Kunz  
Président



## **Cycle de conférences : VIEILLIR – UN DÉFI**

### **Vieillir : un projet**

**Maryvonne GOGNALONS-NICOLET**

Docteur ès Lettres et Sciences Humaines

Equipe de recherche psychosociale – HUG – Genève

Mardi 19 avril 2005

En 1980, j'écrivais un numéro spécial de *Gérontologie et société* : *Le Grand Age* : un défi pour l'avenir, avec des chiffres, des statistiques et des analyses de cas – ouvrage passé inaperçu. Vingt cinq années plus tard, l'augmentation des personnes très âgées ne cesse d'être discutée dans les médias et parmi les publics scientifiques, le plus souvent pour en déplorer le coût, coût des retraites, déficit des caisses de retraite, coûts de la santé, coûts de la fin de vie.

Entre le peu d'intérêt des années 80 et les grands bruits actuels, il est nécessaire de rappeler quelques grandes lignes de force qui contribuent à la situation actuelle.

Tout d'abord une remarque concernant le titre de ce cycle de conférences. Effectivement l'augmentation numérique des personnes âgées et très âgées va poser un énorme défi et la plupart des orateurs qui suivront, chacun à leur manière, et dans leur champ d'étude respectif, en démontreront quelques-uns des mécanismes. A cet égard, c'est le vrai défi de ce cycle de conférences publiques.

- Dépasser les préjugés les plus courants, les plus ressassés, lutter contre l'âgisme et la peur de vieillir qui envahit même les plus jeunes.
- Se fonder sur des faits indubitables – des travaux – des échantillons, en particulier ceux effectués sur la population suisse lorsque les données sont disponibles.
- Eviter de procéder à des généralisations sur le vieillissement ou la vieillesse au nom de son expérience personnelle ou des proches qui nous entourent.
- Montrer et comprendre le vrai défi que nous posent et ne vont cesser de nous poser les vieillesse - son hétérogénéité – 60-80-90 ans, de 60 à 100 ans, il y a autant de diversité qu'entre 20 et 60 ans – une durée de 40 années où au moins deux générations de retraités se distinguent.

Aussi, au sein des sociétés de longue vie qui se dessinent pour nous, il est utile de rappeler que la révolution – silencieuse – de la longévité est en marche depuis plusieurs décennies.

- 1) d'abord qu'elle est une conquête sociale dont les futures formes sont déjà présentes, nous avons du mal à les appréhender mais elles vont bouleverser les réponses actuelles aux problèmes de vieillissement.
- 2) qu'elle implique des changements sociaux importants à la fois sur le plan collectif et sur le plan psychologique, sur le plan du travail professionnel et sur celui des familles, sur celui de la santé et de la maladie.
- 3) qu'il est ainsi urgent d'en dessiner les contours d'un projet, projet personnel et projet pour la cité comme je vais essayer de le montrer. La lutte contre les idées toutes faites et les préjugés est urgente. L'alarmisme dominant ne fait que reculer les nombreuses actions et les nombreux compromis indispensables à trouver en particulier sur le plan des retraites et sur celui d'aides aux aidants, d'aides aux familles, des solutions appropriées.

## 1. Vieillir, une conquête sociale

De tout temps, il y a eu des vieillards mais le fait que la langue française ignore le féminin de ce terme est déjà lourd de sens. En effet, comme le montre le

Graphique 1 :



Source : INED

graphique 1, à part Lucy dont l'existence est controversée, ceux qui ont vécu le plus longtemps ont toujours été des hommes alors que depuis quelques décennies dans nos sociétés industrielles, l'espérance de vie la plus longue est devenue celle des femmes dont celle de Jeanne Calmant, 122 années.

Comme on peut le constater, dépasser 40 à 50 ans de longévité moyenne commence au début du XX<sup>e</sup> siècle et c'est autour du milieu du siècle que la différence entre les hommes et les femmes commence à se creuser.

De plus, cette chance, ce privilège d'une espérance de vie à la naissance de 80 ans pour la Suisse comme pour une majorité de pays industriels européens, n'est pas partagée par tous les pays, en particulier ceux avec une très faible longévité, au-dessous de 40 ans comme le Mozambique et le Botswana (graphique 2).

### Graphique 2 :



Source : INED

Au terme de quels changements de ce siècle, cette conquête a-t-elle eu lieu ? On pourrait le résumer par les points suivants :

Dans un environnement sauvage, peu protégé où les enfants meurent jeunes et où la santé de la mère et de l'enfant reste problématique, le taux de survie est faible. Mal nourris, peu protégés, peu ou mal éduqués, peu d'entre eux dépasseront l'adolescence, sinon l'âge adulte. Dès 40-50 ans, pour ces pays, l'entrée dans la vieillesse reste le fait d'une minorité privilégiée.

Au contraire dans un environnement protégé, dans des sociétés à faible mortalité infantile, à faible mortalité maternelle, où l'école est obligatoire et où les ressources restent le moins mal possible équitablement distribuées, la plupart atteignent les âges de 40, 50 ou 60 ans. Ces âges signifient la force de l'âge autant pour les hommes que pour les femmes, la courbe de survie commence à descendre dès la septantaine en particulier pour les hommes.

Si les gènes sont partagés par toutes et tous, les facteurs qui contribuent d'abord – et surtout – à cette augmentation de l'espérance de vie, sont l'alimentation, les styles de vie, au premier rang l'éducation, l'hygiène redevable aux travaux de génie civil, l'accessibilité des soins – en particulier pour la santé de la mère et de l'enfant – et la chance, le hasard qu'ils soient externes, l'absence de guerre, d'épidémie, de catastrophe naturelle, qu'ils soient internes, les morts violentes, les accidents. A ces forces sélectives qui pèsent beaucoup sur la santé des enfants et des mères mais aussi sur celles des plus défavorisés, s'ajoutent celles pesant sur la vie de travail des adultes. Les hommes plus que les femmes sont exposés à des morts violentes, à des accidents du travail, à des maladies professionnelles, à des secteurs d'activités à risques.

En terme seulement médical, jusqu'aux années 60, les gains en espérance de vie étaient très liés aux progrès effectués sur la santé de la mère et de l'enfant ainsi que dans les traitements des maladies infectieuses (meilleure hygiène de vie, meilleures conditions économiques et de logement, antibiotiques, entre autres). Depuis les années 60, c'est la baisse de la mortalité après 60 ans qui explique la progression de l'espérance de vie (Mesle, 2004). Comme cet auteur le constate, c'est le recul surtout des pathologies cardio-vasculaires qui explique ces gains.

Pourtant, comme semblent le montrer la plupart des travaux (Vaupel, 1998 ; Barbi, 2003) portant sur des populations aux états de santé très diversifiés, ce sont les individus les plus aisés et les plus résistants qui parviendront aux âges les plus élevés.

Le fait que de plus en plus d'adultes atteignent les âges de 60-70-80-90 ans et qu'ils demeurent assez tard en bonne santé – ce qu'il est convenu d'appeler un vieillissement sans incapacité - représente un privilège, un luxe de société prospère, une chance historique car jamais dans l'histoire de l'humanité autant d'hommes et de femmes ont atteint des âges adultes et ont eu de si nombreuses chances de devenir vieux-vieilles – et même très vieux-très vieilles avec des chances de plus en plus grandes d'atteindre des âges très grands sans incapacité. Ce fait bouleverse aussi la plupart des questions sur le vieillissement.

Comme l'a montré récemment François Höpflinger « *Les analyses empiriques réalisées ces dernières décennies sur l'espérance de vie en bonne santé ou sans incapacité montrent clairement que dans les pays industrialisés, les hommes et les femmes vivent plus longtemps qu'avant d'une manière générale mais restent aussi plus longtemps en bonne santé et sans incapacité.* » (Höpflinger, 2003, p. 25).

Bien entendu, ce constat ne peut faire l'impasse sur les besoins en soins et sur le coût sur la fin de la vie. Il est évident que la santé se dégradera mais sur une durée plus courte, dont il faut interroger les conditions fort coûteuses de ces derniers mois de la vie ; mais surtout, il faut interroger quelles conditions de fin de vie souhaitent ceux et celles qui ont atteint et qui atteindront ces âges élevés. Comme le montrera avec beaucoup d'éloquence Jean-Claude Henrard, professeur de santé publique à Paris, il est nécessaire d'aborder la spécificité des soins et de la santé dans le grand âge. A toujours comparer la santé des adultes dans la force de l'âge à celle des adultes vieillissants, n'y a-t-il pas là un adultocentrisme, une domination de l'adulte jeune, à 50, 60 ou même 70 ans ? Or, on ne vit pas son corps et son psychisme à 60 ans comme à 90 ans. Il est urgent de se poser la singularité des problèmes de santé lors du grand âge comme il est urgent de poser la question des besoins différentiels des 2 générations présentes dans la vieillesse. La vieillesse est coupée en deux générations dont celle des jeunes retraités qui veulent s'investir dans la vie sociale, qui veulent travailler à temps partiel, qui veulent créer, se former et intervenir dans tous les lieux de la vie sociale. La recomposition des âges au sein de 4 générations est à repenser. Olivier Taramarçaz et Michel Oris détailleront ces changements qui sont en train de se recomposer sous nos yeux et que nous continuons à voir avec nos mentalités anciennes.

## **2. Ages et travail : les défis posés par les politiques de retraite**

Comme l'a démontré longuement Xavier Gaullier (1999), le contrat social, après la seconde guerre mondiale, lors de la création de l'AVS, a construit la retraite à partir de 3 facteurs : la fin de la vie professionnelle, le versement d'une pension et l'incapacité à travailler liée à l'âge, la période de retraite étant très courte par des raisons d'espérance de vie aussi courte.

Plus de 50 ans après, à gagner 2 à 3 mois d'espérance de vie par année impose une réflexion renouvelée sur le vieillissement professionnel, le vieillissement biologique et l'état de santé. Doit-on continuer à penser dans les mêmes termes le travail et la retraite ? Doit-on continuer à se poser les mêmes questions que celles que nous nous posions il y a 50 ans ? 63, 65 ans n'étaient-ils pas les âges de mortalité moyenne de l'époque ? Dans l'allocation générale des ressources comment se pose la répartition des transferts de ressources disponibles pour un partage plus équitable entre les non-pas-plus actifs, entre les générations et le lien entre l'état de santé et le maintien d'une activité professionnelle ?

En 2001, nous avons souligné dans un rapport publié à l'OFAS (Gognalons-Nicolet, 2004), au titre évocateur « un défi pour les politiques de retraite en Suisse » - plusieurs phénomènes repris sur le plan national (Balthasar 2003) qui viennent seulement d'être utilisés dans un rapport d'experts qui a fait grand bruit récemment par l'Union Syndicale Suisse.

L'enquête longitudinale menée dans le canton de Genève avait pour objet d'analyser les évolutions de la santé d'un échantillon représentatif de la population genevoise en fonction de différents paramètres sociaux, démographiques et professionnels. Une première étude effectuée en 1985 a porté sur un échantillon de 820 personnes nées entre 1919 et 1944. Parmi celles-ci, 773 d'entre elles ont été interrogées 10 ans après, en 1993 et 1994, soit une population âgée alors de 50 à 75 ans. Outre les évolutions de la santé de ces personnes, en particulier les différences de mortalité, l'enquête analyse les changements dans les trajectoires professionnelles, les retraits anticipés du marché du travail en tenant compte du début de la récession économique des années 90.

Sur 754 personnes dont on connaît la situation professionnelle au moment des deux enquêtes, presque la moitié des personnes interrogées exerçaient une activité professionnelle en 1985 et en 1994, alors qu'une personne sur cinq a cessé définitivement son activité professionnelle à l'âge AVS.

Sur l'ensemble de la population ayant pris sa retraite, un homme sur deux l'a pris à l'âge AVS alors qu'un homme sur quatre a anticipé son départ et un homme sur quatre l'a repoussé. En ce qui concerne les femmes, sept sur dix ont pris leur retraite à l'âge AVS, de même que deux sur dix l'ont anticipée et une l'a repoussée ; ce qui indique l'ampleur du phénomène de retraite anticipée, ampleur sur laquelle nous allons insister.

Cette première forme de retrait anticipé du marché du travail avant l'âge de l'AVS est constituée par les retraites à la carte dans le cadre de la prévoyance professionnelle, ce que Balthasar appelle la pré-retraite. Ce sont en majorité des hommes salariés, appartenant aux générations les plus jeunes, et disposant d'un revenu confortable qui prennent une retraite anticipée de manière volontaire. En revanche, la moindre fréquence dans les départs des femmes en retraite anticipée doit être mise en relation, notamment, avec les modalités de calcul de la rente du deuxième pilier s'appuyant sur une durée de carrière professionnelle continue sur la longue durée et à plein temps. Les retraites anticipées "imposées" sont plus rares. Elles sont dues à des raisons de santé ou, pour les femmes, à des raisons personnelles se rapportant à la santé ou au départ à la retraite de leur mari. En outre, pour quelques personnes seulement, la retraite anticipée apparaît équivalente à un licenciement ayant alors donné lieu à une indemnisation de départ.

Le chômage, de même que le chômage de longue durée, est moins fréquent chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes, l'accès au chômage survient à la suite d'un licenciement en raison d'une restructuration de l'entreprise dans laquelle ils exerçaient leur activité professionnelle. Se trouvent dans cette situation à Genève davantage de cadres autodidactes ayant connu une forte mobilité professionnelle au cours de leur carrière (Gognalons-Nicolet, 1996). Le chômage est particulièrement fréquent chez les femmes qui ont eu une carrière professionnelle discontinue ou qui ont travaillé à temps partiel, la plupart d'entre

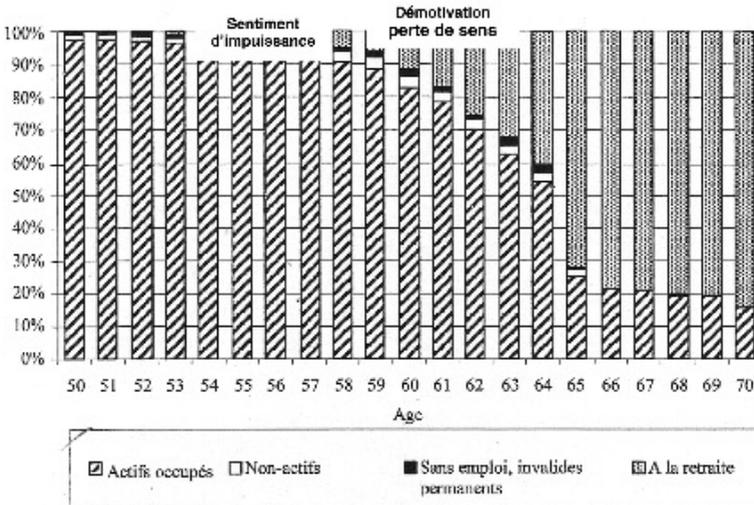
elles étant des employées. La situation des femmes ayant cessé leur activité professionnelle sans s'inscrire au chômage est plus complexe. Cette situation peut être l'expression d'un chômage découragé au sens du BIT. Elle peut toutefois aussi correspondre à un retrait volontaire du marché du travail qui coïncide avec le départ en retraite du conjoint.

Les situations d'invalidité, quant à elles, résultent souvent d'accidents ou de maladies chroniques qui ne permettent plus aux individus d'exercer une activité professionnelle. Selon l'étude genevoise, l'évolution de l'AI sur 10 années montre :

- une augmentation du volume des personnes concernées,
- une augmentation de la durée d'attente d'une rente lors d'une longue maladie,
- des passages complexes entre la situation de chômage et celle de demande d'AI.

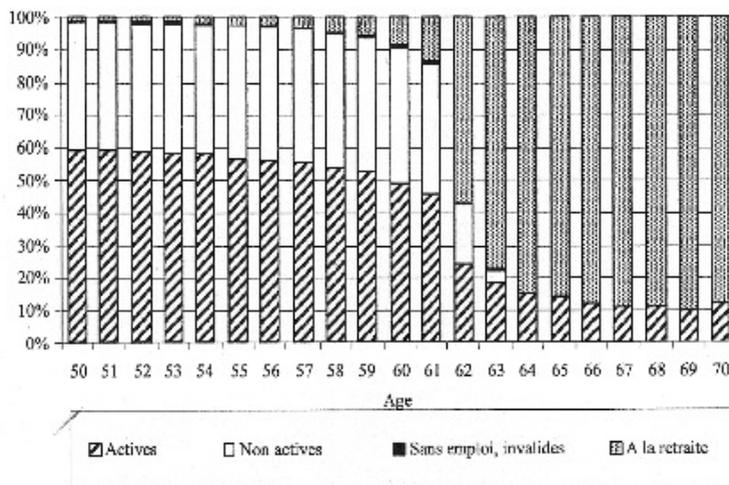
Extrapolée à l'ensemble de la Suisse par un échantillon représentatif de plus de 3000 personnes âgées de 61-73 ans pour les hommes et 59-71 ans pour les femmes, le rapport Balthasar publié par l'OFAS en 2003 constate les évolutions suivantes (graphiques 3 et 4) :

**Graphique 3 : Statut d'activité selon l'âge - Hommes, Balthasar, 2003**



Source : Enquête sur la retraite, sondage téléphonique ; données pondérées ; N par âge compris entre 1369

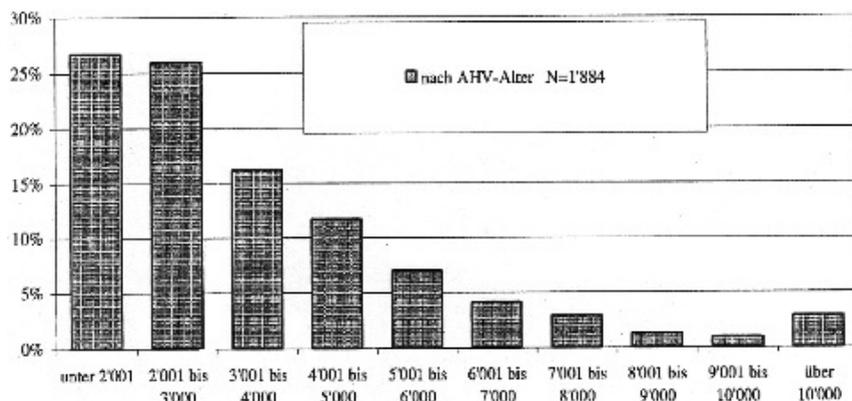
**Graphique 4 : Statut d'activité selon l'âge – Femmes, Balthasar, 2003**



Source : Enquête sur la retraite, sondage téléphonique ; données pondérées ; N par âge compris entre 291 et 1628.

Au terme d'une description très complète des voies de sortie avant l'âge de l'AVS, les prolongations de la vie active et toutes les sources de revenus des retraités, le tableau de synthèse suivant a été dressé par Balthasar en ce qui concerne les revenus des retraités (graphique 5).

**Graphique 5 : Revenu brut mensuel du ménage en francs Balthasar et al, 2003 : 159**



Le rapport récent de l'USS<sup>1</sup> reprend ce dernier graphique et propose toute une série de mesures : la plus spectaculaire dont se sont emparés tous les médias est le montant AVS minima à 3000 fr. par mois.

Cette proposition en elle-même représente un véritable défi pour les systèmes de retraite. Le constat pourtant est clair pour ceux qui ont étudié les données suisses.

Une remarque : chaque pays industrialisé depuis la fin de la seconde guerre mondiale a construit des systèmes de retraite variant beaucoup selon les professions, le secteur d'activité et le découpage public/privé selon les principes de la répartition ou/et de la capitalisation. Le modèle suisse que nous connaissons, 1<sup>er</sup> pilier à répartition, AVS, 2<sup>e</sup> pilier à prévoyance individuelle capitalisée dont la loi de 1985 a scellé les modalités, 3<sup>e</sup> pilier, produit les résultats que nous avons montrés en terme de revenus des retraites (graphique 5).

La diminution actuelle de la participation des travailleurs âgés, notamment de ceux qui n'ont pas atteint l'âge légal AVS, a un tout autre sens que celui de la retraite. Elle est parallèle à une récession économique dont l'effet le plus visible est celui de l'émergence d'un chômage important. Cette récession économique a été accompagnée, en outre, par la fermeture ou la restructuration de plusieurs entreprises ainsi que la fusion entre plusieurs d'entre elles. L'accentuation des retraits anticipés, ou pré-retraites, du marché du travail apparaît ainsi être fortement reliée aux transformations de l'économie suisse et de son appareil de production. Néanmoins contrairement aux pays européens, les retraits précoces du marché du travail avant l'âge AVS ne peuvent être mis en relation avec une véritable intervention des autorités politiques fédérales ou cantonales sur le marché du travail. Les politiques de l'emploi sont gérées par les entreprises alors que les politiques d'assurances sociales ont peu subi de modifications légales. Ainsi, l'accès à l'invalidité a peu changé de réglementation. De même, la révision de la loi sur l'assurance chômage intervenue en 1996, si elle prend en compte l'âge des chômeurs dans la durée de l'indemnisation, ne peut être véritablement considérée comme l'aménagement d'une filière de sortie du marché du travail (Mahon, 1996).

Les transformations rapides du marché de l'emploi tout comme la perméabilité d'un dispositif assurantiel (AI, chômage) à un autre, confirmées par la plupart des travaux européens, font supposer que les écarts augmentent de plus en plus entre les différentes populations et les différents systèmes d'assurances sociales.

En outre, se focaliser sur chacun des dispositifs, fait abstraction des personnes de plus de 50 ans qui n'exercent pas d'activité ou seulement à temps partiel sans pour autant bénéficier d'une prestation d'un des dispositifs de la sécurité sociale.

---

<sup>1</sup> Voir sur le site : [www.sgb.ch](http://www.sgb.ch) le résumé en français et la totalité du rapport en allemand.

L'USS en proposant l'AVS minima pour tous à 3000 fr. par mois produit une onde de choc salutaire, un vrai défi pour comprendre et analyser l'avenir des systèmes de retraite pour les 30 prochaines années. Fruit d'arbitrages et de compromis de tous les partenaires sociaux, il faudra trouver des solutions équitables entre travail et autres activités, revenus et équité des revenus de transfert, seuil de la vieillesse, problèmes de santé et longévité.

### 3. Vieillir et solidarités familiales : le printemps des grands-parents et des arrière-grands-parents

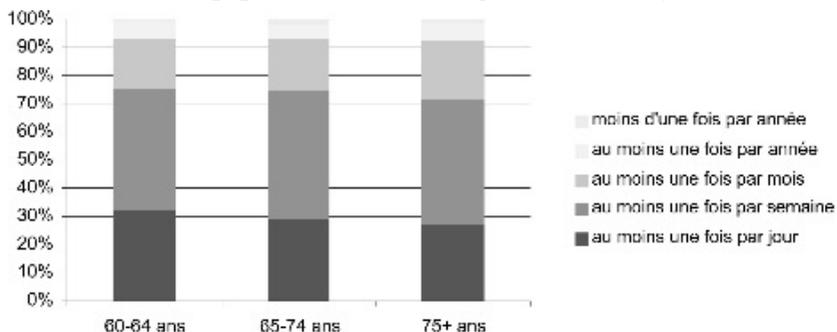
Toutes les recherches le confirment au niveau national et international, on assiste au printemps des grands-parents et des arrière-grands-parents (selon l'expression de Ségolène Royal). Devenir grands-parents à 50-60 ans et arrière-grands-parents à 80-90 ans – famille à 4 générations - devient une situation courante. Toutefois des ambivalences subsistent, ambivalences qui tiennent aux changements de la société globale. Comme l'ont noté Widmer, Kellerhals et Levy (2003), et Coenen-Hutter (1994) des normes contradictoires régulent **la bonne distance** entre autonomie (chaque cellule familiale doit se débrouiller seule) et solidarité (il est nécessaire de mettre en commun et de partager).

L'intensité des échanges est pourtant forte comme le montrent les données récentes de l'Enquête suisse sur la santé (graphiques 6 et 7).

Tout comme pour l'accueil des jeunes enfants, les proches, en particulier les grands-mères, constituent toujours la structure principale d'accueil (Bauer et al. 2004, PNR45).

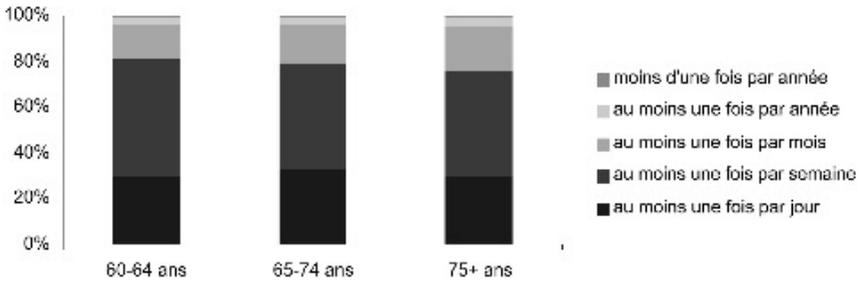
Les solidarités verticales générationnelles restent fortes, vivaces mais fragiles. Fragiles à la fois sur le plan des données sur le plan des contenus et des règles

**Graphique 6 : Fréquence des visites aux enfants selon la classe d'âge pour la population masculine âgée de 60 ans+ ayant des enfants**



Source : Office fédéral de la statistique (OFS) 2002

**Graphique 7 : Fréquence des visites aux enfants selon la classe d'âge pour la population féminine âgée de 60 ans+ ayant des enfants**



Source : Office fédéral de la statistique (OFS) 2002

sociales sous-jacentes. Sur le plan des données et dans les recherches il faut se demander comment les personnes elles-mêmes comprennent les questions ; les visites données ou reçues, les contacts téléphoniques ne posent pas de problèmes de compréhension mais les aides apportées ou reçues ou le prendre soin, comment faut-il le comprendre ? Une fille qui rend visite à sa mère malade, qui lui apporte le repas du soir ou qui refait son lit, lui apporte-t-elle une « aide » ? Soigner son mari malade, est-ce de la solidarité, de l'aide ? Ou est-ce normal, évident ?

Pour toute une série de raisons, on assiste depuis quelques années à la montée d'un discours très familialiste valorisant la famille comme espace naturel se substituant aux autres solidarités. Probablement en période d'incertitudes institutionnelles, de contraction de la fécondité (de 1.59 enfant par femme en 1990 à 1.37 en 2003, OFS, [www.statistik.admin.ch](http://www.statistik.admin.ch)), et d'allongement de l'espérance de vie, est-il rassurant de se donner cette représentation « naturaliste » de la famille. On oublie combien les règles de la solidarité sont régies par l'Etat (code civil, politiques fiscales fédérales et cantonales, droit de la famille, assurance maternité, politiques familiales,...). Les règles de la solidarité sont différentes selon la sphère privée (amour, don) et la sphère publique où l'idéal de justice impose une égalité de traitements.

En termes d'aides générationnelles, 1 femme sur 2 ne connaîtra pas – ou sur très peu de temps – cette position de pivot, au profit d'autres configurations d'aides générationnelles (fratrie, autres membres de la parenté et configurations amicales). 15 % en Valais et 22 % à Genève de la population âgée de 60 à 94 ans (Lalive d'Épinay, 2000) n'ont pas de descendance. Un cinquième des vieillards octogénaires, 1 sur 5 survivants entre 1994 et 1999 n'ont plus de parenté proche (Pin, 2001).

Dans l'ensemble des travaux suisses sur les solidarités intergénérationnelles (Coenen-Hutter, 1993 ; Lalive d'Épinay, 2000) l'accent est mis sur les solidarités

verticales avec un intérêt pour la génération pivot (couples mariés âgés de 50-57 ans). A notre connaissance seul le travail de Prey dans le cadre du PNR45 reprend la problématique globale des aidant-es c'est-à-dire l'ensemble des familles, surtout des femmes, qui se dévouent à leurs parents âgés, à leur conjoint âgé sans insister sur la naturalité des solidarités familiales.

De plus, les soins de longue durée ou soins informels apportés au partenaire ou au conjoint âgé font-ils partie des solidarités générationnelles ?

Prey (2004) dans un travail récent effectué dans le PNR 45 à partir des données ESPA 1997 et 2000 (module travail non rémunéré) constate :

*« Les soins prodigués par des parents à l'intérieur ou à l'extérieur de son propre ménage le sont majoritairement par des femmes entre 40 et 59 ans. Ces personnes soignent pour l'essentiel leur propre partenaire âgé et lui consacrent en moyenne près d'une heure chaque jour. On consacre approximativement le même temps aux personnes qui n'ont pas de lien de parenté avec les soignants. Néanmoins, ce genre de prestations est principalement offert par des femmes vivant seules et qui ont sensiblement plus de 60 ans. Nombre de ces femmes reçoivent de leur côté une aide de l'extérieur ce qui indique l'existence d'un réseau actif parmi les retraitées veuves ou célibataires. » (Prey, 2004).*

#### **4. Le travail invisible de santé des familles mais surtout des femmes**

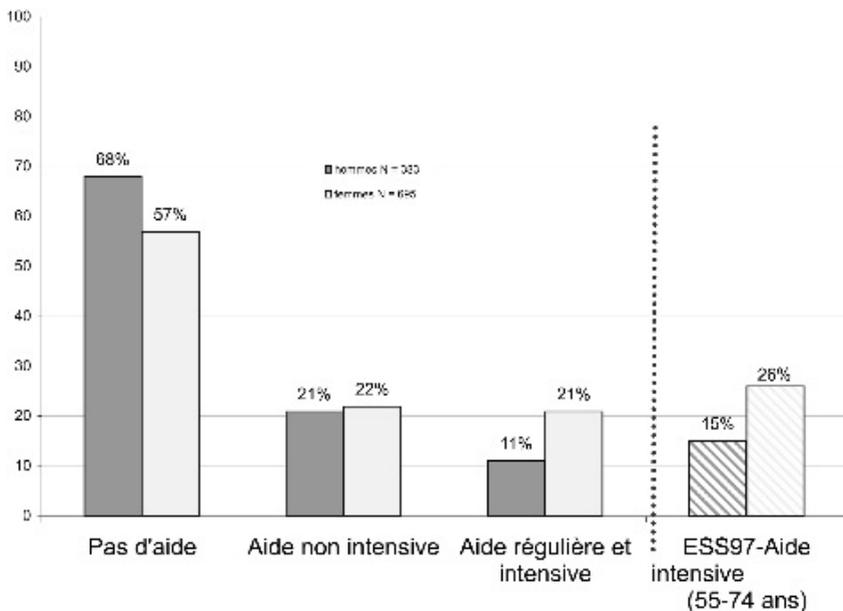
A l'heure où les coûts économiques de la santé comme ceux des politiques sociales sont discutés, en accord avec l'ensemble des travaux publiés récemment sur ce thème, il est urgent de rendre compte du travail domestique et invisible de santé (terme emprunté à Cresson, 1995) travail d'entraide envers les personnes âgées dépendantes. Nous tenterons de discuter ce qui relève du public ou d'une solidarité socialisée publique (Colvez, 2002), considéré comme une affaire d'état, ce qui est du ressort des affaires de la famille, étant entendu surtout la sphère privée, propre aux relations de solidarité et d'entraide dans le couple et les collatéraux (solidarités horizontales) et entre différentes générations (solidarités verticales) qui reste le plus souvent le domaine privilégié des femmes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille.

Comme élément influençant la santé, le bien-être des individus, mais aussi les soins de longue durée et les coûts de la santé, l'ensemble des aides informelles, intra ou inter-générationnelles des aidant-es « naturels », conjoints, ascendants, descendants et des systèmes d'entraides envers les amis ou les voisins, ont leur place dans une évaluation globale des politiques de la dépendance, des politiques de santé publique et celles globales des transferts publics.

En Suisse, un homme sur dix et deux femmes sur dix apportent une aide fréquente, au moins une fois par semaine, à des proches de leur entourage (Gognalons-

Nicolet, OFS, 2000). Ces aides sont principalement fournies à des membres de la famille et parmi eux, prioritairement aux ascendants. Un examen plus détaillé des données suisses nous apprend que ce sont les femmes entre 45 et 74 ans qui apportent de la manière la plus intensive une aide informelle régulière à des proches (plus de 25 % d'entre elles). Alors que le recours aux services d'aides et de soins à domicile représente 2.5 % pour l'ensemble de la Suisse, les aides informelles régulières reçues de la part des proches s'élèvent à 9 % (Gognalons-Nicolet, OFS, 2000), ces chiffres portent sur les ménages privés vivant à domicile ; les institutions ou les EMS font l'objet d'autres analyses (Höpflinger, 2003). Ces chiffres ont été confirmés par l'étude intercantonale que nous avons menée dans les cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel (graphique 8).

**Graphique 8 : Les résultats de l'enquête intercantonale concernant la prévalence de l'aide intensive et régulière sont proches de ceux de Enquête suisse sur la santé – ESS-97**



Globalement, 12.6 % des hommes et 18.3 % des femmes âgés de 40 ans et plus ont reçu une aide au moment où des problèmes de santé ne leur permettaient plus d'assurer les tâches quotidiennes. C'est après 75 ans pour les deux sexes que le volume des aides reçues augmente. Les 6 % de différence sont expliqués pour les femmes par le plus grand nombre d'entre elles vivant seules (Gognalons-Nicolet et al, 1997).

Comme on pouvait s'y attendre, les aides reçues augmentent avec l'âge, selon l'augmentation de la sévérité des incapacités des personnes aidées. Les hommes, tous âges confondus, en reçoivent davantage qu'ils n'en donnent ; alors que les femmes, au moins jusqu'à 74 ans, en donnent davantage qu'elles n'en reçoivent. Ces transferts indiquent bien la direction du pacte de genre entre les générations avec le poids particulier des femmes, tant à l'égard de leur ascendance (solidarité verticale) que de leurs collatéraux (solidarité horizontale envers le conjoint, d'autres membres de la parenté et amis). Comme l'indiquent les modèles de soins produits en France et en Suède, les soins professionnels ne représentent qu'une infime partie des soins apportés même lors de dépendance sévère (tableau 1)

**Tableau 1 : Modèles de santé publique de soins en France et en Suède**

**Sources de soins des plus de 60 ans et niveau de dépendance – France**

Degré de dépendance	Sévère	Modéré	Peu ou pas
Soins informels seulement	30	53	51
Soins formels et informels	63	40	25
Soins professionnels seulement	7	7	24
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Eurostat, 2003

**Sources de soins des plus de 75 ans ayant besoin d'aide – Suède, 2000**

	Tous	Vit seul-e	Vit avec une autre personne
Soins informels seulement	66	47	88
Soins formels et informels	16	24	7
Soins professionnels seulement	18	28	5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Eurostat, 2003

Pour des raisons qui tiennent à la division sexuelle du travail, mais aussi au fait que les femmes sont plus souvent représentées dans les ménages d'une personne, elles reçoivent davantage d'aides que leurs contemporains vivant le plus souvent avec une compagne plus jeune prenant en charge leurs besoins d'aide et de santé. En effet, les types d'aides données concernent majoritairement la sphère domestique (courses, repas, ménage) traditionnellement dévolue aux femmes. Le sou-

tien nécessaire porte « naturellement » sur les tâches qu'elles exécutaient auparavant et qu'elles ne peuvent plus assurer, alors que les hommes ont plus souvent une conjointe pour les effectuer. Dissymétrie des tâches mais aussi invisibilité de celles accomplies dans le cadre de la vie quotidienne du couple, de la famille et des réseaux amicaux.

Le cumul des réponses multiples à la question « *Qui vous a apporté cette aide ?* » dans l'Enquête suisse sur la santé de 1997, (8 réponses possibles) est éloquent. Il montre à quel point les hommes comptent sur leur compagne pour l'ensemble des tâches, alors que les femmes doivent plus souvent faire appel à des intervenants extérieurs – familiaux ou non familiaux - leur conjoint étant peu habitué à effectuer les tâches domestiques ou d'entretien des corps. **Les savoir-faire féminins deviennent visibles socialement lorsqu'ils se transforment en faire-faire par les professionnels de l'aide médicale ou des aides à domicile, professions tout autant d'ailleurs féminisées (Prey, 2004).**

Ces résultats mis en perspective avec l'augmentation numérique des personnes (notamment des femmes) très âgées dans nos sociétés légitiment l'intérêt porté aux aidant-es. Comme le formule Clément (1996) :

*« L'aide à la vieillesse repose essentiellement sur l'investissement des femmes, les aidants informels masculins et les services n'apportant qu'un complément. L'avenir de la prise en charge de la vieillesse dépendra largement de ce que les femmes continueront ou ne continueront pas d'assumer sur le plan informel ».*

Dans une étude genevoise (Gognalons-Nicolet, 1999), l'aide a été envisagée du point de vue de celles et de ceux qui la procurent. La question de départ était consacrée aux aides intensives et régulières en raison de problèmes de santé ou de vieillesse.

Sur une population représentative des 50-75 ans (313 hommes et 344 femmes) vivant à Genève, 28.8 % des hommes et 37.5 % des femmes déclarent apporter une aide régulière en raison de problèmes de santé ou de vieillesse, autant à leurs parents qu'à des voisins, amis ou à d'autres membres de la parenté (ascendants ou collatéraux). Les hommes comme les femmes apportent d'abord de l'aide à des membres de leur famille (72.2 % des hommes, 55.1 % des femmes) puis à leurs voisins ou amis (22.2 % des hommes, 42.6 % des femmes). L'aide régulière comprend aussi bien les tâches domestiques que les soins au corps ou les aides financières comme elle s'étend autant aux membres de la famille qu'aux membres des réseaux amicaux ou de voisinage.

Les hommes donnent plus fréquemment de l'argent (aide financière pour 21.6 % des hommes contre 5.5 % des femmes) alors que les femmes fournissent plus fréquemment une aide régulière et **intensive** comme les soins au corps, les aides domestiques et celles à la mobilité à l'intérieur du logement et aux sorties.

Toutefois ces travaux ignorent ou minimisent la mobilité résidentielle des familles, parents âgés se rapprochant du lieu de domicile de leurs enfants ou enfants quittant leur domicile pour habiter près de leurs parents en raison de problèmes de santé ou de dépendance surtout s'ils sont à la retraite. D'autres changements sur le mode de vie ont toutefois été mis en évidence dans l'étude genevoise, en particulier le sentiment de fardeau éprouvé par près d'un tiers des personnes qui apportent une aide régulière et intensive à un proche Cette charge augmente significativement les tendances à la dépression, à l'anxiété et à la somatisation et peut ainsi influencer négativement la santé tant physique que mentale des aidant-es (Gognalons-Nicolet, 1999).

Si les femmes – ou les familles – se désengageaient, comment fonctionnerait ce désengagement du pacte de genre ? Comme l'indique le graphique 9, trop de charges, trop de sentiments d'impuissance, une perte des motivations peuvent aboutir à des problèmes graves qui peuvent retentir sur les politiques de santé et d'éthique.

**Graphique 9 : Enjeux pour demain un pacte de genre.  
Cercle du désengagement familial**



La reconnaissance publique de ce travail bénévole et invisible de santé s'impose et s'imposera de plus en plus. C'est un défi à relever dans les politiques de la vieillesse dont seuls quelques cantons comme Bâle ou Fribourg ont entrepris la réflexion et les actions.

## 5. Solitudes et grand âge

Pourtant certains problèmes demeurent. Comme nous l'avons déjà évoqué autour de 20 % de la population âgée n'ont pas de descendance et 1 personne sur

5 parmi les octogénaires survivants de 1994 à 1999 n'a pas ou plus de parenté proche.

Les problèmes plus intimes, plus personnels de la solitude, sont souvent évoqués comme une caractéristique importante des différentes vieillesse, parce que de nombreuses personnes âgées vivent seules. Effectivement, certaines n'ont plus de famille mais la plupart en ont et leurs relations fonctionnent bien. Mais que transmettent ces idées sur la vieillesse ?

Pour se sentir bien, exercer des activités familiales, professionnelles ou de loisirs, il est indispensable d'échanger avec les autres, en particulier avec des personnes de confiance, de tisser des liens d'intimité et de confiance réciproques, de recevoir des gratifications ou des critiques. A l'inverse, peu de contacts stimulants ou gratifiants provoquent un fort sentiment de solitude, des attitudes de retrait et très souvent une grande détresse psychologique. Un intérêt particulier a été accordé à ce problème dans les travaux en cours de publication pour l'OFS, nous ne retiendrons que quelques résultats en annexe pour insister sur leur signification à la fois pour les personnes âgées et pour toutes celles qui vont le devenir. En d'autres termes, est ce que vieillir peut encore, dans nos sociétés, représenter un projet ? Ou faut-il se représenter le vieillissement comme chargé de menace, de solitude et de déchéance, à la merci de quelqu'un ?

A partir des données de l'Enquête suisse sur la santé 2002 (ESS-02) sur l'ensemble de la population vivant en Suisse de plus de 75 ans, on a pu montrer les résultats suivants : près de la moitié des femmes vivent seules alors que 8 hommes sur 10 de cette classe d'âge vivent surtout en couple. Après 80 ans, seulement 7 à 9 % d'entre eux, et surtout d'entre elles, se sentent seules (assez ou très souvent) (Tableau 2) le plus fréquemment des femmes dont la moitié ont toutefois plusieurs personnes de confiance près d'elles. La qualité et la quantité du lien social n'empêche pas le sentiment de solitude.

**Tableau 2 : Sentiment de solitude et classes d'âge (population 65 ans et +) Source ESS 2002**

	<b>65-74 ans</b> <b>N=2432</b>	<b>75-79 ans</b> <b>N=913</b>	<b>80-84 ans</b> <b>N=498</b>	<b>85 ans +</b> <b>N=236</b>
Se sent très ou assez souvent seul-e	4.0	5.0	6.9	(9.7)
Se sent parfois ou jamais seul-e	96.0	95.0	93.1	90.3
Population pondérée	<b>610 000</b> <b>personnes</b>	<b>232 000</b> <b>personnes</b>	<b>125 000</b> <b>personnes</b>	<b>57 000</b> <b>personnes</b>
	100 %	100 %	100 %	100 %

Les chiffres (...) indiquent une représentativité statistique limitée (n< 30)

Une remarque s'impose : Même après 80 ans, moins d'une personne sur 10 se sent seule. C'est une minorité très féminisée, pour la moitié d'entre elles avec des personnes de confiance. Leur probable situation d'isolement, avec peu sinon pas de descendance ou de famille, s'articule autour d'un sentiment de solitude très souvent combiné avec des problèmes de santé physique et psychique.

Nous nous trouvons alors au centre de l'expérience intime du vieillissement, le rapport existentiel entretenu avec son histoire personnelle. Les ressources (économiques, de santé et de famille) peuvent expliquer la plus grande solitude des personnes du grand âge ; ce sont aussi ces mêmes ressources qui orientent l'entrée en EMS, la plus grande consommation de services et même le suicide des personnes âgées, en particulier des hommes âgés.

Si la solitude peut être bénéfique et recherchée pour ceux et celles au mode de vie trépidant, pour un petit groupe, la solitude n'est pas choisie, elle est imposée ; la perte d'êtres chers, en particulier la compagne ou le compagnon de longues années de complicité, les contemporains de village, d'école, sont des expériences douloureuses dont on ne sort pas indemne. Pour ce groupe, vivre trop longtemps, est survivre à ceux qu'on aime et qu'on a aimés.

Au cœur de l'expérience existentielle du vieillissement, de l'expérience intime du vieillissement, s'organise cette expérience douloureuse de la solitude, souvent la dépression dans le sens le plus courant. Elle peut remettre en cause la totalité de l'histoire personnelle. Toutes les qualités acquises par les expériences de la vie sont gommées, annulées. Comme l'affirme Jean-Claude Henrard, « *dans notre société occidentale moderne, le vieillissement est dépouillé de sa finalité qu'est la vieillesse (...), on interdit aux vieux et aux vieilles de parler de leur vieillesse comme une expérience existentielle, c'est-à-dire de leur rapport au temps. On les enferme dans un langage convenu se référant à leur 20 ans ou aux maladies de la vieillesse. Cela interdit à chacun d'entre eux de parler de la vieillesse, à partir du temps éprouvé, pour se projeter dans un avenir inconnu qui fait peur* ». (Henrard, 2002).

Ceux et celles qui avancent en âge, en mûrissant, se distinguent de ceux et celles qui ne se sentent que vieillir par leurs capacités à faire face aux situations nouvelles.

Ceux et celles qui se trouvent vieux ou vieilles réagiront moins bien aux situations difficiles, aux chocs affectifs dus à des séparations, à des éloignements ou aux décès de proches.

La peur de perdre – la santé, le pouvoir, la beauté physique, la virilité, les images idéales de compagne, de compagnon, d'enfants, peut dominer et amène à toute une série de remises en cause (perte de séduction, passage à la dépression, apparition de troubles physiques sans base organique, insomnie, fatigue excessive, palpitation, troubles digestifs ou urinaires). Elle signifie la dépression dans le

sens le plus courant, fortement associée au retrait de la vie sociale, à la perte du goût de vivre.

Pour les hommes et les femmes vivant seul-es, le passage des crises ou des remises en cause sera facilité par un bon maintien et une relance des réseaux de relations (famille, ami-es, collègues, partenaires d'activités ou d'associations, soignants).

En vieillissant, en avançant en âge, on devrait rechercher moins les performances, les rapports de pouvoir, de force, d'agressivité, et valoriser davantage des rapports de tolérance, d'indulgence, de bienveillance, de compassion. Bref toutes les qualités qui devraient être acquises par les expériences de la vie. Les personnes du grand âge nous apportent des repères indispensables à notre humanité commune, à notre projet de bien vieillir.

Par la transmission de leur passé personnel, par le bilan d'une génération, elles permettent aux jeunes et aux moins jeunes l'inscription dans une continuité générationnelle, dans des appartenances de lieux et d'histoire, sources d'identités et d'avenir.

Elles peuvent nous apprendre des savoirs et des savoir-faire qui auraient pu être oubliés.

Elles peuvent aussi – si nous savons les entendre - nous apprendre à affronter le déroulement du temps, ce qu'elles vivent comme expérience personnelle du temps. Comme « passeur » et « passeuse » selon les termes de Puijalon, c'est un peu de la dette que nous leur devons et des droits à vieillir que tout citoyen et toute citoyenne sont en droit de revendiquer.

## **Bibliographie**

**Balthasar A, et al (2003)** Le passage à la retraite : trajectoires, facteurs d'influence et conséquences. *Aspects de la Sécurité Sociale*, Rapport OFAS.

**Barbi E, et al (2003)** Hétérogénéité des générations et âge extrême de la vie, *Population*. F, 58,1.

**Bauer T, et al. (2004)** *Familles, argent et politique*. Rapport FNS PN45, et résumé sur le site [www.sozialstaat.ch](http://www.sozialstaat.ch).

**Clément S, (1996)** L'aide informelle visible et invisible, in S Aymé & al, *Handicap et vieillissement – Politiques publiques et pratiques sociales*, Questions en Santé publique, Ed. INSERM, pp 197-204.

**Coenen-Huther J, Kellerhals J, Von Allmen M, (1994)** *Les réseaux de solidarité de la famille*. Réalités sociales.

**Colvez A, et al (2002)** *La maladie d'Alzheimer, quelle place pour les aidants ?* Masson coll. Ages santé et société.

- Cresson G, (1995)** *Le travail domestique de santé*, Paris, L'Harmattan.
- Eurostat 2003**, *Feasibility study. Comparable statistics in the Area of Care of Dependant Adults in the European Union*, 2003 Edition
- Frémontier M, Aquino JP, (2002)** *Les aidants familiaux et professionnels : du constat à l'action*, Paris : Fondation Médéric Alzheimer, Serdi Edition.
- Gaullier X, (1999)** Les temps de la vie, emploi et retraite. *Esprit*.
- Gognalons-Nicolet M, (2000)** Aides informelles et systèmes d'entraide, in *Santé et comportements vis à vis de la santé en Suisse 1997 (ESS-97)*, OFS, Neuchâtel.
- Gognalons-Nicolet M, Bardet Blochet A, Fontaine P, Gramoni R, de la Rosa D (1997)** *Genre et santé après 40 ans / Geschlecht und Gesundheit nach 40*, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes/Office fédéral de la santé publique (Ed.), Berne, Hans Huber, 214p.
- Gognalons-Nicolet M, Gaullier X, Bardet Blochet A, (1996)** Fin de la vie professionnelle et passages à la retraite, un défi pour les régimes de sécurité sociale suisses ? *Cahiers Genevois et romands de sécurité sociale* (Gognalons-Nicolet M. et Greber P.Y Ed) N017,1996.pp 7-32.
- Gognalons-Nicolet M, Bardet Blochet A, (1999)** Social Networks and health burden on caregivers : A challenge for managed care in : *Manage or Perish ? The Challenges of Managed Mental Health Care in Europe* (Guimon J. Sartorius N, Ed) Kluwer Academic/Plenum Publishers, New-York, 603-611.
- Gognalons-Nicolet M, Le Goff JM, (2001)** Retraits anticipés du marché du travail avant l'âge AVS : un défi pour les politiques de retraite en Suisse. *Aspects de la sécurité sociale* 1/01, OFAS – Office fédéral des assurances sociales – Berne.
- Henrard JC, (2002)** *Les défis du vieillissement*. La Découverte.
- Höpflinger F (2003)** *Le grand âge : évolution démographique, état de santé et comportements sociaux*. [www.prosenectute.ch/debatte](http://www.prosenectute.ch/debatte)
- Höpflinger F, (2003)** *Les besoins en soins des personnes âgées en Suisse*. Hans Huber.
- Lalive d'Epinay C, (2000)** *Vieillesse au fil du temps*. Réalités Sociales.
- Mahon P, (1996)** Architecture des régimes de sécurité sociale de la fin de la vie professionnelle et des passages à la retraite. *Cahiers Genevois et Romands de Sécurité Sociale*, 17.
- Mesle F, (2004)** Allongement de la vie et évolution des pathologies. *Gérontologie et Société*. 18.
- Pin S et al (2001)** La dynamique de la vie familiale, *Gérontologie et Société*, 98, 85-101.

**Prey H, et al (2004)** *La situation du personnel dans le domaine des soins de longue durée en Suisse*. Rapport Ronéo et résumé de recherche PNR 45 site : [www.sozialstaat.ch](http://www.sozialstaat.ch).

**Vaupel JM, et al (1998)** Bio-demographic trajectories of longevity, *Science*, 280.

**Widmer E, Kellerhals J, Levy R, (2003)** *Couples contemporains, cohésion, régulation et conflits : une enquête sociologique*, Zürich, Seismo.



## **Cycle de conférences : VIEILLIR – UN DÉFI**

### **Vieillesse et vieillissement Au-delà des représentations**

**Michel ORIS**

Professeur ordinaire

Centre interfacultaire de Gérontologie à l'Université de Genève

Mardi 26 avril 2005

Cette conférence débute en situant la réflexion sur les défis contemporains de la vieillesse et du vieillissement dans le temps long que documente l'histoire. Expliquer d'où nous venons, surtout en termes d'histoire des mentalités, des représentations, n'est un exercice gratuit qu'en apparence : d'abord, j'espère vous convaincre que la manière dont nos sociétés conçoivent la vieillesse et le vieillissement sont autant des constructions du passé que le résultat d'une étude du présent. D'une certaine manière c'est normal : aujourd'hui en Suisse, alors que l'espérance de vie moyenne approche 80 ans, les hommes et les femmes qui atteignent et dépassent cet âge ont littéralement traversé l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle dans le cours de leur vie. Grâce au progrès extraordinaires qu'a constitué l'allongement de l'existence humaine, l'histoire est, très concrètement, plus que jamais au cœur de nos sociétés.

Le temps long des historiens nous montre que c'est relativement récemment, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, que les Occidentaux ont développé un rapport de rejet radical envers la mort et la vieillesse, perçues comme obscènes et devant être cachées. C'est dans ce contexte qu'une génération de démographes a défini le vieillissement et y a vu un drame social, condamnant nos sociétés à la stagnation et au déclin. Ce n'est que depuis un quart de siècle que ces visions changent, que des perceptions plus nuancées se construisent, grâce notamment à des disciplines relativement jeunes comme la gériatrie et la gérontologie. Aujourd'hui, le vieillissement tend à être dédramatisé, même s'il ne faut pas sous-estimer les problèmes présents et à venir. La vieillesse est reconnue dans ses diversités, dans la multiplicité de ses processus, de ses dynamiques. La question du « vivre ensemble » est désormais cruciale.

## 1. Le temps long des historiens

Le temps long nous est documenté par des historiens dont le plus fameux est Philippe Ariès, célèbre « historien du dimanche », pionnier de l'histoire des mentalités dont les travaux n'ont guère intéressé le monde académique avant de, soudainement, susciter un enthousiasme débordant.

Ariès part d'un postulat : les sociétés occidentales sont passées de l'obscénité de Eros, du sexe, à la pornographie de Thanatos, de la mort. Nos sociétés rejettent la mort, elles la cachent au fond des hôpitaux ou des EMS, elles entretiennent des rapports pathologiques et non plus harmonieux avec la mort. Et la stigmatisation de la vieillesse vient largement de sa perception comme une route vers la mort, passant par la déchéance, alors qu'au contraire jeunesse, vie et force sont magnifiées et portées au rang d'idéaux. Ariès décrit ce cheminement de l'acceptation au rejet à travers cinq phases historiques qui s'appliquent essentiellement à l'histoire de l'Occident chrétien.

### 1.1 *Le Moyen-Age*

Au Moyen-Age, la mortalité est élevée. Structurellement, entre un tiers et la moitié des nouveau-nés succombent avant 5 ans, dans un véritable massacre des innocents. Conjoncturellement, les chevaliers de l'apocalypse, c'est-à-dire des guerres, des famines, des épidémies comme celle de la peste noire qui a tué au moins un tiers de la population européenne au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, maintiennent une précarité constante. La mort est omniprésente et il faut s'y préparer sans cesse. L'acte juridique préparatoire par excellence, le testament, s'ouvrait d'ailleurs souvent par la formule : « Rien n'étant plus sûr que la mort et plus incertain que l'heure d'icelle ». Mais c'était surtout religieusement qu'il fallait être prêt. La religion offrait consolation et espérance d'un monde meilleur. Un décès devait être accepté sans révolte et le défunt être enterré simplement, dans des cimetières au cœur des villes et des hameaux, voire chez soi dans sa cave (d'où le caveau...). Les villages des vivants et des morts étaient imbriqués et leur cohabitation se voulait harmonieuse.

Dans ce monde, le vieillard n'est pas du tout une figure exceptionnelle, aussi étonnant que cela puisse paraître au premier abord. Parmi ceux qui ont survécu à la si dure sélection qui marque l'enfance, bon nombre atteignent des âges avancés. Ils apparaissent alors comme des figures plutôt nobles. Dans une société essentiellement de l'oral, ils incarnent la continuité et l'expérience.

### 1.2 *La révolte des riches*

Cette phase prend forme à la fin du Moyen-Age, *grosso modo* au XIV<sup>e</sup> siècle. A travers des tombeaux somptueux qui les représentent en majesté, au temps de

leur vie et de leur gloire, les grands de ce monde commencent à se révolter contre la mort en exaltant la vie sur des monuments particulièrement symboliques, les monuments funéraires. L'église donne à cette tendance une tournure singulière avec le commerce des indulgences, soit la possibilité de racheter ses péchés, de monnayer des années de purgatoire pour réduire son temps d'attente avant l'accès au paradis. Alors que les « danses macabres » des cathédrales médiévales représentaient des squelettes d'humbles et de puissants, de paysannes et de grandes dames dansant main dans la main pour symboliser l'égalité de tous devant la mort et devant Dieu, la révolte des riches récuse cet idéal d'égalitarisme ultime dans des sociétés par ailleurs profondément inégalitaires. On ne peut comprendre les violences des guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle sans prendre ce facteur en considération. C'est contre le commerce des indulgences que Luther a affiché ses protestations sur les portes de la cathédrale de Wittenberg, marquant ainsi la naissance du protestantisme.

### *1.3 Fascination et rejet de la mort*

Entre renaissance et lumières, entre XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, le rejet de la mort s'étend et prend des formes implicites autant qu'explicites. Implicitement, la mise en scène des exécutions capitales, la transformation des leçons d'anatomie en spectacles mondains, révèlent une fascination morbide croissante. Or, par définition le quotidien ne fascine pas ; c'est en ce sens que cela implique une distanciation vis-à-vis d'une mortalité qui, démographiquement parlant, recule enfin à partir de 1700, 1750 au plus tard, avec en particulier un espacement et une atténuation des crises. Explicitement, sous l'influence de la théorie médicale des miasmes, les autorités publiques organisent le rejet des cimetières à la périphérie des centres d'habitation. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une ville comme Paris contenait plus de cadavres que de vivants et il a fallu des milliers de chariots pour convoyer les restes des défunts en dehors de la ville. Désormais les villages des vivants et des morts sont physiquement distincts et de nouveaux rituels prennent place, comme la visite au cimetière.

Durant la deuxième comme la troisième phase, la vision du vieillard ne change guère. Des représentations picturales très populaires, les « escaliers de la vie », montrent une ascension des marches depuis la naissance jusqu'à la pleine maturité, puis une descente dans la vieillesse jusqu'à la mort. Ces images illustrent et popularisent la vision d'une vieillesse perçue comme un déclin et comme la toute ultime, celle vers le trépas, mais les figures de la vieillesse restent empreintes de noblesse. La fin de la vie elle-même se doit toujours d'être chrétienne, d'être un retour à Dieu, mais avec la réforme protestante et la contre-réforme catholique, la religion s'est faite moins consolante et plus exigeante !

#### ***1.4 La mort romantique***

Quand le couvercle de l'austérité saute, c'est l'explosion du romantisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Les représentations picturales révèlent un changement subtil et profond. Les morts disparaissent ; désormais, les héros des tableaux sont les survivants éplorés par la perte d'un être aimé et c'est le spectacle de leurs souffrances qui est mis en scène. Quittant le devant de la scène, le mourant, s'il ne tombe héroïquement en quelque scène exaltée, est prié de s'endormir sereinement en son lit afin, en un dernier geste d'affection, de ne rien rajouter à la douleur de ceux qu'il laisse derrière lui.

La tension se creuse. D'un côté, la noblesse de la vieillesse s'efface derrière la figure du vieillard sénile. Les peintures des escaliers les montrent désormais che nus, courbés, la peau sur les os, descendant les marches vers une mort délivrance. Mais d'autre part, tous ces dessins affirment que c'est au sein de la famille qu'il faut finir sa vie, protégé et choyé en un cocon où les enfants devenus adultes rendent aux vieillards l'affection et la protection qu'ils en ont reçus lorsqu'ils étaient petits. Dans un beau livre récent, Vincent Gourdon a montré comment dans un XIX<sup>e</sup> siècle qui voit la figure du pater familias incarner l'ordre, la discipline, l'autorité, les grands-parents prennent un rôle d'intercesseurs attendris qui apaisent les tensions. Cependant, au-delà de ces représentations contradictoires des vieillards, dans les milieux populaires, les jeunes couples qui, en l'absence de système universel de pensions de vieillesse, devaient assumer tant la charge de leurs parents âgés que celle de leurs enfants, peinaient d'autant plus que sur le plan démographique, la mortalité continue son lent recul, avant de connaître un déclin décisif à partir de 1873/1875. La charge des seniors se faisait plus fréquente et elle pesait plus longtemps sur la génération précédente. Celle-ci pouvait s'en décharger en une période où les migrations massives permettaient d'échapper au contrôle social des collectivités villageoises et de desserrer les liens ; les jeunes adultes pouvaient se perdre dans les villes tentaculaires et négliger les vieux parents restés au village.

#### ***1.5 La vieillesse entre sécurisation et tabou***

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la généralisation des systèmes de sécurité sociale va répondre à ces tensions croissantes. En Suisse, l'Assurance Vieillesse Santé (AVS) sécurise la vie des personnes âgées et définit la vieillesse comme une période de repos mérité, d'inactivité légitime dans un pays où, pourtant, le travail est plus encore qu'ailleurs une valeur de référence. Jusque là, la vieillesse recouvrait une notion d'insuffisance, d'incapacité à encore gagner sa vie en travaillant. Désormais, chacun doit pouvoir finir sa vie décemment, dignement, sans mendier, sans assistance sociale, en touchant une pension due. Ceci marque une évolution fondamentale dans l'institutionnalisation du parcours de

vie, qui commence et finit sous le sceau de l'État, d'abord jusque la fin de scolarisation obligatoire (jeunesse), puis passé l'âge de la pension (vieillesse).

Mais Philippe Ariès insiste beaucoup plus sur l'association à une mort désormais totalement rejetée, jusqu'à en être cachée. De fait, lorsque l'AVS a été instituée en 1947, l'espérance de vie en Suisse atteignait 65 ans. La coïncidence avec l'âge de la retraite faisait bien de celle-ci la dernière étape de la vie, une route vers la fin. Dans des sociétés prospères qui exaltent beauté, jeunesse et dynamisme, les grands vieillards sont relégués dans des établissements médico-sociaux ; ils meurent en milieu médical. Paul Servais, à travers les archives de l'hôpital Saint-Luc à Bruxelles, montre comment jusque dans les années 1950 le dossier médical tend à se conclure par la phrase rituelle : « le patient est à toute extrémité, nous le rendons à sa famille ». Puis subitement, en quelques années à peine, cette mention disparaît. Désormais, on ne s'endort plus au sein du refuge familial mais dans des hôpitaux, des machines à guérir sophistiquées mais qui ne savent trop que faire quand il n'y a plus de rémission à espérer et plus que la fin à attendre. Ce sont alors les infirmières qui restent, et c'est d'ailleurs parmi elles que s'est élaboré le concept des soins palliatifs. C'est une réponse positive à une déshumanisation qui a fait couler beaucoup d'encre à partir des années 1960, en partie à juste titre car il y eut de réelles dérives, en partie à tort puisque le système hospitalier n'a sans doute jamais été aussi attentif aux patients, tout en étant écartelé entre les contraintes budgétaires et les conséquences des grands changements démographiques et sociaux sur les missions que l'hôpital doit assumer.

## 2. La première démographie du vieillissement

C'est à la charnière entre les phases 3 et 4 que s'affirme la démographie, discipline qui étudie les populations. La figure la plus influente est Alfred Sauvy (1898-1990), qui fut le fondateur de l'Institut national d'Etudes démographiques (le célèbre INED français) au lendemain de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale. Sauvy a cependant commencé ses activités plus tôt, dans l'entre-deux-guerres, dans un contexte de nationalisme exacerbé, de peur de la dépopulation, de luttes acharnées contre la « dégénérescence de la race » à travers les grandes « croisades » menées contre la tuberculose, l'alcoolisme et les maladies vénériennes, définies comme autant de périls nationaux. La démographie de ce temps est au service de ces combats. C'est d'ailleurs en œuvrant pour l'*Alliance française contre la Dépopulation* que Sauvy invente en 1928 un mot qui nous est devenu si familier alors qu'il est en fait bien jeune : le vieillissement.

Sauvy est le premier à démontrer que le premier moteur du vieillissement est la dénatalité. La réduction du nombre des naissances produit un rétrécissement à la base de la fameuse pyramide des âges. Il en résulte un accroissement mécanique du poids des personnes âgées, mais seulement en termes relatifs, pas en chiffres absolus. Ce n'est que depuis une trentaine d'années qu'une dynamique de

vieillesse par le haut complète le processus, grâce aux progrès spectaculaires de l'espérance de vie aux âges élevés. Lors même que la démonstration de Sauvy était parfaitement juste, elle fournissait aussi, à l'époque, un argument supplémentaire à la lutte pro-nataliste, à la diffusion d'allocations familiales et autres mesures pour doper les maternités. D'emblée, repeupler les « berceaux de Marianne » était la solution face au vieillissement.

Une solution qui semblait d'autant plus désirable que Sauvy développe et popularise une vision de la vieillesse – processus individuel – pour condamner un phénomène collectif, social, précisément ce qu'il appelle le vieillissement. Premièrement, il pose un lien qui va de la trajectoire bio-médicale personnelle à l'économie publique. La vieillesse, c'est la décrépitude, la sénilité, la perte d'autonomie, l'incontinence, bref la déchéance. Le poids de cette image historique des escaliers de la vie se cristallise dans une expression comme « retomber en enfance ». En termes d'économie publique, les vieillards doivent dès lors être vus comme une charge, un poids qui pèse sur le reste de la société, sur les actifs en particulier. Dès l'entre-deux-guerres, nous avons droit aux premières prédictions qui annoncent la faillite du système français de pension pour les années 1950... Deuxièmement, Sauvy complète le portrait avec une vision qui se voulait de psychologie sociale. L'innovation, affirme-t-il, est l'apanage des jeunes qui, emplis du dynamisme de la jeunesse, juste formés aux dernières techniques, font bouger la société. Non seulement les seniors, dès 40-45 ans, perdraient ces capacités, mais en outre, bien avancés dans la vie professionnelle, placés à des postes de responsabilité, ils tendraient à brimer les jeunes dont les innovations menacent les routines et les hiérarchies. Une démographie produisant de moins en moins de jeunes et de plus en plus de vieillards renforcerait ces blocages et conduirait à la stagnation économique. Un dérivé de cette pensée met en avant la menace de la gérontocratie, d'un pouvoir des vieux, perçus comme casaniers, conservateurs, et plus encore imprévoyants vis-à-vis du futur puisque ces dirigeants âgés ne le vivront pas. Au terme de cette analyse brutale, le vieillissement est jugé et condamné comme marquant et causant la fin des sociétés progressistes issues de la révolution industrielle.

Il était important de commencer avec Ariès, en particulier avec les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> phases qu'il dégage du temps long, car ce serait trop facile d'accuser Sauvy de tous les maux<sup>1</sup>. Sauvy a eu du succès car il était en symbiose avec son temps, car il produisait un discours qui convenait à des sociétés rejetant la vieillesse et la mort, associées en un tabou collectif trop menaçant pour les valeurs sans cesse reproclamées de vie, de jeunesse, de dynamisme, de progrès.

---

<sup>1</sup> Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Sauvy est aussi celui qui a inventé le mot « tiers-monde ». Par association avec le tiers-état qui fit la révolution de 1789 contre la noblesse et l'église, il voulait souligner le caractère inacceptable de situations de sous-développement dans lesquelles le « premier monde » n'était pas innocent.

Mais l'héritage de Sauvy a été important et il a largement dépassé les frontières de la France. Il a été l'avocat fervent d'une politique migratoire comme politique pro-nataliste. Les travailleurs étrangers devaient faire venir leur famille et faire souche. Bien sûr, l'optique était utilitariste : qu'ils fassent les gosses que nous ne faisons plus suffisamment. Mais cela impliquait que ces enfants deviennent français, ou suisses ou belges, pour que cela dope réellement la natalité française, suisse, ou belge. Même chargé d'ambiguïté, le projet de Sauvy était, de ce point de vue, explicitement intégrationniste. Le succès de cette politique a été réel. Philippe Wanner a montré qu'en l'absence de migrations depuis la Seconde Guerre mondiale, la population suisse ne serait aujourd'hui que de l'ordre de 5 millions d'habitants, au lieu des 7,4 actuels.

La prégnance des idées de Sauvy est aussi apparue lors de la longue dépression des années 1973-1996. Tous les pays d'Europe de l'Ouest ont répondu aux contractions du marché du travail, à la montée du chômage, notamment en généralisant le système des « pré-pensions ». L'idée était que pour sortir de la crise, il fallait accélérer le processus classique en périodes cycliques descendantes, soit la décantation du tissu économique par la faillite des plus faibles et le renforcement des plus forts, et surtout par l'innovation permettant d'inventer de nouveaux produits, de conquérir de nouveaux marchés. Une « bonne » solution était de rajeunir la force de travail, de faire sauter le blocage constitué par une main-d'œuvre âgée perçue comme trop attachée à ses acquis, comme incapable de s'adapter aux nouvelles techniques. C'était aussi une politique sociale pour éviter d'augmenter le chômage, en particulier celui des jeunes, tout en offrant aux aînés un accès plus précoce à un « repos bien mérité ». Dans l'imaginaire des classes ouvrières européennes, cette idée de pouvoir profiter de la vie, de partir avant d'être usé, a été plutôt bien accueillie. La Suisse offre un cas intéressant de variation culturelle en raison de l'importance de la valeur « travail » dans l'identité personnelle des habitants de ce pays, ce qui fait qu'il y eut ici moins de pré-pensions qu'ailleurs.

### **3. « Nous vieillirons ensemble ».**

#### **La reconnaissance ambiguë du vieillissement**

À la fin des années 1970 et surtout durant la décennie 1980, un vif débat a agité les démographes et la démographie. En arrière-plan, la remise en cause de modèles patriarcaux et des rapports de genre, la diversification impressionnante des formes familiales et des trajectoires de vie individuelle participent d'une contestation globale qui n'a pas épargné la première vision du vieillissement. Le tout juste retraité Michel Loriaux, et ses collègues de l'Institut de Démographie de Louvain-la-Neuve ont joué un rôle important dans le monde francophone. Ils ont affirmé l'évidence, à savoir que considérer une population jeune comme meilleure qu'une population vieille ou vieillissante relevait du jugement de

valeur et ne pouvait, ni implicitement ni explicitement, être considérée comme relevant de quelque objectivité scientifique que ce soit.

En 1984, un article dont le titre flash reprenait celui d'un beau film, proclamait : « Nous vieillirons ensemble ». Les démographes des Nations Unies ont ensuite pris le relais et répété l'inéluctabilité du vieillissement des sociétés occidentales. Aux générations massives du *baby-boom* qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale ont succédé les générations anémiques du *baby-bust*. Mécaniquement, lorsque les premières atteindront l'âge de la pension les secondes peineront à en supporter le poids. La diffusion des contraceptifs modernes, qui a donné aux femmes le contrôle de leur corps, qui leur a permis de dissocier leur vie sexuelle et affective de leur vie reproductive, la montée des niveaux d'éducation et de l'activité féminines, l'effritement des grands modèles socio-économiques dans la transition que nous vivons vers des sociétés post-industrielles, tout cela a disqualifié les mesures pro-natalistes simplistes. Si la fécondité remonte, ce sera grâce à un long travail de fond et à une adhésion collective, comme le cas français l'illustre. A défaut, l'immigration, qui a eu un tel impact sur une population comme celle de la Suisse ces 50 dernières années, pourrait-elle être la solution ? Un rapport des Nations Unies en 2000 a répondu à cette question en calculant que pour empêcher le vieillissement de l'Europe, il faudrait accueillir 700 millions d'immigrés d'ici 2050, alors que la population européenne actuelle se situe vers 470/480 millions. Même si certains organes de presse en ont fait leur gros titre, le but des démographes de l'ONU n'était nullement de plaider pour le recours à une immigration massive, mais de souligner que, en particulier dans le contexte socio-économique et politique actuel, chargé de populismes excitant la peur de l'étranger, cette option était tout simplement irréaliste. Le fait est : nous vieillissons et vieillirons.

Faut-il le dire, pour aborder ce présent et ce futur, il a bien fallu que nos sociétés se détachent quelque peu des visions sombres et désespérantes de la vieillesse et du vieillissement. Ce travail de reconnaissance, de réappropriation, a été nourri par la réflexion critique. Par exemple, Yannic Forney a calculé pour la Suisse le rapport de dépendance, c'est-à-dire le ratio entre les adultes en âge d'activité d'une part, les jeunes et les personnes âgées d'autre part. Contrairement à tout ce que l'on imagine couramment, en 2000 cet indice était meilleur qu'en 1900 ! Certes, il y a eu des bouleversements démographiques en un siècle, mais tant qu'à présent la poussée des seniors a été plus que compensée par le recul des jeunes (dû à la dénatalité). Bien sûr, comparaison n'est pas raison : en 1900, les jeunes commençaient à travailler entre 12 et 14 ans, alors qu'aujourd'hui la scolarité est obligatoire au moins jusqu'à 15 ans et que la plupart poursuivent leur formation au-delà ; de même en 1900, hormis quelques rares fonctionnaires, il n'y avait pas de retraités, alors que l'AVS a été instaurée en 1947 pour assurer à chacun une fin de vie décente. Ceci souligne que les défis réels auxquels est confronté l'Etat-Providence, en termes de financement des pensions et du

système de santé, ne peuvent être toujours attribués de manière simpliste aux transformations de la démographie. C'est bien plus la socio-économie qui a changé et c'est là qu'il faut chercher des marges de manœuvre. Qui plus est en sachant raison garder : aujourd'hui, la Suisse occupe la 3<sup>e</sup> place sur le podium du vieillissement démographique derrière le Japon et l'Italie. Elle est deux fois plus vieillie que la Chine, trois fois que beaucoup de pays pauvres, et elle n'en reste pas moins l'un des pays les plus riches au monde...

Si les grands équilibres démographiques et socio-économiques définissent le cadre macro, au niveau micro des destinées individuelles la vieillesse a été étudiée et redessinée de manière bien plus nuancée grâce au développement de la gériatrie, puis de la gérontologie. La gériatrie est la médecine des personnes âgées. Genève, avec le professeur Jean-Pierre Junod (1930-1985), a eu un rôle pionnier dans le développement d'approches cliniques, techniques, qui s'inscrivent dans un projet humaniste respectueux. La gérontologie est une discipline originale issue de ce désir de reconnaître et reconquérir la vieillesse ; elle imbrique gériatrie et sciences sociales pour réaliser une approche authentiquement interdisciplinaire dont l'objet, simple et complexe s'il en est, est tout simplement la qualité de vie. De ce point de vue, la santé objective ne peut être séparée de la santé subjective, de la manière dont chaque personne vit son vieillissement, qui n'est pas qu'une question de sénescence, d'accommodation aux déclinis physique et cognitif, mais aussi de maintien des liens sociaux, notamment familiaux, de participation sociale, etc. Une fois encore, c'est à Genève, au sein de l'Université, qu'a été créé officiellement le premier centre de gérontologie de Suisse, en 1992<sup>2</sup>.

Les recherches menées au sein de ces institutions ont bouleversé les conceptions acceptées jusque là. Sans remettre au goût du jour des stéréotypes opposant la fougue des uns à la sagesse des autres, il est par exemple bien établi aujourd'hui que si la faculté d'apprendre, d'assimiler de nouvelles connaissances est effectivement plus prononcée chez les jeunes, par contre la capacité de synthèse n'atteint pas son maximum avant 45-54 ans et elle se maintient longtemps au-delà de ce seuil. En somme, les groupes d'âges ont des qualités différenciées mais chacun a les siennes... Quant à la gérontocratie, il serait naïf de croire qu'elle n'existe pas, ni n'exerce d'effets pervers, mais ces tendances vont aussi de pair avec le développement des relations inter-générationnelles. Les relations entre grands-parents et petits-enfants ont ainsi suscité une masse de publications, à juste titre d'ailleurs. Plus généralement, comme l'écrit Cornelia Hummel : « Parallèlement à l'avancement des travaux théoriques, la gérontocratie se découvre une responsabilité sociale dans la construction et la diffusion d'images de la vieillesse. Des chercheurs [...] interpellent directement la communauté

---

<sup>2</sup> On peut prendre connaissance de ses activités sur le site <http://www.unige.ch/cemtres/cig/>

gérontologique sur cette question : *Pourquoi avons-nous tendance à dépeindre les personnes âgées comme étant plus malades, plus faibles et plus malheureuses qu'elles ne le sont vraiment ?* (Thornstam 1992, 318) » (Hummel 2003, p. 88).

De fait, l'espérance de vie à la naissance, qui en Suisse était au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale de l'ordre de 65 ans pour les hommes et 70 ans pour les femmes, a atteint à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle des valeurs de respectivement 77 et 83 ans ! Au hit-parade de la longévité, les Helvètes figurent dans les premiers rangs. Ces progrès fantastiques, qui constituent une formidable victoire de l'humanité, ont durant longtemps été dus au recul de la mortalité des enfants. Mais depuis une trentaine d'années, ce sont les âges les plus avancés qui sont les moteurs de la dynamique. La gériatrie, en développant les capacités à traiter des patients âgés de maladies graves (cancers, maladies artérielles), est une des causes importantes de cette évolution. Un biométricien, Fries, avait proposé une courbe idéale de survie selon l'âge. Désormais, aux âges avancés, la réalité a dépassé la science-fiction : la survie est encore plus importante que l'espérait la courbe idéale.

Mais le gain de vie n'est pas que quantitatif. Collaboratrice du Centre interfacultaire de Gérontologie de Genève, Edith Guilley a calculé – grâce à l'enquête suisse sur la santé et aux recensements fédéraux de la population – le nombre d'années vécues après l'âge de 65 ans selon l'état de santé, et son évolution de 1992 à 2002. A cette dernière date, ceux qui atteignaient l'âge officiel de la retraite pouvaient espérer vivre en moyenne encore 15 années sans incapacité, sans handicap, et de l'ordre de 18 ans du côté féminin. L'espérance de vie en bonne santé au-delà de 65 ans, elle, se situe à 12 ans pour les hommes et plus de 13 ans pour les femmes. Le trend sur dix ans est d'un grand intérêt car les années en mauvaise santé ou avec incapacité n'augmentent pas ! Les progrès de l'espérance de vie de 1992 à 2002 en Suisse ont correspondu à des gains de « bonnes années », d'années durant lesquelles on peut profiter de la vie. Une opinion commune veut que le vieillissement, en particulier la multiplication par huit du pourcentage de Suisses âgés de 80 ans et plus au cours du XX<sup>e</sup> siècle, doit aller de pair avec une augmentation des maladies, de la morbidité, en fin de vie. Une autre thèse défend la perspective d'une « compression des morbidités ». C'est plutôt ce qui se passe ces dernières années, même s'il est trop tôt pour dire si la tendance est lourde et durera.

#### **4. Au-delà des représentations : réalités du présent, défis du futur**

La stigmatisation de la vieillesse et du vieillissement a été tellement loin dans les années 1950-70 que par après le balancier est parfois reparti bien loin, nous amenant d'un excès à l'autre. Les acteurs économiques ont découvert le marché profitable et en pleine croissance constitué par des sexagénaires et septuagénaires encore en bonne santé, disposant de capitaux solides, désireux de profiter de la vie. Du coup, il y a deux ou trois ans, une célèbre marque de soda américaine a

produit un spot publicitaire représentant un vieillard âgé de  $\pm 70$  ans, debout les bras en croix au-dessous d'une falaise, puis plongeant dans la mer une vingtaine de mètres plus bas. Exaltation de la vie pétillante... Qu'il me soit permis de déconseiller vivement à quiconque d'adopter un comportement aussi dangereux en général, et à 70 ans en particulier. La vieillesse continue et continuera à être un processus de fragilisation, même s'il se fait de plus en plus progressif.

La réalité est en effet bien que se dessine un « 3<sup>e</sup> âge » qui apparaît désormais comme une nouvelle phase de la vie, libérée du travail et offrant encore bien de la place pour des projets. L'analyse des recensements fédéraux, en particulier du plus récent, celui de 2000, est particulièrement éclairante. Elle a été menée par un équipe genevoise interdisciplinaire réunissant Charles Hussy, géographe, Claudine Sauvain-Dugerdil et Philippe Wanner, démographes, ainsi que Edith Guilley, gérontologue. Ils montrent que les générations actuelles de retraités bénéficient incontestablement d'une situation globalement avantageuse. A chaque recensement depuis 1970, avec l'arrivée de nouvelles générations le niveau d'éducation des retraités augmente. Leur vie professionnelle s'est déroulée largement en période de haute conjoncture dans un système associant les promotions et augmentations salariales avec l'ancienneté. Nombreux sont donc ceux qui ont quitté la vie active au sommet de leurs revenus, et dont les rentrées financières sont sécurisées par les premier et deuxième pilier, voire un troisième. La plupart ont aussi bénéficié de la conjoncture immobilière. Soit ils ont acquis un logement dans les années 1960 ou 1970, soit ils sont entrés dans un logement il y a longtemps et bénéficient de loyers bas à modérés pour des biens parfois devenus trop grands, voire même trop difficile à entretenir, après le départ des enfants ou le décès du conjoint. Qui plus est, certains, surtout des femmes qui sont restées au foyer, puis ont perdu leur époux, peuvent se retrouver dans des situations très pénibles. Cependant, on ne peut contester que le bilan global soit hautement positif.

En y ajoutant l'augmentation déjà évoquée des espérances de vie sans incapacité ou en bonne santé, une évolution a priori paradoxale devient compréhensible : entre 1990 et 2000, tous les indicateurs de vieillissement progressent sauf l'institutionnalisation en EMS. La seconde moitié de la vie se vit de plus en plus en couple, puis en solo. Entre 65 et 79 ans, trois Suisses sur dix vivent seuls ; quatre à 80 ans et plus. La croissance de l'autonomie s'explique par une moindre prise en charge par les familles et, inversement par la mise en place de systèmes efficaces de soutiens à domicile, ainsi que par le meilleur état de santé des seniors. Mais il ne faut pas s'illusionner : ce résultat est aussi dû à la prégnance d'idéaux sociaux valorisant l'autonomie et l'individualisme ; à l'inverse, devenir dépendant, être à charge, est stigmatisé et ce en Suisse bien plus encore qu'ailleurs.

Les représentations sociales sombres de la vieillesse, l'héritage des visions très négatives qui se sont imposées après la Deuxième Guerre mondiale se sont déplacées des « vieillards » dans leur ensemble vers ceux relégués dans un « 4<sup>e</sup>

âge ». Cette nouvelle phase de la vie, censée débiter vers 80 ans, prend sur elle tous les stigmates passés, cristallise toutes nos peurs et sert de repoussoir, de contre modèle. A la base, il y a des réalités incontestables qui subsistent : le deuil, la solitude, la démence sénile l'incontinence et autres pertes de contrôle des fonctions physiques, etc. Tout cela a été repoussé loin dans le cours de la vie mais n'a pas disparu. Des incidents dramatiques mettent au grand jour ces fragilités, comme la canicule de 2003 qui a emporté 15'000 vieillards français. Les autorités publiques en ont rajouté dans le misérabilisme et la culpabilisation sociétale en assurant, avec une pompe sado-masochiste critiquables, les funérailles de quelque 80 de ces décédés, dont la dépouille était laissée à l'abandon.

Ce repoussoir, ce contre modèle, définit le projet de plus en plus populaire d'une « vieillesse réussie », d'un *successful ageing*. Bien vieillir, c'est retarder le 4<sup>e</sup> âge, c'est l'éviter au maximum. Cette approche implique en premier lieu la reconnaissance de la diversité des vieillesse et des vieillards. La recherche sur les facteurs de différenciation a mis en évidence toute l'importance de l'approche en terme de parcours de vie. C'est l'ensemble de la trajectoire et des expériences traversées qui façonne la vieillesse, laquelle devient ainsi en quelque sorte un projet de vie. Tout cela semble bien légitime et pourtant, il faut se méfier des effets pervers. Cette idée de réussir même sa vieillesse est clairement une fabrication de nos sociétés qui valorisent le succès en tout ! Elle est implicitement porteuse d'une forme d'élitisme individualiste qui fait porter sur chacun la responsabilité de sa vieillesse en niant les effets sociaux comme les inégalités sociales, les discriminations de genre, etc. Et ne parlons même pas du marchandising qui s'est récemment lancé avec frénésie à la conquête de ce marché, creusant encore le fossé entre ceux qui peuvent se payer liftings et pilules anti-vieillessement et les autres.

A travers ces diverses observations et réflexions, nous voyons à quel point nous restons prisonniers de représentations, et combien il est difficile de les dépasser pour faire face de manière raisonnée aux défis réels qui se posent à nos sociétés. Essayons d'aborder quelques-unes de ces perspectives qui composent notre futur, en cheminant de l'individu vieillissant jusqu'aux grands équilibres socio-économiques.

Sous l'impulsion de Christian Lalive d'Epinay, le Centre interfacultaire de Gériologie de Genève a mené une enquête d'une grande originalité intitulée *Swilso-o*, portant sur les *Swiss Older Old*. Parmi tant d'autres résultats, elle a montré que les personnes très âgées évaluent subjectivement leur état de santé comme meilleur qu'il ne l'est objectivement. C'est un phénomène d'accommodation à la réalité, d'acceptation réaliste que dans la grande vieillesse les soucis de santé fassent partie du quotidien, et ce réalisme les aide à préserver leur qualité de vie. La gériatrie est aujourd'hui prolongée et enrichie par les recherches en psychologie cognitive, développementale, que coordonne à Genève Anik de

Ribaupierre. Ces travaux soulignent, entre autres, la nécessité de sortir de la vision séculaire des « escaliers de la vie » que nous évoquions plus haut. C'est cette perception qui soutient l'idée que les vieillards « retombent en enfance », qu'ils vivent une déchéance. Certes, il est vrai que les enfants développent leurs compétences cognitives et leurs capacités physiques alors que les personnes âgées en perdent, mais ces deux phénomènes ne sont nullement les miroirs l'un de l'autre. Ce qui se passe dans la vieillesse est spécifique et gagnerait à être considéré précisément en termes d'adaptations, d'accommodations. Dans une perspective authentique de « vieillesse réussie », il est essentiel de développer nos connaissances sur les phénomènes de résilience, c'est-à-dire sur les capacités des individus à récupérer au lendemain d'accidents de la vie, que ce soit une fracture de la hanche ou un deuil. Ceci permettrait de cibler des politiques de soutien avec une forte valeur ajoutée sur la qualité de vie des êtres humains concernés.

Mais le soutien aux aînés n'est pas qu'une question institutionnelle, un enjeu qui engage l'Etat Providence ou Etat social : c'est aussi une mesure des liens qui nouent le tissu social, liens qui doivent aussi être, qui sont déjà aussi des liens inter-générationnels. Philippe Ariès a noirci sa dernière phase, celle du rejet de la vieillesse, de vieillards isolés laissés à eux-mêmes. Même si chaque cas individuel est un drame, même si des pratiques perverses existent encore, comme le déplacement en ambulance de mourants depuis les hôpitaux aux EMS, même si le suicide des seniors – bien plus fréquent que celui des adolescents – est encore un grand tabou, il n'en reste pas moins que peu de personnes âgées meurent seules. A l'initiative d'infirmières d'abord, les soins palliatifs se sont développés pour permettre une fin dans la dignité. Le système socio-médical a pris conscience de la charge qui, en raison des grandes mutations démographiques, pèse sur la « génération sandwich », celle des adultes qui doivent prendre soin et de leurs enfants et de leurs vieux parents, où en outre les femmes sont plus actives que dans les générations précédentes, où l'évolution des pathologies aux grands âges et de la technologie médicale peut résulter en de bien longues agonies. Désormais, non plus seulement le patient mais sa famille aussi sont soutenus par des équipes qui réunissent des compétences médicales, sociales et psychologiques. Il faudra un jour faire une analyse des notices nécrologiques publiées dans les journaux, qui reconnaissent de plus en plus la qualité de ces encadrements.

L'histoire critique de la canicule de 2003 est emblématique de cette question des liens sociaux. C'est une histoire dramatique et pourtant pas aussi sombre que les médias l'ont présentée. Un peu moins de 15 000 vieillards français ont succombé durant l'été 2003. L'enquête Swilso-o, déjà évoquée, a montré que 20 % des Suisses très âgés n'avaient plus d'enfant, pour une raison ou une autre. Il est certain que cette proportion est plus élevée en France qui a été pionnière dans le déclin de la fécondité. Mais même en utilisant ce chiffre minimal, cela signifierait qu'au moins 3000 de ces victimes de la canicule n'avait aucun rejeton pour les soutenir. Il reste à enlever ceux qui avaient encore leur conjoint à leur côté, ou

un frère ou une sœur assez proche pour leur venir en aide, mais en tout état de cause, plusieurs centaines n'avaient aucun parent susceptible de prendre soin de leur dépouille. Si « seuls » 80 ont eu droit aux pompes républicaines, à des funérailles solennelles, c'est que dans la grande majorité des cas, d'autres y ont veillé. Contrairement à ce que toute une médiatisation a pu donner à penser, les solidarités ont été bien plus nombreuses que les abandons. Et tout aussi clairement, une part importante de ces 15 000 décès aurait pu être évitée par de meilleures pratiques, un meilleur encadrement.

C'est dans cette réalité en demi-teinte que se dessinent nos options pour améliorer la qualité de vie des aînés. L'expérience suisse des quinze dernières années montre bien que l'autonomie – individuelle – dépend de réseaux – sociaux – de proximité, familiaux et/ou institutionnels. Le développement des soins à domicile, dont quelqu'un comme Hermann-Michel Hagmann se fit le pionnier en bâtissant des ponts entre le monde académique et celui de l'action sociale, a prouvé son efficacité. Mais une fois encore, il faut savoir raison garder et éviter que des personnes qui seraient bien mieux en institution restent seules chez elles. Plus encore, il reste beaucoup à faire pour, toujours au-delà de l'institutionnel, serrer le tissu social. Des initiatives prometteuses et encore trop rares se localisent dans des villages ou des quartiers, comme lorsque des seniors assurent la garde des enfants au-delà des heures, ce qui crée du lien et facilite la conciliation des vies professionnelle et familiale pour les mères.

La dimension d'équité est fondamentale dans les rapports inter-générationnels, mais comme nous l'avons déjà souligné, il faut lutter contre la propension à dessiner le portrait d'*un* vieillard, à voir les personnes âgées comme une masse indifférenciée. Ce groupe est traversé par des clivages sociaux, puisqu'aussi bien vieillir à Champel ou aux Paquis n'est pas vraiment la même expérience. Or, la population âgée est et sera de plus en plus diversifiée, de plus en plus multiculturelle aussi, avec le passage à la retraite des immigrés recrutés massivement durant les périodes de haute conjoncture. L'accès à la vieillesse s'est « démocratisé », et cette tendance devrait fort heureusement perdurer. Mais cette hétérogénéité croissante génère de l'incertitude : il n'est pas du tout évident que les structures et les comportements observés aujourd'hui parmi les aînés seront encore valables dans vingt ans lorsque la population âgée aura été profondément renouvelée.

Cet avenir flou entretient des peurs que des scénarii démo-économiques excitent volontiers. On montre régulièrement des pyramides des âges de la population suisse telles qu'elles devraient se dessiner en 2050. Il arrive même que des agents d'assurance mobilisent ces exercices de science-fiction pour vendre leurs produits en utilisant la vieille tactique de la peur, celle qui annonçait déjà durant l'entre-deux-guerres la faillite du système français de pensions pour les années 1950... Un regard sur les chiffres a un effet objectivant. La Suisse compte aujourd'hui de l'ordre de 16 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Ils seront

30 % d'ici 2050, encore qu'un autre scénario de perspectives démographiques considère comme vraisemblable un plafonnement vers 25 % à partir de 2035. Les peurs actuelles ont une base objective : le contraste entre les classes d'âges creuses, celles nées à partir des années 1970, et les classes pleines, celles issues du baby-boom après la Guerre mondiale. Il en résulte mécaniquement une augmentation des 60 ans et plus depuis 2005 ! Cette envolée va inexorablement se prolonger jusqu'en 2025/2030, puis le vent du boulet sera passé et les structures n'évolueront que beaucoup plus lentement.

L'enjeu est donc devant nous. Il faut gérer ces vingt-cinq années de transition en maintenant les équilibres de base de nos sociétés, sans lesquels les questions d'équité ou de lien social deviendraient caduques. Outre les gains de productivité, une solution étonnamment peu débattue pour accroître le nombre d'actifs soutenant les inactifs consisterait à développer le recrutement d'une main-d'œuvre féminine, puisque les taux d'activités féminins sont encore loin des niveaux masculins, surtout si l'on raisonne en termes de temps pleins. Encore faudrait-il promouvoir l'égalisation des revenus et la conciliation travail-famille, faute de créer, une fois encore, des effets pervers comme la réduction d'une fécondité déjà basse.

Les discussions portent bien plus sur une autre option, le recul de l'âge à la retraite. De fait, l'augmentation des espérances de vie en bonne santé plaide incontestablement en ce sens. Le problème est ailleurs, dans le caractère universel de la norme : tout le monde doit partir à 65 ans, tout le monde devra partir à 67 ans ou à un autre âge choisi comme seuil. Or, nous savons empiriquement, sur base d'observations dispersées et disparates, que les actifs atteignent la soixantaine dans des états de santé extrêmement variés, avec notamment de fortes inégalités entre les travailleurs manuels et les cols blancs. Même parmi ces derniers, certains métiers – comme enseignants – « consomment » plus que d'autres. Pourtant, de manière assez extraordinaire, alors même que les défis ne sont plus pour demain, alors même que l'obstacle se dresse devant nous, nous ne possédons pas en Suisse de données complètes sur la santé et la longévité différentielles des groupes sociaux. Il est vital d'en disposer au plus tôt car, toute cette conférence a voulu le montrer, pour agir de manière raisonnée et efficace en dépassant des représentations qui nous emprisonnent, il faut que le savoir nous éclaire... Au-delà de la mécanique statistique, le futur est en fait ouvert, et c'est nous, quel que soit notre âge, qui en sommes les acteurs.

### **Orientation bibliographique**

Ariès, Philippe. 1977. *Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil.

Ariès, Philippe. 1984. *Images de l'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil.

- Bickel, Jean-François, Stefano Cavalli. 2003. « Fragilisation et exclusion dans le grand âge. Une analyse sociologique ». In Giugni, M., Hunyadi, M. (éds.), *Sphères d'exclusion*, Paris, L'Harmattan, pp. 159-214.
- Bourdelaï, Patrice. 1997. *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris. O. Jacob.
- Forney, Yannic. 2002. *Le vieillissement en Suisse au XXe siècle : au carrefour des sciences médicales et sociales*, mémoire de licence en Histoire économique et sociale, Université de Genève.
- Fragnière, Jean-Pierre, Maurice Nanchen (éds.). 2004. *Entre science et action. La démographie au service de la cité. Hommages à Hermann-Michel Hagmann*, Lausanne, Réalités sociales.
- Gourdon, Vincent. 2001. *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin.
- Guilley, Edith. 2005. « Longévité et santé ». In Hussy, Sauvain-Dugerdil, Guilley, Wanner (référence ci-dessous), pp. 55-71.
- Hummel, C. 2003. « La vieillesse, un âge obsolète ? L'improbable projet des alchimistes du XXI<sup>e</sup> siècle ». In J.P. Fragnières, F. Höpflinger, V. Hugentobler (éds.), *L'avenir – Attentes, projets (dés)illusions, ouvertures. Hommages à Christian Lalive d'Epinay*, Lausanne, Réalités sociales.
- Hussy, Charles, Claudine Sauvain-Dugerdil, Edith Guilley, Philippe Wanner. 2005. *Âges et générations. La vie après 50 ans en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la Statistique.
- Junod, Jean-Pierre. 1982. « Buts et limites de la gériatrie ». In *Cahiers de la Faculté de Médecine*, Genève, 5, pp. 36-41.
- Lalive d'Epinay, Christian. 1995. « La construction sociale du parcours de vie et de la vieillesse en Suisse au cours du XX<sup>e</sup> siècle ». In Lalive d'Epinay, C., Braun U. (éds.), *Vieillir en Suisse. Bilan et perspective. Rapport de la Commission fédérale*, Berne, pp. 29-37.
- Lalive d'Epinay, Christian, S. Pin, D. Spini. 2001. « Présentation de Swilso-o. Une étude longitudinale suisse sur le grand âge : l'exemple de la dynamique de la santé fonctionnelle ». In *L'Année gérontologique*, 15, pp. 78-96.
- Levy, Michel Louis. 1990. *Alfred Sauvy : compagnon du siècle*, Paris, la Manufacture.
- Michel, J.P., J.M. Robine. 1991. « Maladie et dépendance : le défi gérontologique ». In *Cahiers médico-sociaux*, 35, pp. 197-205.
- Sauvy, Alfred. 1952-54. *Théorie générale de la population*, Paris, Presses universitaires de France, 2 vol.
- Véron, Jacques. 1993. *Arithmétique de l'homme. La démographie entre science et politique*, Paris, Editions du Seuil.
- Wanner, Philippe. 2001. *Immigration en Suisse. Situation et conséquences démographiques*, Neuchâtel, Office fédéral de la Statistique.

## Cycle de conférences : VIEILLIR – UN DÉFI

**Une identité générative**  
**Olivier TARAMARCAZ**  
Pro Senectute Suisse, Vevey

Mardi 3 mai 2005

*Un jour Alice demande au lapin blanc :*  
*« Quelle direction dois-je prendre ? »*  
*« Ca dépend où tu veux aller ! » répond le lapin blanc ;*  
*« Je ne sais pas où je veux aller » dit Alice ;*  
*« Alors ça n'a pas d'importance quelle direction tu prends »*  
*conclut le lapin blanc.*

Alice au pays des merveilles

### **L'identité idem**

Le terme *identité idem* signifie *le même, le semblable, le commun, le connu*. « Il s'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit » (article idem, le Littré). On appelait docteurs *idémistes*, ceux qui dans les assemblées se contentaient d'opiner du bonnet, sans donner de raison. Le idem renvoie à d'autres identités, comme d'autres soi-même, qui nous sont proches, des identités que nous reconnaissons. Les identités sont parfois présentées comme des blocs. Mais qu'est-ce qu'une identité d'âge, sinon une identité anonyme, tant qu'elle n'est pas constituée par des expériences communes, partagées ? L'identité déterminée par l'âge est-elle garante d'une identité d'être et d'inter-être ? La sécurité identitaire, fondée sur l'âge est aujourd'hui chahutée. Elle est habitée par une insécurité identitaire. Plutôt que de questionner ce qui fonde l'insécurité, nombre d'institutions cultivent le cloisonnement, en retenant une seule face, celle définie par l'âge comme facteur déterminant.

Nous sommes tous porteurs d'une identité composite, formée par des appartenances multiples, croisées. Je peux ainsi être un infirmier à la retraite, ornithologue, marathonnier, protestant, arabophile, cultivateur de pommes de terre bio, animateur bénévole dans une radio locale, collectionneur de timbres représentant la faune de l'île de la Réunion, passionné de plongée sous-marine en apnée, photographe amateur, écologiste, membre de différentes associations culturelles.

Mon identité plurielle est ce qui me relie au monde par mes engagements, mes passions, mes filiations sociales, mes choix politiques. Je ne ferai peut-être plus de plongée sous-marine en apnée à quatre-vingt-dix ans mais je serai toujours porteur de ces multiples facettes qui ont formé la personne que je suis. Et ce que j'aurai vu sous la surface de l'eau aura contribué à me faire appréhender le monde différemment.

Le risque de suridentification à une identité « uniformisée », « labellisée », « catégorisée », peut amener à s'enfermer dans une sécurité identitaire, fondée sur un esprit corporatiste, groupal, clanique, et former de fausses identités, des identités de conformité, de classe, de « race », d'ethnie, de religion, pouvant s'affirmer dans une capacité destructrice, au nom de la sauvegarde d'une identité idem.

Cette identité-là, est sous-tendue par le présupposé que l'on n'apprend pas de l'autre. On peut lui ingurgiter quelque chose, de manière unilatérale, par l'imposition de son modèle, sans tenir compte ni de sa réalité, ni de son histoire, ni de sa culture. La subjectivité n'a pas de place dans un modèle uniformisé, que je définirai comme un modèle prescriptif, balistique. Dans ce type de modèle, l'environnement des sujets, le contexte extérieur, sont conçus comme des « décors », voire des obstacles, à renverser.

### **Savoirs relationnels**

Dans une démarche communicationnelle, sommes-nous en mesure de concevoir d'autres formes d'institutions qui ne ressemblent pas à des institutions ? D'autres formes de réponses aux questions posées par le vivre et par le vieillir ensemble ? Des espaces à l'intérieur desquels circule la vie ? Des lieux dans lesquels les personnes âgées comme les autres générations occupent une place porteuse d'un devenir ?

Les *savoirs relationnels* sont fondamentalement reliés à des histoires de vie, à des subjectivités en interrelation, à des expériences acquises dans le quotidien, tout au long de la vie. Dans la mesure où la transmission sociale est appréhendée comme une source de progrès au sein de la société, celui-ci n'est pas dépendant uniquement de l'action d'une seule génération, adulte et active. Il n'est pas lié qu'à une affaire de marché, extérieur à la sphère relationnelle. Si le progrès dépend aussi du côtoiement des générations successives, de leurs relations et de leurs interactions, ce progrès-là relève d'un autre ordre.

### **Le langage de l'intériorité**

Avec l'avance en âge, le développement de l'ego se réoriente entre extériorité et intériorité. Renée Houde (1999,98) le traduit par une métaphore : « Le cycle de

la vie adulte comporte ainsi deux battements analogues à ceux du cœur : un temps tourné vers le monde extérieur, un temps tourné vers soi (réflexion, introspection, rétrospection) ». L'adaptation n'est pas à saisir comme un simple comportement adaptatif, mécanique. Elle est plutôt à considérer comme un va-et-vient entre introspection et expression de soi, entre écoute de sa vie intérieure, de ses sentiments, reconnaissance des faits et événements qui constituent son histoire de vie, évaluation et réorganisation de ses choix de vie.

L'identité personnelle n'est pas seulement une appartenance « héritée », elle est un processus d'appropriation de ressources et de construction de repères, un apprentissage expérientiel, la conquête permanente d'une *identité narrative*. Hilmann (1993) invite à rapatrier dans nos vies la dimension dramatique de la vie, qui rejoint l'universel, l'existential, l'expérientiel. Il émet des réserves à l'égard d'une psychologie pétrie de science, mais désymbolisée, épurée, déracinée de l'historicité de chaque vie. Se mettre à l'écoute de soi est une manière de s'approprier son parcours de vie, en allant à sa propre rencontre, en lui donnant une forme, par le fait de relier entre eux les événements épars de l'ensemble de l'expérience vécue.

Eslin (1996,59) considère que le monde est commun : « quand la pluralité s'exerce en acte, quand joue la composition de visions diverses entre les hommes ; il se perd dès que cette pluralité ne joue plus, dès que les visions différentes entre les hommes ne composent plus. »

Une identité subjective, sans inter-, privée de *l'inter homines*, d'un espace entre les hommes, conduit à ce que Arendt nomme le *dés-interessement*. Le manque de conscience d'un intérêt commun réduit la possibilité de rapports sociaux nourrissants. Les individus atomisés adoptent une position de repli sur soi, qui n'est pas porteuse d'un intérêt commun. « Dans une société qui ne peut plus faire une place à chacun, les règles de socialité et même de réalité n'ont plus de poids » (Eslin, 1996,49). Alors peut apparaître un monde plus organisé que le monde réel, plus logique, dans lequel l'homme est *dé-lié* : « L'homme est privé du monde commun où l'on peut compter sur les autres, où l'on peut assurer son moi, par la confiance que nous font les autres et par la confiance que nous leur faisons. Le sens de ce qui est commun entre les hommes disparaît, il n'y a plus rien de commun entre les hommes » (Eslin, 1996,55). Dans cette perspective aujourd'hui commune, presque banale, l'histoire et la temporalité n'ont que peu de signification.

## **Le jardin des générations**

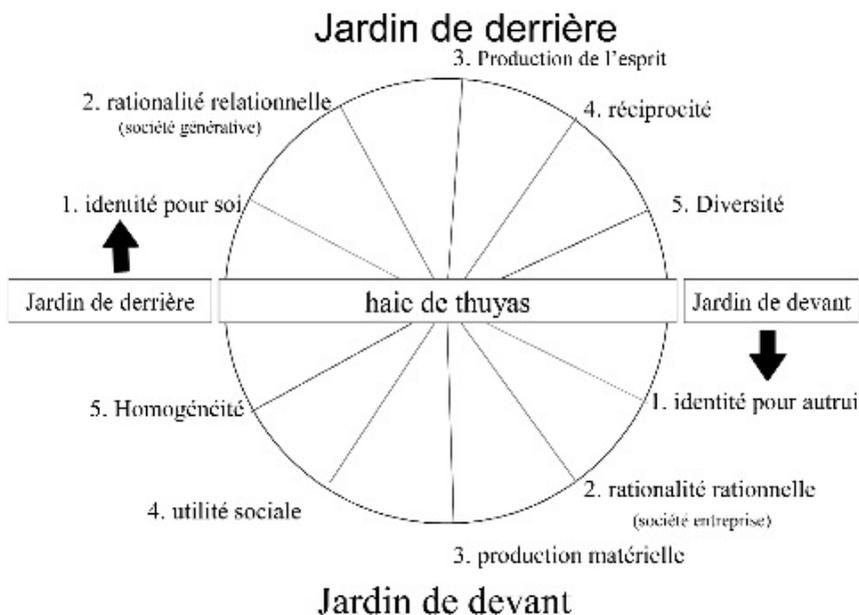
J'aime le jardin parce que le jardin est gardien de la mémoire. Comme le dit Nail (1999) il est conjugaison de la durée et de l'instant. Il est le lieu de la mesure et de la démesure, de l'ordre et du désordre. De la nature et de l'artifice. Le jardin

vient du francique « gard », ce qui garde. Qui protège. La métaphore du thuya y trouve donc une possibilité d'expansion. « Beaucoup de particuliers transmettent comme seul signe de communication à l'extérieur qu'il ne souhaitent pas créer une ouverture sur le dehors. Ils le disent en cherchant à boucher visuellement les limites, en arrêtant le regard aux bornes du terrain » (Nail, 1999,65). C'est une forme de culture commune. Il en est d'autres.

Dubar (1998, 136-137) distingue entre *identité-pour-soi* et *identité-pour-autrui*. Cette double identité se retrouve dans la métaphore du jardin anglais. Le *jardin de devant* et le *jardin de derrière*. Le jardin de devant correspondrait davantage à l'identité-pour-autrui, soit à une identité définie par autrui. C'est celle qui s'adapte aux normes sociales. L'identité-pour-soi représenterait plutôt le jardin de derrière, moins visible, expression des sentiments personnels, plus proche d'une réalité de vie personnelle. Dans une société centrée sur la production d'une identité par le travail, la production d'une identité constituée par des valeurs communicativo-relationnelles, centrée sur les générations, a tendance à ne pas s'affirmer hors de la sphère privée. Michel Serres (1991,77) parle de *savoirs de jour* et de *savoirs de nuit*, s'interrogeant : quelles sont les ombres que nous produisons par nos savoirs ? Nous avons à apprendre à creuser dans nos totalités. Serres (1991,22-23) évoquant le rapport du gaucher à la main droite et inversement, du droitier à la main gauche, nous décrit *hémiplegiques*, marqués d'une *pathologie de la division*, portant l'autre main en *bandoulière* : « L'hémiplegie paralyse à la fois ou la gauche du corps et la droite du cerveau ou la gauche de celui-ci et la droite de l'autre. Il me semble meilleur de vivre, parler ou penser avec tous ses organes qu'en retranchant de leur ensemble une moitié noire » (Serres, 1991, 23).

Le jardinier utilise ses deux mains pour travailler la terre. A quel type de jardin pouvons-nous comparer notre vie personnelle et professionnelle ? Comment dessinons-nous le jardin que nous affectionnons ? Dans le jardin anglais, par exemple, la notion de labeur domine et conditionne l'appréciation qui est faite de la beauté du jardin. « L'obtention d'un gazon sans pâquerettes ni trèfles est un travail à plein temps. Mais le résultat n'a d'égal que l'éthique protestante qui l'imprègne » (Nail, 1999,70). Nous vivons dans une culture mosaïque. Comment parvenons-nous à créer des liens avec cette réalité sociale complexe qui entoure notre petit jardin ? Est-ce que la porte de notre jardin est ouverte, est-ce qu'elle invite à entrer ? Y a-t-il des activités qui ne sont pas asservies à l'utilité d'un rendement immédiat, soit « des espaces où l'on peut explorer, s'égarer, ne pas aboutir, rebondir, utiliser l'accident, ne pas toujours savoir ce que l'on a fait, le livrer comme une question pour soi et pour les autres ? » (Gilbert Péliissier, 1992, cité par Beaulieu, 1993,79).

Le jardin de devant, c'est le lieu des obligations, le lieu des apparences, de l'adaptation, de la norme sociale, de la façade sociale. L'homme adapté est trop



© Olivier Tamarcaz

souvent un homme cloisonné. Il me semble essentiel d'introduire des déséquilibres pour favoriser des passages, des transferts entre les deux jardins. En privilégiant les changements de place, en tentant d'amener dans le jardin de devant ce qui forme son identité personnelle, relationnelle. Trop souvent, c'est l'identité de façade qui s'impose jusque dans sa réalité personnelle. Comme le souligne Jean-Louis Servan-Schreiber (2002), auteur de l'ouvrage *Vivre content* : « Vivre est notre principale activité ». Or, nous nous évertuons à étouffer en nous tout ce qui relève de l'expression de cette vie. Nous perdons la capacité de jouer, de nous amuser. Nous sommes porteurs d'une parcelle d'enfance, de rêve en chacun de nous. Si nous la laissons s'éteindre, au profit d'un fonctionnement social, d'une conformité à la norme, nous participons à la détérioration de la qualité de notre vie, de sa diversité, mais aussi de celle de notre entourage.

### **Production économique : le jardin de devant**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'idée de régularité dans l'histoire n'est plus attribuée aux générations, mais fondée sur les cycles économiques (Attias-Donfut, 1988,69), comme nouveau modèle, qui impose au rythme de la vie humaine et au découpage des temps par générations des cycles qui ne lui correspondent guère. Le découpage des temps par générations détermine une approche centrée

sur l'homme. Le primat économique ne donne pas de moyen de compréhension de l'histoire des hommes en dehors de la sphère du travail. L'approche de l'histoire par les générations a introduit un questionnement social dans la société, que l'approche économique a progressivement évacué.

Nous assistons encore aujourd'hui, à une tentation politique et économique, de rentabiliser ce temps de la retraite par une modélisation proche du système économique, comme si les acteurs sociaux n'étaient pas en mesure de penser les modalités communicationnelles entre générations sous d'autres formes que celles des rapports d'utilitarisme, de rentabilité. Dans le cas précis, le temps social est considéré comme un temps mort.

De 1993, Année européenne des personnes âgées, à 1999, déclarée par l'Organisation des Nations Unies *Année internationale des personnes âgées et des relations entre générations*, les actions mettant en lien les générations se sont multipliées. La majorité des projets présentés comme projets intergénérationnels, sont issus d'initiatives prises par des associations œuvrant dans le champ de la vieillesse. La question reste posée de savoir quels types d'actions aurait suscité une Année internationale des enfants, des jeunes et des relations entre générations ? Cette dynamique européenne, internationale, a permis de considérer quelques enjeux communs à plusieurs pays, en les abordant sous un même angle, celui des générations. Un des premiers enjeux, systématiquement évoqué cependant, n'est pas tellement relié aux relations de réciprocité entre générations mais, précisément, centré sur le phénomène de vieillissement de la société, pointé comme un défi majeur.

Cette réalité a conduit les instances sociales à vouloir dynamiser cette société vieillissante, en tentant de réduire l'impact jugé négatif du groupe de population marqué par l'âge. Cela s'est notamment engrammé en les associant au projet de développement et de progrès de la société, par une intégration dans des activités d'utilité sociale.

C'est dans cette ligne que le Conseil de l'Europe, le 26 novembre 1989, lors de la décision de déclarer 1993 Année européenne des personnes âgées, a souhaité promouvoir (Flynn, 1995,9) : a) une assistance mutuelle entre les générations, soit par l'intermédiaire du travail volontaire des personnes âgées, soit par une intégration dans le travail au bénéfice de la communauté locale dans laquelle ces personnes vivent ; b) des mesures pour encourager l'indépendance des personnes âgées.

C'est parallèlement vers la question du rôle des personnes âgées, de leur place dans la société, que la promotion de l'année 1993, comme de l'année 1999, ont été envisagées. Il s'agissait par ces projets de contribuer à : « une image plus positive des personnes âgées ». Cette pensée apparaît au même moment que l'image du poids trop lourd des personnes âgées et de leur inutilité.

Dès lors, leur donner une image positive, pour des acteurs habités par l'idéologie du travail comme facteur d'intégration, ne pouvait que s'articuler à une perspective économique, ne pouvait se faire qu'en les intégrant dans le travail, « au bénéfice de la communauté locale dans laquelle ces personnes vivent ». L'orientation de la solidarité intergénérationnelle est ici orientée, sous couvert d'échanges de compétences, de partage de connaissances, vers la rentabilisation du temps des retraités qui est considéré comme un temps vide, un temps mort. Dans une société de l'économique, et du marchand, la case vide n'est pas admissible. Ce temps creux met en péril, dans la mesure où il interroge trop fortement l'équilibre social général fondé sur le travail, considéré comme temps plein.

Ainsi, les relations entre générations sont trop souvent considérées seulement à partir du modèle économique, de rentabilité et de mise au travail. Maintes propositions émanant des milieux de la recherche sont seulement un reflet pauvre, du paradigme de production économique. Ainsi, la représentation qu'il y a trop de vieux, qu'ils coûtent trop cher, a incité à développer des instruments socio-politiques prétendument solidaires, pour qu'ils deviennent enfin utiles. Ce langage codé sous des intentions a priori bienveillantes, est nourri par une idéologie de morale économique. En politique sanitaire, le rationnement des soins aux personnes âgées, pour ne pas déséquilibrer les budgets par des dépenses inégalement réparties entre les individus, est de haute actualité. Les rapports entre générations se trouvent en tension entre une solidarité publique, résultat de la conquête de la solidarité dans les pays démocratiques, aujourd'hui mise en cause, et un utilitarisme *bienveillant*, plaçant la solidarité entre générations du côté de la responsabilité des aînés qui auraient le devoir, en contrepartie de la solidarité publique qui leur est adressée et, du fait qu'ils sont libérés du poids et de la contrainte du travail, de s'engager dans des activités d'utilité sociale. Le débat de la Commission fédérale d'étude des problèmes de la vieillesse (1995) et la proposition de mettre sur pied un *nouveau pacte intergénérationnel* formel, en incitant les retraités à s'impliquer dans des services à la société, relève en partie de cet ordre mécanique, d'un ordre de marche en quelque sorte.

### **Production de l'esprit : le jardin de derrière**

L'idée de progrès réservée exclusivement à la sphère de production dans la vie professionnelle, exclut des actions productives le développement humain résultant de la sphère relationnelle. Elle exclut également les projets personnels, qui sont aussi significatifs que les actes limités, impersonnels, réalisés dans la sphère de production par le travail.

Comte (1880, 1<sup>re</sup> édition ; 1908) a évalué à trente ans en moyenne la durée de la vie productive d'un homme à son époque. Il a considéré ce temps comme trop court pour *réaliser des œuvres*. Il a introduit une perspective philosophique aux considérations sur les générations, se distinguant des analyses centrées exclusi-

vement sur la production par le travail. La *production de l'esprit* a remis en question l'idéologie du ralentissement du progrès par la longueur de la vie humaine, ou par l'*inertie* des personnes vieillissantes. Au contraire, pour Comte, une plus grande durée de vie permet la réalisation de plus grands projets et, par conséquent, un progrès de la société plus significatif<sup>1</sup>. Cette position se retrouve chez Cournot (1872, 1re éd., 1973), pour qui le monde des idées, comme reflet de l'univers des générations, imprime une autre chronologie que le calendrier mathématique. En Italie, Ferrari (1874) distingue entre *génération pensante* et *génération matérielle*, interrogeant la prééminence de l'idée de progrès réservée exclusivement à la sphère de production matérielle. Michel Serres (1986, 131) le compile ainsi : « si les gens de culture et de science ne s'intéressaient plus qu'à ce qui n'a pas d'intérêt, il pleuvrait des inventions sur notre monde, avec abondance et grâce. Gratuitement, sans tarissement ».

L'émergence de cette vision au XIX<sup>e</sup> siècle, orientée vers les idées, comme pôle d'identification et de reliance entre générations, a été phagocytée par une approche moins organique, plus mécaniste : la chronologie économique, comme repère unique. Le découpage des temps par générations détermine une approche centrée sur l'homme. Alors que le primat économique ne donne pas de moyen de compréhension de l'histoire des hommes en dehors de la sphère du travail, la *production de l'esprit* a remis en question l'idéologie du ralentissement du progrès par la longueur de la vie humaine. C'est précisément l'allongement de la vie humaine et du côtoisement des générations successives qui a introduit des conditions de lenteur préservant d'innovations violentes, et garantissant un équilibre social. Il serait dès lors appauvrissant de ne considérer l'apport des générations aînées qu'en termes de production matérielle, soit d'un apport par défaut d'identité propre à la vieillesse, par défaut d'identité commune à toutes les générations.

Aux formalismes institutionnels, les projets intergénérationnels peuvent répondre par une valorisation de l'informel, des relations égalitaires, dans un projet de participation démocratique de chacun au développement de la collectivité. Jean Debuyné<sup>2</sup> (cité par Baguet, 1999, 108) écrit en contrepoids à la vision économique de l'homme : « Il n'est très souvent aujourd'hui regardé que comme un client ou un consommateur. Comme les retraités, eux, n'ont plus de profession, ils n'ont plus de hiérarchie, plus de plan de carrière ni de titre, ils ne peuvent plus être regardés que comme des hommes et des femmes. Ils ne sont plus

---

<sup>1</sup> Cette idée est développée par Dromel (1862) : « L'homme vaut surtout par les idées qu'il représente ; or, le vieillard de 70 ans possède, encore presque intact, le même idéal qu'il conçut à l'âge de 25 ans environ, et cet idéal se trouve aujourd'hui primé par deux ou trois générations d'idées plus récentes, plus approfondies et mieux appropriées à nos besoins actuels et à nos désirs futurs ». Pour Dromel, l'homme de 50 à 70 ans est enrichi d'une nouvelle force, l'*expérience*, mais celle-ci lui est cependant *inutile*.

<sup>2</sup> Rédacteur en chef de la revue *Vermeil* ; aumônier des Guides de France.

ouvriers, employés ou cadres, ils ne sont plus qu'humains. (...) Ils veillent, ils sont la garantie que le monde qui est en train de naître sera un monde humain. Les retraités sont des hommes et des femmes qui ne se définissent que par l'humain ».

### Jardiniers du lien social

Eric Schmitt et Gloria Serra (1997) ne contrediront pas le proverbe « J'avance dans l'hiver à force de printemps » (Anonyme, 1817) ou, comme l'a exprimé une personne âgée : « Pour devenir vieux il faut rester jeune longtemps ». Ils ont réalisé une étude à l'Institut d'études sociales de Genève, intitulée : *Adolescence et vieillesse : pour une pédagogie intergénérationnelle*. Les auteurs interrogent leur pratique autour de deux pôles alliant médiation et proximité : un projet social ne peut pas se concevoir dans l'éclatement des liens entre générations, voire l'exclusion des uns dans la marginalité et l'isolement des autres dans leur fin de vie ; les liens intergénérationnels répondent au besoin de repère pour les jeunes et d'expérience de vie à communiquer pour les aînés.

Les auteurs évoquent : « Nous avons assisté récemment à la disparition d'une personne âgée, décédée dans l'isolement, à proximité d'un foyer pour jeunes, sans qu'il y ait eu aucun lien, aucune relation de voisinage, aucune parole échangée. Paradoxalement, nous encadrons des jeunes désocialisés, en rupture, ne parvenant pas à créer des liens. Et nous reproduisons le cloisonnement dans nos institutions socio-éducatives ». Le découpage des âges est une invention sociale et économique relative à une culture particulière. Il devient problématique sinon désuet aujourd'hui. Le découpage des institutions par catégorie, par typologie d'âge, de sexe, s'appuie sur un principe d'homogénéité. Une nécessité s'impose dès lors de s'interroger sur les légitimités qui fondent une démarche orientée vers des propositions renforçant ce découpage et cette homogénéité. Pour ces deux professionnels, si notre société n'arrive pas à relier ses actions à un passé et à un futur, elles resteront statiques. Et de se demander : notre société est-elle une société d'éternels adolescents, ne parvenant pas à former de projet social pour et avec les personnes vieillissantes ? Paradoxe de notre monde qui refuse en partie la vieillesse alors que les jeunes générations n'ont jamais eu autant de perspective d'atteindre le grand âge ! Et qu'ils n'ont peut-être jamais autant eu besoin du regard de l'autre pour construire une identité plurielle.

Puisque la vieillesse induit en quelque sorte un *mouvement de sortie* et que l'adolescence implique un *moratoire d'entrée*, se dessine une dynamique commune d'entre-deux. Cet entre-deux peut être un facteur de marginalisation, mais aussi de nouvelle socialisation. Socialisation à effectuer de part et d'autre. Pour trouver sa place en tant que *vieux*, en sortant des modèles de productivité socio-économique. Pour trouver sa place en tant que *jeune*, en entrant dans la vie adulte, à partir de différents apprentissages de base accomplis durant l'enfance et

l'adolescence. Eric Schmitt et Gloria Serra (1997) postulent en faveur d'une *dignité d'être* plutôt qu'une *dignité d'âge*. Par leur travail, ils font l'éloge de trois dimensions humaines essentielles : du processus d'*individuation* comme construction de la personnalité et de l'identité se développant à travers des rôles sociaux tout au long du cycle de vie ; de la *citoyenneté* comme participation à l'organisation de la société ; de la *solidarité* comme fondement des rapports humains. Cette triple identité nourrit autrement les rapports entre les âges que le découpage ségrégatif introduit par un modèle économique de plus en plus désocialisé.

### **Le silencieux savoir**

Qu'est-ce que nous faisons du « *silencieux savoir* » (Serres, 1986, 108) des générations, cet autre savoir que nous avons oublié ? Cet autre savoir qui questionne nos savoirs qui ne rêvent plus ? Cet autre savoir pluriel qui nous ferait rêver si nous l'écoutions ? « Pourquoi ne découvrons-nous plus de ces nouveaux savoirs qui traversent le temps ? Qu'avons-nous donc perdu pour nous laisser aller à l'histoire, ce mythe de mort ? » (Serres, 1986, 112-113) Comme travailleurs sociaux, nous disposons de qualités, de compétences, qui ne sont pas des outils quantitatifs mais de cet « art de la relation » (Joing, 1993, 2) qui constitue la particularité du secteur social. Comment valorisons-nous cette qualité-là ? C'est en se dotant de méthodes d'observation, d'évaluation de notre activité, que nous pouvons éviter « d'entrer dans l'avenir à reculons » selon l'expression de Paul Valéry que je me plais à rappeler.

L'intergénération, à mon sens, évoque non des routes, mais des chemins, des chemins buissonniers. Des *jardins de derrière* plus que des jardins de devant. Ces activités ne se traduisent pas en aptitudes monnayables. Ces routes de traverse renouent avec l'avancement dans un itinéraire personnel et interpersonnel de découverte d'un langage commun, de découverte et d'invention de lieux où je me plais à m'attarder parce que je m'y sens bienvenu. C'est ainsi qu'un jour je me suis arrêté dans un café à l'entrée duquel une pancarte ancienne accrochée au-dessus de la porte indiquait : « Même les gens pressés s'attardent chez nous ». Est-ce que dans nos jardins, les gens se sentent invités à s'attarder ?

De plus en plus de jardiniers déclarent apprécier par-dessus tout le processus au produit fini. Le processus, c'est la recherche de temps dégagé sur des tâches répétitives, afin de privilégier des interventions plus créatives. Des critères d'évaluation plus artistiques se profileront dans les revues de jardinage. A titre d'exemple, je vous emmène chez un de ces jardiniers qui est décrit comme suit : « Dans ce qui était un champ, Ken a commencé par introduire des creux et des pleins : un plan d'eau au fond du jardin face à la prairie, et une colline utilisant la terre de remblai, à gauche de la ligne centrale qui mène le regard du salon vers la campagne. (...) Le ruisseau serpente entre la maison et le plan d'eau, et mène le

promeneur le long de ses contours plantés de fleurs : par un parcours accidenté qui suggère un rite initiatique, les pas vont de la vie domestique à la disparition du jardin dans la campagne. Ce jardinier dit qu'il refuse catégoriquement de cultiver des annuelles. Faut-il voir dans ce choix la volonté d'ancrer le jardin et la vie, dans une durée symbolisée par la renaissance cyclique des plantes ? » (Nail, 1999, 70-71) Chez ces jardiniers, la promenade est à envisager comme une rêverie, une marche lente, nourrie de senteurs, de baies sauvages, d'envols d'oiseaux.

## Génération et reliance temporelle

Le terme de génération trouve un premier sens dans son lien d'évidence avec l'histoire. Il renvoie au temps, à la succession des générations. Le terme de génération historique renvoie aux groupes qui ont vécu dans une même période, qui ont connu un certain nombre d'expériences, d'événements communs. Cette dénomination renvoie également à celle de cohorte soit, les personnes nées durant la même période<sup>3</sup>.

Que placer sous cette problématique de la succession des générations ? Le démographe définit la génération par l'année de naissance, l'ethnologue considère les individus appartenant à un même degré de descendance, l'historien retient l'espace de temps qui sépare chacun des degrés de filiation (25 à 30 ans). La notion de génération inclut l'idée de continuité, d'attachement, d'intégration, d'appartenance. Des valeurs culturelles lui sont associées.

L'idée de génération ne peut être distinguée de l'idée de temps, de durée. Le *rapport au temps* est ainsi déterminant du *rapport aux générations*. Le temps est souvent divisé par génération, ce qui correspondrait à une *chronologie naturelle* (Attias-Donfut, 1988) : le temps qui tourne en rond fait référence au calendrier lunaire et solaire. Mais également, le temps par cycle évoque l'idée de continuité et indirectement, de solidarité des générations par-delà la mort. La continuité dans cette acception inclut l'idée de transmission.

## Temps cyclique : continuité dans la répétition

L'expression de *cycle des générations* fait écho au cycle répétitif de l'histoire, issu de la philosophie politique de Platon et d'Aristote. La notion de cycle évoque l'idée de retour perpétuel. Nous retrouvons ici une question liée à un enjeu qui peut se résumer par la trilogie continuité-transmission-répétition. Le

---

<sup>3</sup> Dans l'approche historiciste, chacun appartient à une génération historique. Ainsi, nous parlons, pour retenir des exemples contemporains, de la *génération 68*, de la génération Internet, de la génération de la libération sexuelle, de la génération de la Deuxième Guerre mondiale, de génération du pacifisme, de la génération du *Welfare State*.

temps cyclique symbolisé par le cercle, analysé par Eliade (1969), comporte l'idée d'un temps clos sur lui-même, un temps fini, un temps qui tourne en rond. Dans cette approche, l'histoire n'est pas à inventer. Il n'y a pas de temps continu mais, un retour permanent, répétitif d'un système déterminé. L'approche cyclique se retrouve dans les cultures valorisant le passé, l'héritage. Les générations anciennes y jouent un rôle de transmission des valeurs ancestrales. Dans ces cultures, le sens accordé aux relations entre générations est un sens unidirectionnel, quasi hiérarchique, par lequel les jeunes générations apprennent des générations anciennes à reproduire, à répéter l'ordre établi par les générations précédentes. Touraine (1997, 89) interroge dans notre culture cette idée de continuité : « Notre maîtrise du temps et de l'espace a disparu à mesure que notre identité cessait de se définir par l'acquisition de rôles sociaux ». Ainsi, notre société se situerait dans un rapport au temps qui n'est plus porteur de signe d'appartenance, un rapport au temps décalé du réel, étranger aux préoccupations d'un temps socialisé.

### **Chronos : la vieillesse ressemble au début de la vie**

La prééminence accordée au début du cycle<sup>4</sup> introduit une autre considération sur l'approche cyclique, en particulier sur la fin du cycle, associée au déclin. Une brèche est ouverte, dans les sociétés dites modernes, orientées vers le progrès social et économique, par une mise en cause du principe de répétition. Cela s'est traduit dans nos sociétés par une forte cristallisation de la vieillesse, associée au déclin. Le principe du déclin a été largement relayé par des idéologies tant économiques que culturelles. Dans cette conception, il y a plus d'espoir de développement dans le manque d'expérience que dans la maturité. Des personnes avec des acquis largement socialisés constituent un frein au changement.

Dans la conception de Kronos<sup>5</sup>, les hommes retrouveraient une liberté et une autonomie créatrice dans la vieillesse, qui ressemble alors au début de la vie, temps marqué par moins de contraintes que le temps professionnel, temps dans lequel les individus peuvent exprimer leurs talents. La vieillesse est alors considérée comme un temps de création, la continuité d'une vie dont l'expression

---

<sup>4</sup> Le terme polysémique de génération, a longtemps été associé à la jeune génération. Sa racine grecque *genos*, du verbe *genesthai* (venir à la vie) la situe dans cette période de vie. Aujourd'hui elle tend à « s'autonomiser de celle de jeunesse ». Elle évoque autant l'âge adulte que la vieillesse (Attias-Donfut, 1988, 159).

<sup>5</sup> Kronos, le père de Zeus, représente un temps oscillatoire entre la vie et la mort. Le temps s'écoule dans un sens, puis dans l'autre. Le temps se répète à l'envers (Leach, 1976). Dans cette visée, les hommes naissent de leur vieillesse. Cette idée a été reprise par Urs Kalbermatten (2001, 12-15) qui a renversé la courbe de vie, représentée généralement par une phase ascendante jusqu'au milieu de la vie et une phase descendante, pour annoncer le déclin de la vieillesse. Il a créé une courbe incurvée, comme un bol, la phase ascendante étant présentée pour la deuxième partie de la vie, selon le modèle du développement de compétences.

n'est pas le déclin, mais la possibilité d'approfondissements<sup>6</sup>, de mise en lien entre les événements. La progression ne s'exprime ainsi pas seulement de manière linéaire, mais par la possibilité de rétroagir, d'agir de manière continuée, durant tout le cycle, sans prévalence pour le début du cycle. Michel Serres (1991, 152) l'évoque sous une autre forme : « Le temps qui toujours dort se réveille par la création ». La création « inverse le temps ». Il y aurait ainsi non seulement un *capital jeunesse*, mais un *capital vieillesse*. C'est en quelque sorte ce qu'évoquent Rosenmayr et Kockheis (1963,93) : « le vieillissement, malgré des processus de décompensation partielle, peut-il signifier un *perfectionnement* de l'individu humain : un renforcement et un approfondissement de la personnalité, un détachement (au moins jusqu'à un certain point) à l'égard des sollicitations immédiates de l'environnement social, une assimilation et interprétation créatrice de l'existence, peuvent conduire à une nouvelle forme d'attention à autrui et à soi-même ».

### Même temps et temps intérieur différent

Cournot (1872 1<sup>re</sup> éd. ; 1973) au XIX<sup>e</sup> siècle, a considéré le domaine des idées comme un moyen de comprendre les régularités des événements, a priori découpsés. Le monde des idées reflète pour cet historien, l'univers des générations, au sens où les idées impriment une autre chronologie que le calendrier mathématique. Les idées forment un champ qui marque la chronologie du temps humain de courants d'idées. Cournot a retenu comme mesure temporelle le siècle, qui réunit trois générations vivantes, la jeune génération étant influencée par les deux précédentes, cette influence s'effaçant avec la disparition d'une génération, à la faveur d'un changement dans l'orientation des idées. Cournot a mis en exergue le fait que dans la société tous les âges se côtoient : « Les générations ne se placent pas bout à bout comme dans un tableau généalogique, elles s'emboîtent les unes aux autres » (cité par Attias-Donfut, 1988, 30). Cournot a ainsi cherché à identifier dans la temporalité de la vie humaine, une structure temporelle de l'histoire. Cette temporalité de trois générations vivantes qui se côtoient forme un *lien naturel* (Attias-Donfut, 1988, 28) se construisant et se consolidant par le partage d'expériences mutuelles.

---

<sup>6</sup> L'ouvrage de Heiner Hug *Les vieux débarquent* (1994), traduit d'une première version publiée en allemand aux éditions Orell Füssli Verlag, Zürich, en 1972, sous le titre : *Die Alten kommen*, s'inscrit dans cette ligne. L'auteur tend à mettre en relief la valeur de l'expérience des vieux. Il évoque notamment sur le plan politique la force que représente cette génération. L'auteur fait également l'éloge des prouesses créatrices des *très vieux* (1994,60-61) : Platon (427-347 av. J.-C.) écrit son *Philèbe* à 80 ans. Michel-Ange, né en 1475, commence à réaliser son chef d'œuvre à 72 ans : la coupole de la basilique Saint-Pierre à Rome. A 76 ans, il termine le *Jugement dernier* à la chapelle Sixtine. Voltaire (1694-1778) écrit entre 76 et 78 ans les neuf volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*. Igor Stravinski (1882-1971) écrit *Requiem canticles* à 84 ans. Frank Lloyd Wright, architecte américain, né entre 1867 et 1869, fait construire le musée Guggenheim de New York entre l'âge de 89 et 92 ans.

Mannheim critique l'idée d'appartenance à une génération du simple fait d'être né à une même période. Il considère que : « l'ensemble générationnel est un être ensemble d'individus, que quelque chose relie entre eux ; mais ce lien ne produit d'emblée aucun groupe concret » (1990, 42). Cet être ensemble socio-historique représente un phénomène social. Mannheim retient l'expression de génération effective seulement « dans la mesure où se crée un lien entre membres d'une génération » (Attias-Donfut, 1988, 59). Le phénomène de génération ne constitue comme tel pas une dynamique sociale. Il n'est pas en soi porteur d'un projet. La proximité d'âge, si elle est caractérisée par l'attrait mutuel, n'est pas fondatrice d'une identité générationnelle.

Il n'y a pas dans cette acception, de facto une identité générationnelle homogénéisée. À l'intérieur d'une même génération, peuvent être distinguées des *unités de génération* (Mannheim, 1928, 304). Ainsi, à un même événement socio-historique, des représentants de la même génération peuvent se positionner différemment. Pinder (1926) s'intéresse à ce qu'il appelle « la non-contemporanéité de la contemporanéité ». Mannheim la résume en ces termes : dans le même temps chronologique vivent des générations différentes. Ces générations vivent dans un temps intérieur également différent d'un point de vue qualitatif. Ainsi, pour chacun : « le même temps est un autre temps, c'est-à-dire un autre âge de soi-même » (Mannheim, 1990, 35). Dans cette perspective, « l'unité d'une génération n'est pas un lien social qui tend à la constitution de groupes concrets » (Mannheim, 1990, 41). En d'autres termes, la contemporanéité d'âge n'est pas déterminante d'une contemporanéité de pensée. À l'intérieur même d'un groupe d'âge spécifique, existe une diversité d'intérêts, d'identification et d'adhésion à des rôles sociaux. Dans cette conception, être jeune ne constitue pas en soi un indicateur de progressisme, de même que être vieux ne peut de facto être associé au conservatisme. Dans la pensée de Mannheim (1990, 52-53), le fait biologique ne détermine pas le monde des idées, et ne représente pas un phénomène intellectuel. De même, la contemporanéité chronologique n'est pas un gage d'une contemporanéité de pensée. La situation de génération est stratifiée par une dimension d'altérité historico-sociale.

Dilthey (1947 ; voir Attias-Donfut, 1988, 32-33) a tenté de distinguer entre l'idée de génération qui fait écho à un certain espace de temps et *l'expérience intérieure*, qui permet d'apprécier le temps dans une dimension de vécu commun. Dilthey centre la définition de génération en réservant sa constitution aux individus partageant les mêmes événements, étant imprégnés par les mêmes influences intellectuelles, culturelles, politiques : « La génération forme un cercle assez étroit d'individus qui, malgré la diversité des autres facteurs entrant en ligne de compte, sont reliés en un tout homogène par le fait qu'ils dépendent des mêmes grands événements et changements survenus durant leur période de réceptivité » (Dilthey, 1947, 43).

L'association entre un événement historique et une identité sociale renvoie à la construction symbolique du temps social (Attias-Donfut, 1988, 10-11). Parler de la *génération 68* par exemple, c'est en quelque sorte accorder à un moment de l'histoire d'une génération un repère de coïncidence d'interprétation de cet événement, désormais inscrit dans la mémoire collective. 1968 correspond à un espace-temps dont sont issues des transformations que l'on peut qualifier de trans-générationnelles. Si chaque classe d'âge est constituée de contemporains qui se côtoient au même moment dans la société, qui vivent *le même aujourd'hui* (Attias-Donfut, 1988, 50), chaque classe d'âge vit cet aujourd'hui à des tonalités différentes. La simultanéité des expériences réalisées dans un temps commun, par des générations différentes, contribue à composer la réalité sociale d'une diversité de rapports sociaux et culturels.

C'est ce que Ortega y Gasset évoque : « Il y a toujours deux générations agissant en même temps, en plénitude d'action sur les mêmes thèmes et au sujet des mêmes choses, mais avec un indice distinct d'âge et, pour cela, avec un sens distinct » (cité par Attias-Donfut, 1988, 52). Ortega utilise l'expression d'*indice distinct d'âge* qui, malgré la reconnaissance d'un *sens distinct*, considère cependant peu l'apport des personnes au-delà de 60 ans, qui appartiennent à un âge qu'il définit comme *inactuel*. Ainsi, malgré la prise en compte de la réalité d'une génération, ici celle des aînés, il considère leur influence comme très réduite. On retrouve ainsi dans les écrits de la première partie du vingtième siècle la prégnance du modèle économique et politique, soit une considération prioritaire aux générations dites effectives, aux générations adultes et actives professionnellement, alors que la jeune génération est définie comme *génération potentielle*, et la génération des aînés comme *inactuelle*. Dans ce triptyque, sont contenues à la fois l'idéologie du déclin et l'idéologie de la linéarité du temps, temps pointant uniquement en avant.

### Générations séparées

Le paradigme de *générations séparées*, a été associé à certaines générations d'insectes, qui ne s'enchevêtrent pas : les jeunes ne voient pas leurs parents au moment de l'éclosion, de sorte que les générations, séparées généralement par la durée de l'hiver, n'empiètent pas les unes sur les autres. La physionomie des générations d'insectes est uniforme comme leur durée. La perpétuité de l'espèce n'est accrue ni par l'expérience individuelle, ni par la mémoire sociale.

Le fonctionnement qui caractérise certaines populations d'insectes, dont la vie est prédéfinie, pré-organisée, correspond à un modèle que l'on pourrait associer à la société économique, sans mémoire sociale, qui tend à réduire, à annuler l'impact des autres apports que les apports matériels. « Si chaque génération d'hommes disparaissait en une fois et qu'une autre lui succédât tout d'un coup, comme cela a lieu pour les vers à soie et les papillons, la nouvelle race en admet-

tant qu'elle fût assez réfléchie pour choisir son gouvernement (ce qui n'est pas le cas pour les hommes) pourrait volontairement et par consentement général établir sa propre forme de constitution, sans tenir compte des lois et des précédents qui ont prévalu chez ses ancêtres » (Hume, cité par Mentré, 1920, 179-180). Par référence aux sociétés animales, en particulier les insectes, Hume et Mentré ouvrent une nouvelle perspective dans l'analyse des générations, faisant sauter le verrou économique comme repère central de la vie en collectivité.

### **Génération et mémoire sociale**

La génération, plutôt qu'une entité concrète, peut être définie comme un *ensemble anonyme* (Attias-Donfut, 1988, 208). La génération sociale renvoie à une expérience collective commune dans une durée commune, qui s'enracine dans une histoire commune. Hume (cité par Mentré, 1920, 180) distingue les générations animales des générations humaines, évoquant le point de vue que les insectes n'ont pas de *mémoire sociale* à la différence des générations humaines qui elles, se chevauchent et sont entremêlées. L'enchevêtrement des générations humaines « qui est le plus grand obstacle à leur discernement » assurerait à la fois la continuité sociale et la régularité du progrès : « Le progrès suppose le contact des vieux et des jeunes, qui permet la transmission sociale. Et la régularité du progrès résulte de la coexistence des différents âges au sein de la société ». La transmission sociale est ici associée au progrès, qui n'est pas dépendant de l'action d'une seule génération adulte, mais de la coexistence des différents âges de la vie. Cette caractéristique des générations humaines, soit de se côtoyer, est précisément ce qui leur conférerait, par *constitution naturelle*, un équilibre leur épargnant des innovations violentes, de même qu'une alternance monotone d'explosions et de piétinements. Le côtoiement perpétuel des générations « impose au mouvement social des conditions de lenteur et de sûreté qui garantissent son équilibre et son efficacité. Il y a entre les jeunes et les vieux toute une gamme d'intermédiaires qui atténuent les écarts de l'instinct d'innovation et la résistance des forces conservatrices, qui suppriment les heurts et ménagent les transitions » (Mentré, 1920, 180-181).

L'intérêt de cette réflexion se situe essentiellement dans le lien établi entre côtoiement des générations et progrès. Les travaux de Hume et de Mentré, revisités, contribuent à reconnaître et à articuler les spécificités propres à chaque génération.

### **Conscience de génération**

Piaget (1985, 123-124 ; 1981) utilise le terme de *décentration* (voir Smedslund, 1966, 159-168) pour se référer aux processus correctifs qui permettent le dépassement de l'égoïsme et le développement de la connaissance : « L'égoïsme cognitif provient d'un manque de différenciation entre son point de

vue et les autres possibles. Se décentrer, c'est déplacer son centre, comparer ses actions à d'autres actions possibles ». Attias-Donfut (1988, 188) s'appuyant sur ces analyses, considère que la conscience de génération survient à l'adolescence, comme processus de différenciation générationnelle, par la prise en compte du temps social et historique, soit la prise en compte des autres générations. Cette différenciation sociale est reliée aux rapports sociaux, par lesquels progressivement, l'adolescent se décentre de lui-même.

C'est en particulier dans l'émergence de l'adolescence et de la redéfinition des rapports aux adultes que la conscience de génération se forge. C'est ici dans une phase de transition, que se dessine l'affirmation d'une identité sociale<sup>7</sup>. Cette identité s'opère par l'expérimentation de relations avec d'autres personnes que celles de sa génération. La prise de conscience des autres générations permet l'émergence d'un processus de différenciation. Attias-Donfut (1988, 189) utilise le terme de *différenciation générationnelle* pour évoquer le processus de *décentration temporelle*, que la jeune génération intègre, relativisant sa propre durée, la resituant dans une *échelle de temps* constituée par la conscience d'une continuité dans la société. Cette continuité est rendue possible par la succession des générations et par les relations de réciprocité entre générations.

### **Côtoisement des générations et socialisation**

C'est en s'organisant pour promouvoir des intérêts collectifs relatifs au Bien commun, qui ne servent pas seulement ses intérêts privés, que l'on peut envisager une société humaine. Par conséquent, des vieux se rassemblant autour d'une identité commune fondée sur le comptage des années, élaborent une identité d'âge, soit une identité comptable, qui rejoint par le calcul de la quantité d'âge une logique propre au découpage économique. La citoyenneté n'est pas fondée sur l'âge mais, sur la coopération entre les différentes parties constituant la réalité sociale. La citoyenneté ne peut se résumer à la défense des ses intérêts privés. Le réflexe identitaire visant à privilégier la massivité aux dépens de la diversité, fut-ce la masse respectable des individus porteurs d'un âge respectable, comporte un risque. Ce risque, c'est l'euphorie associée à l'idée d'unité du nombre. Derrière le masque de l'âge rassembleur, peut se cacher une insuffisance de responsabilité vis-à-vis de l'autre et, vis-à-vis de la société. La fleur de la croissance

---

<sup>7</sup> « La conscience de génération, telle qu'elle survient à l'adolescence, procède à la fois de la différenciation générationnelle redéfinissant les rapports avec les adultes et de la prise de conscience du temps social et historique qui lui est inhérente et qui en est la condition. Elle est de l'ordre des rapports sociaux comme d'ordre cognitif. (...) différenciation sociale et acquisition de la notion du temps social et historique, sont dans une relation d'engendrement réciproque imbriquant étroitement processus cognitifs et interactions sociales. Tant que l'enfant baigne dans le monde des parents, il ne conçoit guère sa temporalité propre, sinon dans une sorte d'indifférenciation par rapport à celle des parents ; il acquiert la notion de son propre temps, détaché de celui de ses parents, en même temps qu'il entre dans le processus de séparation » (Attias-Donfut, 1988, 188).

démographique propice aux aînés en termes de nombre, ne les transforme pas de facto en acteurs du politique et du solidaire, comme par enchantement. Ce ne sont donc pas les qualités exclusives des personnes âgées qui sont à considérer en soi, mais l'entrecroisement des questionnements résultant de la coexistence des générations dans la société, et les nouveaux espaces à créer pour favoriser un dialogue démocratique, en faisant face à des responsabilités communes.

L'expérience de vie confère pour Mannheim une capacité particulière d'adaptation, de souplesse, de *réceptivité* des personnes plus âgées, à l'égard des jeunes. La dialectique des générations prend sens dans la position des jeunes générations devant la culture et son héritage. Le terme utilisé de *réjuvenation* de la société passe par le renouvellement constant des générations qui incorporent à leur mode de penser et de vivre des valeurs de l'ancienne génération, tout en introduisant d'autres<sup>8</sup>.

Ce qui caractérise notre civilisation contemporaine, c'est précisément le côtoisement des âges. Celui-ci peut être appréhendé comme un privilège nouveau, d'accroissement de la diversité sociale et culturelle. Il peut aussi être perçu comme une paralysie faciale dans le paysage moderne, considérant comme seules valeurs dynamiques celles d'une culture du changement, associées dans le discours aux jeunes générations mais, dans la réalité, bien plus aux valeurs économiques, utilisant les images associées à la jeunesse, pour promouvoir de nouveaux produits. Le paysage moderne, est composé par cette diversité des âges. Cicurel (1989, 164-165) prolonge la pensée de Auguste Comte par son analyse : « Ce serait un formidable contresens que de prêter au vieillissement démographique la menace d'un déclin de ces valeurs nouvelles. L'allongement de la vie est, au contraire, le plus sûr protecteur du changement. C'est parce que les individus mouraient trop jeunes, jusqu'à l'époque contemporaine, que les changements s'opéraient si lentement à travers l'Histoire. (...) Pour perpétuer le changement, il faut avoir le temps de gérer après l'avoir initié ». Le côtoisement plus long des générations successives est considéré ici comme contribuant au développement de la société et aux progrès sociaux. Le côtoisement abstrait des âges, propre à nos sociétés, réduit la palette des expériences de socialisation mutuelle.

### **L'identité : un accord intime**

Qu'est-ce que j'admets de placer dans une identité d'espèce, comme caractéristique propre à une identité d'âge ? Le fait de se poser cette question soulève un problème : l'idée d'identité d'âge est à la fois fondée sur des caractéristiques

---

<sup>8</sup> Dans la pensée de Mannheim, Attias-Donfut (1988,61) expose : « une société dynamique tend à accroître la réceptivité des vieux vis-à-vis des jeunes (...) dans certains domaines, les plus âgés font preuve d'une plus grande adaptabilité que les générations intermédiaires, qui ne sont pas encore parvenues à renoncer à leur vision originare du monde formé au cours de leur jeunesse ».

communes, ce qui est semblable, et sur des caractéristiques de différenciation, soit ce qui distingue. Cette identité est située dans un rapport au temps, dans un écart, une distance instaurée par le calendrier temporel. Il s'agit d'un rapport à un temps comptable, accumulé, plus qu'à une durée harmonisée. Cette identité par l'écart, le grand écart de l'âge, qui se définit par une séparation, me laisse perplexe. Il place devant une impossibilité d'apporter un éclairage simple, uniforme. De fait, l'association de mots identité et âge est un premier croisement. Ce croisement indique un nécessaire détour. Celui-ci éloigne de la possibilité de définir efficacement, rationnellement, logiquement, linéairement, de manière univoque, *d'une seule et même voix*.

Comment creuser dans nos totalités ? Comment comprendre l'identité des personnes sans considérer leurs lieux de croisement ? Comme lieux des possibles, soit des mi-lieux ? Le milieu peut être symbolisé par la métaphore du col : le col se situe au point le plus bas des points hauts et au point le plus haut des points bas. C'est un point de passage, un point de croisement. Une nouvelle borne. Cette borne renseigne, indique quelque chose. La borne de l'âge indiquerait-elle quelque chose sur les identités, sur les appartenances ?

### **Un signe commun de distinction**

*Insigna*, issu du latin, est traduit par « signe distinctif ». Il rejoint la notion d'identité. *Insigna* a donné *enseigne*. *L'encyclopédie des gens du monde* relève que *l'enseigne* au féminin, a un lien étroit avec le *signe*. Le signe c'est « la représentation de l'objet qu'elle annonce » (Larousse encyclopédique, 1978), par exemple la clef pour la forge du serrurier. *L'enseigne* c'est une indication que l'on met au-dessus d'un établissement, pour le signaler au public. Le Littré spécifie : « marque, indice pour faire reconnaître quelque chose ». *L'enseigne*, au masculin est abrégé de porte-enseigne, comme porte-drapeau. Le masculin porte le drapeau comme un étendard. Il représente l'institution, le patrimoine, la transmission formelle. Symboliquement, l'on dit aussi : « être logé à la même enseigne ». Les personnes marquées par un indicateur d'âge sont des personnes logées à la même enseigne de l'âge, comme signe distinctif et comme signe d'appartenance à une même identité (on les reconnaît à leur âge). Et peut-être à d'autres signes, qui signalent, qui indiquent quelque chose. Quels signes ? Qui indiquent quoi ? En latin, le terme *signum*, dérivé de *signare*, signifie *marquer d'un signe*. Du terme *designare*, soit *désigner*, l'italien a formé *disegnare*, qui se traduit par deux termes issus de *dessiner*, soit le *dessin* qui représente par des tracés, et le *dessein* : le fait de planifier, de projeter. Cette association entre *dessin* et *dessein* donne une extension à la désignation d'une identité. Le dessin symbolise l'expression de la pensée, du trait intérieur, de la subjectivité créatrice, le dessein pourrait être affilié à l'idée d'action, de projet, de réalisation de soi dans la mise en œuvre de ce qui me caractérise intérieurement, soit dans une dynamique

sociale de mon identité. *Indiquer* est issu du latin *insignare* (Dictionnaire étymologique des curiosités linguistiques), que nous avons traduit par *enseigner*. Que nous enseigne la notion d'identité ?

### De l'apparence aux appartenances

Le terme identité issu du bas latin *identitas* est défini comme suit dans plusieurs dictionnaires :

1. « le caractère de ce qui est un tout en présentant plusieurs aspects » de l'identité du moi (Larousse encyclopédique, 1978) ;
2. un accord intime (Larousse encyclopédique, 1978) ;
3. « la conscience qu'une personne a d'elle-même » ; « persistance de la conscience de soi qu'a un individu » (le Littré) ;
4. « c'est la mémoire qui fait votre identité ». « La mémoire étend le sentiment de l'identité sur tous les moments de l'existence » (Jean-Jacques Rousseau, Emile).
5. « le mécanisme par lequel une personne se confond avec une autre, souvent ses parents » (Larousse encyclopédique, 1978) ;
6. « le tout à fait semblable, qui ne diffère en rien » (Larousse encyclopédique, 1978).

La diversité des caractéristiques présentées sous le terme identité incite au questionnement :

- S'agit-il de produire de l'unité, en rassemblant les éléments divers qui, recomposés en permanence, permettent de saisir, de percevoir une forme de soi, de son identité ?
- S'agit-il de reproduire une unité en la réduisant à une identité d'âge, l'âge étant associé alors à une identité une ?
- L'idée d'entité, d'unité dans l'identité associée à l'âge ne reflète-t-elle pas une négation de la diversité sociale composée par les personnes définies par l'âge associé à un signe d'appartenance ?

Peut-on raisonnablement parler d'identité d'âge ? Ne serait-il pas plus prudent d'invoquer une appartenance à une classe d'âge, celle-ci influençant mon regard sur le monde, ma réceptivité à l'égard des actions développées dans ce monde. Mais cette appartenance ne suffit pas à elle seule à me situer dans la réalité sociale. Elle est d'abord en réalité une position sur l'échelle des âges. La position d'âge est pourtant bien aujourd'hui un marqueur social. La retraite - terme qui signifie le retrait du travail - est liée à un âge formel, dans la plupart des pays occidentaux. Un âge qui indique une sortie. Cependant, l'âge n'est pas en soi un

critère qui indique quelque chose en termes de dispositions personnelles. L'âge est-il un traceur de solidarité, de réciprocité ? Peut-on parler de dignité d'âge ? La dignité d'âge est-elle associable à une dignité d'être ? Cette dernière est-elle liée à l'âge ? Chaque être humain est porteur d'une dignité d'être, marqué par une commune humanité, indépendamment de son âge, de son sexe, de sa culture, de son origine.

## **Connaissance et reconnaissance**

L'identité a un sens générique qui se rapproche de la notion de reconnaissance. Cette notion est définie comme suit dans *Le Robert* : « identifier (quelque chose) en établissant une relation d'identité entre un objet, une perception, une image... et un autre (une autre), au moyen d'un caractère commun déjà identifié ; penser, juger (un objet, un concept) comme compris dans une catégorie (espèce, genre) ou comme inclus dans une idée générale » (Ricoeur, 2004, 29).

Identifier renvoie à un « acte de l'esprit » (Le Robert ; voir Ricoeur, 2004, 27). Il s'agit bien d'une démarche agie, qui nécessite une procédure de distinction. Quelles sont les marques de cette distinction ? Quels en sont les signes, les indicateurs, les traces, les images ? De quelles autres identités se distingue et de quelles identités se rapproche l'identité des personnes définies par leur âge ? Comment rompre avec une vision déterministe, habitée par une représentation figée de l'identité des personnes, avec un grand « I », comme si elle se manifestait dans une clarté totale, par évidence, comme un bloc ferme, qui ne demande aucun questionnement, qui ne supporte aucune empreinte nouvelle. Dans le clair-obscur de l'identité, je peux tenter de reconnaître ce qui peut être apparenté à, ce qui est identifiable par des caractéristiques propres, par les marques, par les appartenances. Je peux reconnaître une mésange charbonnière à son chant, à son plumage. Cependant, dans l'espèce « mésange », je peux identifier plusieurs types de mésanges appartenant toutes à l'espèce « mésange » : la mésange nonette, la mésange à longue queue, la mésange à tête noire... Récemment, j'ai entendu une interprétation de l'origine du nom Tamarcaz, soit celui que je porte, qui aurait pu être une recomposition de l'expression « T'as la marque ». Quelle marque me suis-je demandé ? Je ne le sais pas consciemment, mais j'en porte les traces transmises par les générations précédentes, comme un signe invisible visible, un tramé qui ne s'exprime pas par les mots, ni par l'âge, mais par le corps, par d'autres formes de langage.

## **Identité subjective et intersubjective**

L'identité n'est pas seulement subjective. Elle est intersubjective. Elle se construit dans l'interaction. Elle se forme dans le regard de l'autre. « La compréhension c'est la mobilisation de notre affectivité, de notre qualité proprement

humaine. Brusquement nous voyons que les autres sont sujets comme nous » (Vaz da Silva, 2002). Pour Lipiansky (1998a, 25-26), le soi est essentiellement une structure culturelle et sociale qui naît des interactions quotidiennes : « Autrui est, aux différentes étapes de la vie, un miroir dont chacun a besoin pour se reconnaître lui-même ». Lipiansky (1998b, 35-39) prolonge : « Autrui n'est pas seulement un miroir ; c'est aussi un modèle ». L'idée valorisée ici, se rapproche de la fonction émergeant d'une relation de filiation sociale : « L'identité se construit par assimilation d'un attribut *d'une personne valorisée* », de laquelle certains aspects sont intégrés à soi.

L'intercompréhension implique de la sollicitude, soit le fait de se sentir concerné par un être, de confirmer l'autre dans ce qu'il est et ce qu'il devient. C'est une relation d'être et d'êtres plus qu'une relation d'aide, un rôle à assumer, pour permettre à l'autre d'entrer ou de continuer à vivre dans un monde ouvert. Un monde à inventer. En quelque sorte, il nous faut une origine à perdre ou à quitter, d'où l'on puisse partir : une origine qui ne soit pas une arrivée. Il s'agit dans cette considération, d'une appartenance à porter par chacun. Cela rejoint le propos bergsonien évoquant la « reconnaissance des souvenirs » (voir Ricoeur, 2004, 33). « Ma vie n'est pas historique, chronologique et linéaire (elle l'est bien sûr, comme toutes les vies, mais ce regard ne m'intéresse pas) ; ma vie est l'ensemble des instants qui m'ont éblouie, remplie, me laissant quelque chose de la vie et du sens de la vie » (Villeneuve, 1998, 89).

La référence à l'identité subjective, ou intersubjective, intègre l'idée de remaniements et d'intégration des événements de vie liés aux différentes étapes de vie. On la retrouve développée chez Erikson. La vie est un processus dynamique, toujours en partie inachevé et repris, constitué par les relations entre les individus. La conscience est conscience d'un sujet (Husserl). Ainsi, cela implique la capacité à se décentrer de sa propre conscience, pour devenir conscient de la conscience d'un autre sujet, de sa singularité, des différences qui le caractérisent, de son parcours de vie, de ses ressources, de son expérience, de ses compétences, de ses capacités adaptatives, de son réseau relationnel, etc. Ainsi, nous pouvons construire du sens, établir des liens, intégrer des événements particuliers, mettre en perspective des aspects qui apparaissaient comme hétéroclites, percevoir une cohérence dans notre manière d'être au monde, faire évoluer les représentations de soi, consolider son identité personnelle et sociale, développer la confiance et l'estime de soi, acquérir ou renforcer des compétences, utiliser des ressources personnelles.

### **La société vieillit et... stagne**

L'expression d'Alfred Sauvy : « la société vieillit », a nourri l'idée d'une société qui manque de dynamisme, d'une société qui « stagne » voire qui recule. L'âgisme, défini comme un préjugé défavorable à l'égard des personnes âgées,

s'explique par le sentiment négatif que chacun porte en soi, à des degrés divers, vis à vis de la vieillesse. Les mythes reflètent un manque de connaissance à propos des personnes âgées ou le peu de rapports qu'on entretient avec les membres de ce groupe d'âge. Nous sommes placés devant des éthiques concurrentes.

Tout d'abord, la conquête de l'individualisme a conduit au développement de valeurs associées : l'autonomie des personnes ; des choix de vie plus ouverts ; une responsabilité individuelle accrue. Parallèlement, la conquête de la solidarité est liée à des valeurs de coopération : de démocratie sociale, de réduction des inégalités sociales, d'humanité commune. Aujourd'hui ce champ de tension tend à profiter à une vision individualiste, plus qu'à une vision solidaire, à un rapport de compétition, de concurrence entre générations, plus qu'à un rapport de coopération et de réciprocité.

### **L'âge : un frein aux progrès**

Ainsi, dans les médias, nous pouvons percevoir une tentation de considérer l'apport des personnes vieillissantes comme un « frein » au développement de notre société. La génération des personnes vieillissantes, située hors du champ de production économique est appréhendée comme un « poids » qui ralentit la croissance économique, notamment. Cela se traduit en termes d'images par des représentations de fermeture. Dans nos sociétés occidentales, nous privilégions une conception du monde qui va vers l'avant et vers l'inédit, de gauche à droite, de manière linéaire. Le progrès est devant soi et pas derrière. Aujourd'hui, cette métaphore est contrariée par l'image du vieux : l'horizon est bloqué par le poids physique du vieux. Les médias tendent à reproduire cette représentation : à titre d'exemple, L'Hebdo a proposé au début de l'été 2004, une couverture représentant une image de retraité, accompagnée d'un titre symbolique : « Plus riches que jamais. En pleine santé. Les retraités s'éclatent », suivi d'un sous-titre sous forme de question : « Et les autres générations ? » L'image représente un homme sexagénaire. L'image est présentée de droite à gauche. L'homme illustré, effectivement court, ce qui l'identifie à un rythme commun dans notre société du « vite ». Cependant, il court de droite à gauche, en d'autres termes, à reculons, en arrière. Derrière lui se dessine un ciel pommelé de nuages légers. Il flotte, il surfe. Il s'amuse. Son énergie ne lui sert qu'à lui. L'image présente un individu qui n'est pas relié aux enjeux qui traversent notre société. Cela sous-tend une sorte d'égoïsme flagrant. Etonnant ! Car dans notre société, l'égoïsme est une valeur sacralisée. La compétition est considérée comme un bienfait national. Dès lors, qu'est-ce qui nourrit l'idée que d'être à la retraite et de s'affirmer, peut être perçu comme « suspect » ? Les titres sont clairs. Ils mettent en opposition deux éléments : les vieux sont riches et en pleine santé. Les autres générations travaillent pour garantir une AVS toujours plus lourde. Est-ce que notre société ne doit pas reconsidérer cette situation qui deviendrait intenable (dans la logique de

l'intitulé) ? Sous couvert de valorisation de l'autonomie des générations de retraités, nous percevons ici une mise en tension entre des intérêts collectifs assumés par les générations qui travaillent et les intérêts personnels des retraités qui « s'éclatent », à priori sans se préoccuper des problèmes de société.

Nous percevons ainsi un clivage entre classes d'âges, entre générations, qui est en partie institué par les médias. Ceux-ci reproduisent en définitive l'idéologie des milieux économiques. Ils impriment dès lors une certaine tonalité en orientant l'imaginaire collectif selon une vision plutôt consumériste. Nous pressentons également une tentation politique et économique de rentabiliser le temps de la retraite : le temps de la retraite est considéré comme un temps mort par l'économie. Les acteurs sociaux ont par ailleurs de la difficulté à penser les modalités communicationnelles entre générations sous d'autres formes que des rapports d'utilitarisme. Les « vieux » sont au centre d'enjeux économiques. Nous pouvons observer un investissement de la catégorie de population constituée par les retraités, dénommée de plus en plus sous le terme de « seniors » par le marché. Dans le domaine de la santé, nous pouvons observer un « marketing senior » contenant des messages creux, marqués du sceau de l'idéologie « hygiéniste », sans fonction sociale : « reposez-vous ! » ; « restez en santé ! » ; « restez actifs ! ».

Si vieillir en bonne santé peut être considéré comme une priorité, nous pouvons nous poser la question du comment vieillir en bonne santé ? En faisant du sport ? C'est bon pour réduire les coûts de la santé, oui ! C'est un bon argument. Cependant, nous pouvons aussi interroger la pertinence de cette approche qui réduit le vieillissement à une question sanitaire.

### **Risque de désolidarisation**

Dans ce champ de tension mis en œuvre par une démarche de cloisonnement entre les intérêts propres à chaque génération, nous pouvons percevoir un impact au plan politique, par une sorte de protectionnisme, de centration sur soi. Une conséquence de ce fonctionnement peut être le fait de ne plus considérer les intérêts des autres comme intérêts à défendre. Cette tendance est renforcée par une approche néolibérale dans notre société. Progressivement, chacun devrait être responsable pour lui-même, en assumant les charges qui lui incombent. Dans cette optique, nous pourrions considérer que si la génération des retraités veut s'éclater, c'est son choix, mais qu'elle n'attende pas de la part de la société une solidarité publique ! Ce qui est une perspective peu souhaitable.

Si la solidarité privée, familiale, demeure une dimension majeure de la construction de la cohésion sociale, elle ne suffit pas à atténuer les effets de l'inégale répartition des chances. Le système de protection sociale doit pouvoir, d'une part, soutenir ceux qui connaissent une situation de fragilité dans leur parcours de vie et,

d'autre part, accorder à ceux qui en sont privés, les moyens de vivre de façon autonome. L'exemple évoqué de « *bébés d'Etat* » pour s'opposer à l'assurance maternité est un exemple de mécompréhension du rôle de solidarité publique entre générations. Comme l'a exprimé Pascal Couchepin, personne ne parle de « *vieillards d'Etat* » en écho à l'AVS. A l'heure des ressources socio-sanitaires bloquées, ou réduites, le scénario d'une désolidarisation à l'égard des personnes âgées « dépendantes » par une offre de soins à coût minimum n'est cependant pas exclu : avec une charge accrue sur la solidarité familiale privée. A titre d'exemple, la proposition de *santésuisse* de taxer les 50 + (soit ceux qui consomment les soins) peut trouver un écho favorable dans un climat de tension économique. L'enjeu se situe autour de la question du rapport de confiance entre générations :

- la solidarité est liée à un rapport de confiance à l'égard des générations suivantes. Nous assistons à une dégradation du climat de confiance ;
- l'attitude des générations est déterminante à l'égard du principe de solidarité publique ou de solidarité collective. Nous assistons à une mise en cause de la notion de génération ;
- la société du salariat est en crise. La protection sociale liée au travail renforce les inégalités pour ceux qui n'ont pas de travail protégé ;
- la mise en cause de la « sécurité des espérances » risque d'augmenter les maladies invalidantes, les violences, les exclusions, les positions extrémistes ;
- peu d'information et de formation sont offertes aux jeunes générations sur les enjeux de la démocratie sociale, sur les enjeux du développement durable, sur les enjeux de la construction des solidarités sociales, aux enjeux de l'évolution du rôle de l'Etat social, (les rapports et informations dans ce domaine sont trop souvent illisibles et, de surcroît, présentés la plupart du temps sans aucun développement éthique).

## **Identité d'âge**

Peut-on parler d'une identité d'âge ? Nous devons nous interroger sur plusieurs points :

- le mythe de l'âge rassembleur (identité immobile) ;
- les implications liées au fait que notre société est organisée sur le principe des générations séparées ;
- une génération constitue un ensemble anonyme : on peut parler de génération effective seulement si s'établit un lien entre les membres d'une génération ;
- l'âge n'est pas un critère de solidarité ;
- la citoyenneté n'est pas fondée sur l'âge.

En d'autres termes, ce ne sont pas les qualités prétendument intrinsèques, exclusives, des « seniors » qui sont à considérer en soi, pas plus que celles projetées sur les autres générations. C'est l'entrecroisement des questionnements résultant de la coexistence des générations dans la société qui doit être appréhendé aujourd'hui. En d'autres termes, de nouveaux espaces sont à inaugurer pour favoriser un dialogue démocratique, en assumant ensemble des responsabilités communes.

Nous pouvons postuler que les individus deviennent acteurs parce qu'ils contrôlent des portions de leur vie sociale, parce qu'ils peuvent exercer des capacités d'influence, parce qu'ils sont considérés comme partenaires de la vie collective. Le lien social peut dès lors se comprendre comme la possibilité de vivre des relations épanouissantes, de vivre aussi des relations d'entraide et de réciprocité. Comment favoriser aujourd'hui des interstices rendant possible une organisation solidaire de la vie dans la cité ?

### **Images en question**

Les questions qui se posent autour des images véhiculées par les médias sur les âges de la vie, sont plurielles, à considérer de manière transversale :

- Comment sensibiliser les médias, les politiques, les acteurs sociaux à valoriser des images diversifiées des âges et des relations entre générations ?
- Comment rendre compte des valeurs sociales comme facteur de cohésion et de développement pour toutes les générations ?
- Les individus vivent dans des environnements construits. Comment valoriser l'habitat comme espace de médiation intergénérationnelle ? Comment créer des environnements amicaux entre générations ?
- Les discriminations liées à l'âge reflètent un manque de conscience des autres générations. Comment développer une culture de la réciprocité, une approche culturelle du vivre dans une société d'individus ? Comment favoriser les transversalités entre culture, social, politique et cycle de vie ?
- L'être humain est global. Les structures sont sectorisées. Comment accompagner les politiques de vieillesse, de jeunesse, de famille etc. à évoluer d'approches cloisonnées et spécifiques, vers des démarches de croisement des questionnements ? Comment passer de projets pour les retraités / de projets pour les jeunes [ou par catégorie de problème] à des actions de co-développement et de cohabitation entre générations dans une société en mutation ?

En résumé, je formule trois questions en lien avec la construction d'images différenciées sur les âges de la vie, dans une société valorisant une vision trop souvent uniciste des relations entre générations : Comment élargir la vision de génération en orientant la réflexion sur des enjeux de société qui touchent toutes les générations (générations sociales/citoyennes), en contrepoids à une vision

« sanitaire », « hygiéniste » du bien vieillir ? Comment promouvoir une politique sociale liée au cycle de vie ? Comment agir pour que les personnes de toute catégorie sociale, de toute culture, de tout âge trouvent une place dans la ville, dans le quartier, dans la commune ?

### **Rationalité relationnelle**

Qu'est-ce qu'on est censé faire ? Il y a parfois une rationalité instrumentale, qui se manifeste par une hyperréglementation du fonctionnement des institutions. Celle-ci peut conduire à des phénomènes de freinage de l'innovation, d'absence de responsabilité, d'immobilisme. Une des manifestations en est un repli sur des contenus routiniers au détriment de toute dimension créative, culturelles, sociale. Ce sont nos thuyas.

L'essence même de la démocratie consiste dans le fait de travailler positivement les conflits, de créer les prémisses de l'émergence de savoirs et de vécus différents, de produire des espaces dans lesquels les rationalités puissent trouver une médiation raisonnable. Ce sont des *rationalités relationnelles* qui peuvent produire de la coexistence sociale, de la réciprocité, de la convivialité. Ce petit quelque chose-là peut aussi contribuer à définir des repères identitaires. Il correspond au principe de générativité. Soit le désir de contribuer au développement d'une société ouverte, nourrie par la volonté de laisser une trace aux générations qui viennent après soi. Divers groupements associatifs ont développé des initiatives sociales et culturelles mettant en lien des générations. La plupart du temps, pour répondre à un enjeu de société, soit de réduire les phénomènes d'exclusion, de violences urbaines, d'isolement, de conflits sociaux liés à une non prise en compte des enjeux du vivre ensemble. Comment participons-nous à une société de générativité, à la mise en œuvre d'une démocratie cognitive ?

### **Contact avec l'auteur :**

Olivier Tamarcaz, Pro Senectute Suisse, Rue du Simplon 23, CH-1800 Vevey, tél. 0041 21 925 70 10, courriel : olivier.tamarcaz@sr-pro-senectute.ch

### **Références :**

Attias-Donfut (C.) – *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Baguet (R.) – « Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? », in Commaille (J.) ; Lebatard (C.) (sous la direction de) – *La transmission entre les générations. Un enjeu de société*, Annales 1997-1998, Paris, Fayard, 1999, 93-124.

- Beaulieu (D.) – « Rendez-vous à l'atelier », in *L'enfant vers l'art*, Paris, Autrement, 1993, 76-83.
- Blin (M.) – « Civisme et citoyenneté », in Commaille (J.) ; Lebatard (C.) (dir.) - *La transmission entre les générations. Un enjeu de société*, Annales 1997-1998, Paris, Fayard, 1999, 281-310.
- Cicurel (M.) – *La génération inoxydable*, Paris, Grasset, 1989.
- Comte (A.) – *Cours de philosophie positive*, tome IV, leçon 51, (1880, 1<sup>re</sup> édition), Paris, Schleicher, 1908.
- Cournot (A. A.) – *Œuvres complètes*, t. IV, *Considérations sur la marche des idées*, Paris, Ed. Vrin, 1973 (1<sup>re</sup> éd. 1872).
- Cros (F.) – *Innovation à l'école : forces et illusions*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.
- Dilthey (W.) – *Le monde de l'esprit*, Tome I : *Histoire des sciences humaines*, Paris, Aubier-Montaigne, 1947.
- Dubar (C.) – « Socialisation et construction identitaire », in Ruano-Borbalan (J.-C.) (coordonné par) - *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Editions Sciences humaines, 1998, 135-141.
- Eliade (M.) – *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1969.
- Elsin (J.-C.) – *Hannah Arendt. L'obligée du monde*, Paris, Editions Michalon, 1996.
- Ferrari (G.) – *Teoria dei periodi politici*, Milano, 1874.
- Flynn (T.) (éd.) - *Solidarités entre les générations* – Quimper, Editions nouvelles du Finistère, 1995.
- Fromm (E.) – *Société aliénée et société saine*, Le courrier du livre, 1971a.
- Fromm (E.) – *La crise de la psychanalyse*, Anthropos, 1971b.
- Houde (R.) – *Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte*, Boucherville, gaëtan morin éditeur, 1999.
- Houde (R.) – « Le mentorat un défi relationnel : quand le message est le messenger », Le mentorat et le monde du travail, Actes du Colloque et synthèse des activités et des débats, *Colloque Mentorat Québec*, Montréal, 16-17 novembre 2000, 15-30.
- Hug (H.) – *Les vieux débarquent*, Lausanne, Réalités sociales, 1994.
- Joing (J.-L.) - *L'audit de la qualité dans les établissements médico-sociaux*, Toulouse, Privat, 1993.
- Kalbermatten (U.) (dir.) – « Théories et images du vieillissement », *Vieillir. Perspectives d'une vie active*, Cahier 1, Croix-Rouge Suisse, (1998, 1<sup>re</sup> édition allemande), 2001.

Lipiansky (E.M.) – « L'identité personnelle », in Ruano-Borbalan (J.-C.) (coordonné par) – *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Editions Sciences humaines, 1998a, 21-27.

Lipiansky (E.M.) – « Le soi en psychanalyse », in Ruano-Borbalan (J.-C.) (coordonné par) – *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Editions Sciences humaines, 1998b, 35-39.

Lipiansky (E.M.) – « Existe-t-il une personnalité de base ? » in Ruano-Borbalan (J.-C.) (dir.) – *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Editions Sciences humaines, 1998c, 41-48.

Lynch (D.) ; Kordis (P.L.) - *La stratégie du dauphin*, Québec, Les éditions de l'homme, 1994.

Mannheim (K.) – *Le problème des générations*, 1928, édition originale ; Traduction de l'allemand par Mauger (G.) et Perivolaropoulou, Paris, Nathan, 1990.

Mentré (F.) – *Les générations sociales*, Paris, Editions Bossard, 1920.

Monod (T.) – *Méharées*, Arles, Actes Sud, 1<sup>re</sup> édition : *Je sers*, b 1937, 1989.

Mauger (G.) – « Introduction », in Mannheim (K.), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990, 7-21.

Nail (S.) – « Jardiniers anglais, entre conformisme et création », in Brunon (H.) (dirigé par) – *Le jardin notre double*, Paris, Editions Autrement, 1999, 47-77.

Piaget (J.) – *Le développement de la notion de temps chez l'enfant*, 1946, 1<sup>re</sup> édition ; Presses universitaires de France, 1981, 3<sup>e</sup> édition.

Piaget (J.) – « Commentaires sur les remarques critiques de Vygotsky », in *Vygotsky*, Delachaux & Niestlé, 1985, 123-124.

Pinder (W.) – *Das Problem der Generation in der Kunstgeschichte Europas*, Berlin, 1926. Pujalon (B.) ; Trincaz (J.) Jacqueline - *L'alliance des âges. Le changement de regard et la réciprocité, au cœur des relations intergénérationnelles*, Paris, Fondation de France, 1994.

Rapport de la Commission fédérale d'études des problèmes de la vieillesse – *Vieillir en Suisse, Bilan et perspectives*, Berne, Office fédéral des imprimés et du matériel, 1995.

Reinhardt (J.-C.), Bouisson (J.) (sous la direction de) – *Le désir de vieillir*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Ricoeur (P.) - *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004.

Rosenmayr (L.) ; Kockheis (E.) – « Essai d'une théorie sociologique de la vieillesse et de la famille », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV, 1963, 3.

- Schmitt (E.) ; Serra (G.) - *Adolescence et Vieillesse : Pour une Pédagogie inter-générationnelle*, Genève, Institut d'études sociales, Travail de diplôme, 1997.
- Serres (M.) - *Détachement*, Paris, Flammarion, 1983 1<sup>re</sup> édition, 1986.
- Serres (M.) - *Le Tiers-Instruit*, Paris, Editions François Bourin, 1991.
- Servan-Schreiber (J.-L.) - *Vivre content*, Paris, Albin Michel, 2002.
- Smedslund (J.) – « Les origines sociales de la décentration », in *Psychologie et épistémologie génétiques*, Thèmes piagétiens, Paris, Dunod, 1966, 159-168.
- Tamarcaz (O.) ; Liechti (A.) (dir) - *Génération. Cycle de vie – relations interpersonnelles – lien social*, Zurich - éditions Pro Senectute, 2000.
- Tamarcaz (O.) - *Le savoir silencieux des générations*, Sion, INAG/IUKB, 2005.
- Touraine (A.) – *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997.
- Villeneuve (M.) – « Ecriture autobiographique et création de soi », *Revue québécoise de Gestalt*, Vol.2, 1998, 2, 80-97.
- Vaz da Silva (A.) et al. – *Pensar o Milenio com Penser le Millenium avec Edgar Morin*, Sintra, Centro nacional de cultura, 2002.

## Sélection de projets intergénérationnels<sup>9</sup>

### L'Atelier Vie et l'Association « A la croisée des âges »

L'Atelier-Vie est une garderie pour enfants entre 2 ? et 5 ans. Il a débuté le 28 août 2000 à Genève, dans un quartier populaire des Grottes. La particularité du fonctionnement de cette garderie réside dans l'animation et la gestion de la garderie. Des retraités accompagnent les enfants aux côtés des animatrices professionnelles. Ainsi, chaque après-midi, une ou plusieurs retraitées et retraités participent aux activités et jouent avec les enfants. Les retraités s'engagent à venir une après-midi par semaine durant toute l'année scolaire. Les retraités ont entre 64 ans et 79 ans. Les deux générations apprennent à se connaître avec leurs différences, d'âge, mais aussi de culture. Dix nationalités sont représentées chez les enfants. Des liens se créent aussi parfois avec les familles. Ainsi des rencontres entre trois générations naissent en fonction des affinités, dans ce lieu.

Contact :

Atelier-Vie, Association A la croisée des âges, Rue de la Faucille 3,  
1201 Genève, tél. 022 740 09 18, fax : 022 740 07 45,  
courriel : [croisages@infonie.fr](mailto:croisages@infonie.fr) ; [www.perso.infonie.fr/croisages](http://www.perso.infonie.fr/croisages)

---

<sup>9</sup> voir site [www.intergeneration.ch](http://www.intergeneration.ch) ; lire : *Génération. Cycle de vie – relations interpersonnelles – lien social*, éditions Pro Senectute, Vevey, tél. 021 925 70 10.

### **L'enfant à l'écoute de son village – Suisse**

Le Centre régional d'étude des populations alpines (CREPA) propose chaque année, avec l'appui du Département de l'Education, de la culture et du sport valaisan, une grille d'enquête aux enseignants, sur un thème choisi. Le CREPA développe un projet de sensibilisation de la population locale, par l'intermédiaire de l'enfant, au patrimoine culturel régional. Le travail du CREPA est à la fois ethnologique et historique. Les projets développés s'articulent autour de trois grands buts : la récolte d'informations, leur archivage et leur valorisation. Ainsi chaque année le travail d'enquête, les dossiers réunis par les élèves donnent lieu à une exposition thématique et à une publication. Les thèmes déjà traités et publiés par le CREPA sont : les jeux (1993) ; l'eau (1994) ; musiques et sons (1995) ; la lecture du paysage (1996) ; vie religieuse et patrimoine culturel (1997) ; les plantes sauvages utiles (1998)...

Contact :

Centre régional d'études des populations alpines, Jean-Charles Fellay,  
Case postale 16, 1933 Sembrancher, Suisse, tél. 027 785 22 20,  
courriel : crepa@omedia.ch

### **Séjours Coup de pouce - pro jeunesse – Suisse**

Depuis 60 ans, pro jeunesse procure des jeunes stagiaires à des familles qui ne peuvent pas s'offrir une aide payée. Cette offre réservée aux jeunes jusqu'en 1999, a été proposée aux aînés à l'occasion de l'année internationale des personnes âgées et des relations entre générations. En 1999 vingt aînés se sont lancés dans l'aventure, mettant gratuitement à disposition d'une famille de paysans de montagne, leur temps et leur expérience. pro jeunesse assume les démarches préliminaires, la coordination et l'appui nécessaire.

Contact :

pro jeunesse, Séjours Coup de pouce, Case postale, 8032 Zürich,  
tél. 01 256 77 77, fax 01 256 77 78, courriel : ph@projeunesse.ch

### **L'outil en main – Troyes - France**

Les Ateliers Européens d'initiation aux Métiers du Patrimoine invite les Maîtres-Artisans à la retraite, à transmettre leur savoir-faire souvent introuvable dans les livres, aux jeunes dès l'âge de neuf ans, en cadre réel d'atelier. « Celui qui monte un mur, fabrique un objet en bois, connaissant le temps nécessaire pour faire les choses, n'a plus le même regard et saura respecter et protéger son environnement ». L'enfant en échec scolaire pourra reprendre confiance en lui, en réussissant son Œuvre. En guidant les enfants, par groupe de trois ou quatre, l'artisan à

la retraite leur permet d'apprendre le geste juste ; de créer leurs propres outils. « Ici on est libre » confie Thibault, « on n'a pas besoin de récréation ».

Contact :

L'Union des associations, L'Outil en main, 16 rue du Paon, 10000 Troyes, France, tél/fax : 0033 3 25 73 74 83

### **Intégration des étrangers grâce à des personnes âgées – Suisse**

Le projet a été élaboré par la Croix-Rouge suisse (section St-Gall) et par les autorités scolaires saint-galloises. Il vise à favoriser l'intégration des enfants et adolescents de langue étrangère, qui sont depuis peu de temps en Suisse et qui fréquentent l'école publique. Les jeunes rendent une fois par semaine visite à une famille suisse, ou à une personne seule, qui les accueille. Durant leurs loisirs, ils découvrent ainsi un mode de vie, ils ont l'occasion d'utiliser et d'étendre leurs connaissances de l'allemand. En dehors de l'école et de leur propre cercle de connaissances, ils trouvent un lieu où ils sont respectés et estimés avec leur arrière-plan culturel et biographique particulier. Cette démarche d'intégration vise également à combattre la stigmatisation des enfants et adolescents de langue étrangère, souvent défavorisés sur le plan social. Cette stigmatisation provoque parfois des réactions négatives – bandes de jeunes, criminalité juvénile, consommation de drogues, etc.

Contact :

Projet « Parmi vous », Ahornstrasse 1, 9404 Rorschacherberg, Suisse, tél. 071 841 30 27

### **L'école dans l'école : de jeunes lycéennes et lycéens donnent des cours à des personnes âgées – Allemagne**

Depuis une vingtaine d'années, le lycée Fanny-Leicht de Stuttgart-Vaihingen en Allemagne propose un enseignement d'un genre particulier : dans le cadre du groupe de travail social « Sozialer Arbeitskreis », des élèves du niveau secondaire supérieur donnent des cours à des aînés. Les maîtres ont en moyenne 17 ans, les élèves en moyenne 75 ans. Il en résulte une interaction dans laquelle jeunes et vieux s'enrichissent mutuellement. Le projet « L'école dans l'école » fonctionne avec succès depuis 1982. Il a été récompensé par différents prix et développé dans d'autres écoles.

Contact :

Fanny-Leicht Gymnasium, Sozialer Arbeitskreis, Ruth Schneider, Fanny-Leicht-Strasse 13, 70563 Stuttgart, Allemagne, tél. 0049 711 735 69 74, fax 0049 711 735 62 10

## **Prix Chronos Pro Senectute**

En 1996, la Fondation Nationale de Gérontologie en France souhaitait faire prendre conscience aux jeunes générations du vieillissement, de la vieillesse et de la mort, en leur fournissant des repères symboliques sur la notion de parcours de vie. L'idée de relier la thématique du parcours et de l'histoire de vie, aux histoires et aux récits rapportés dans des ouvrages de littérature enfantine a finalement été retenue comme fondement à cette action intergénérationnelle. Dès 1997, une sélection d'ouvrages ayant été effectuée par un groupe de libraires spécialisés dans la littérature de jeunesse, Pro Senectute a contacté l'ensemble des bibliothèques de Suisse romande, proposant de constituer des jurys de lecture d'enfants de 9-12 ans. Un lot de livres est remis à chaque bibliothèque, école, participant au projet. Les lectrices et lecteurs intéressés sont invités à découvrir l'ensemble des livres retenus. Chaque enfant accorde une voix au livre qu'il a préféré. Le livre qui obtient le plus de voix sur l'ensemble de la Suisse romande, est alors primé. Une cinquantaine de bibliothèques en Suisse romande participent au Prix Chronos. Depuis 1999, des comités de lecture de personnes âgées se sont mis en place, notamment dans plusieurs homes de Suisse romande. Il y a également un prix attribué par les aînés sur les mêmes livres.

Contact :

Doris Wahlen, Pro Senectute Suisse, Secrétariat romand, rue du simplon 23,  
1800 Vevey, Suisse, tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30,  
courriel : [secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch](mailto:secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch)

**Réseau intergeneration.ch** : [www.intergeneration.ch](http://www.intergeneration.ch)

L'association suisse INFOKLICK.CH [Auskunftsstelle für Kinder und Jugendfragen], l'Institut universitaire Ages et Générations [INAG], Pro Senectute Suisse, ont travaillé conjointement à la réalisation du réseau national [www.intergeneration.ch](http://www.intergeneration.ch) et du site. : [www.intergeneration.ch](http://www.intergeneration.ch)

Le site présente des projets et articles par thèmes (mentorat, migration, travail, école-formation, culture-art, lieux de vie, politique/participation, environnement, patrimoine, histoire, loisirs/rencontres). Le site indique également les formations mises en place dans le champ de l'intérogénération, ainsi que le calendrier de manifestations publiques.

Si vous avez connaissance d'actions intergénérationnelles, de publications thématiques, de séminaires de formation, d'articles rédactionnels, d'événements se déroulant en Suisse ou dans d'autres pays, merci de nous les communiquer :

Courriel : [suisse@intergeneration.ch](mailto:suisse@intergeneration.ch), site : [www.intergeneration.ch](http://www.intergeneration.ch)

Coordinateur du réseau, intergeneration.ch :

Markus Gander, INFOCLICK.CH, 32c, CH-3302 Moosseedorf,  
tél. : 031 852 12 85, fax. : 031 852 12 86, courriel : welcome@infoklick.ch  
site : www.infoklick.ch

Valérie Hugentobler, INAG – c/o Institut universitaire Kurt Bösch,  
case postale 4176, CH-1950 Sion 4,  
tél. : 027 203 73 83, fax. : 027 203 73 84, courriel : inag@ikb.vsnet.ch

Olivier Tamarcaz, Pro Senectute Suisse, Simplon 23, CH-1800 Vevey,  
tél. 021 925 70 10, fax. 021 923 50 30,  
courriel : secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch

### **Festival du film « VISAGES »**

(vieillesse, relations entre génération, parcours de vie)

Le premier festival du film VisAges s'est déroulé à Martigny les 10, 11 et 12 mai 2006. 25 films ont été projetés. Une dizaine de réalisatrices et réalisateurs étaient présents, de France, de Belgique, de Suisse. Ce Festival invite à nourrir un autre regard sur le côtoiement des générations, en interrogeant nos représentations sociales sur les âges. La 2<sup>e</sup> édition qui se déroulera du 9 au 13 mai 2007 est en préparation. Coordinateur du festival VisAges : Olivier Tamarcaz, Pro Senectute Suisse, courriel : olivier.tamarcaz@sr.pro-senectute.ch

## Cycle de conférences : VIEILLIR – UN DÉFI

### La santé au grand âge : un défi

Jean-Claude HENRAD

Professeur de santé publique – Paris

Mardi 10 mai 2005

#### Introduction

Viellir nous paraît naturel et pourtant ce phénomène ne l'est pas. Dans la nature, les animaux sauvages n'ont pas le temps de vieillir, ils meurent d'accident, de maladie, de manque de nourriture ou sont victimes de prédateurs. Le vieillissement ne s'exprime dans l'espèce humaine que du fait de l'action de la culture. Ce sont les transformations des conditions de vie qui ont permis à certains humains de devenir des vieillards. Dans les civilisations de l'Antiquité, au Moyen Age et jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait des vieillards, mais en petit nombre car la mortalité des enfants et des jeunes adultes étant très importante peu d'individus atteignaient 60 ans<sup>1</sup>. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la mortalité des enfants diminue pour la première fois dans l'histoire de l'humanité de façon importante et ne cessera de le faire jusqu'à maintenant. Cette baisse a fini par entraîner une baisse de la fécondité. Moins d'enfants, plus de personnes qui atteignent 60 ans<sup>2</sup>, il y a là, des modifications de la structure par âge de la population, qui seront qualifiées de vieillissement démographique.

Le vieillissement est le phénomène biologique le plus complexe auquel est confrontée la science. La biologie évolutive appliquée au vieillissement en fait le résultat du déclin de la force de sélection naturelle, mais soulève, au niveau de l'espèce humaine, la question des liens entre l'évolution et le vieillissement. La sénescence et la longévité sont modelées en même temps que les autres traits lorsque les espèces évoluent pour faire leur niche écologique. La sénescence est la rançon de l'augmentation de la longévité.

---

<sup>1</sup> Moins d'un individu sur cinq, par exemple en 1750, date à laquelle la durée de vie moyenne était de 26 ans.

<sup>2</sup> Près d'un individu, sur deux, célèbre son soixantième anniversaire en 1900, 3/4 des hommes et près de 90 % des femmes le font en 1965 (Bourdelaïs P., *L'âge de la vieillesse*. Editions Odile Jacob, Paris, 1993).

Le vieillissement biologique individuel doit être considéré comme un phénomène aléatoire secondaire à des dommages incomplètement réparés dus à des mécanismes multiples. Certaines caractéristiques de la sénescence sont génétiquement déterminées sans qu'il y ait de véritable programme fixant les étapes de la sénescence et de la longévité individuelle. Il est vain aujourd'hui de penser qu'il y a une cause ultime ou un gène responsable du vieillissement.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la population âgée de 65 ans et plus représentait de 4 à 6 % de la population totale. La Suède et la France étaient des exceptions avec une population de ces âges atteignant 8 %. Le vieillissement démographique c'est-à-dire la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population totale n'a cessé d'augmenter tout au long du XX<sup>e</sup> siècle dans la plupart des pays de l'UE atteignant plus de 10 %, entre 1950-60 selon les pays ; plus de 15 % en moyenne, en 1995. En 2000, cette proportion est respectivement de 11,3 et 13,8 % en Irlande et aux Pays-Bas, pays ayant les populations les moins vieilles, de 17,4 et 18,2 % en Suède et en Italie, pays ayant les populations les plus vieilles. La France et la Suisse ont respectivement 16,1 % et 15,3 %.

Le vieillissement démographique est expliqué par le processus de la transition démographique qui s'est déroulé en 3 étapes. La première est la baisse de la fertilité d'où moins d'enfants dans la population totale. La baisse de la mortalité infantile et enfantine débutant dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a entraîné dans un deuxième temps l'augmentation des personnes adultes ayant plus de chance d'atteindre l'âge de 60 ans.

La troisième étape apparue dans les années 1960 a été la prédominance de la baisse de mortalité au-delà de 65 ans et depuis le milieu années 1970 au-delà 75 ans. Il s'agit d'une rupture avec tendance prédominante depuis deux siècles. Il en résulte un vieillissement de la population âgée elle-même avec augmentation marquée du groupe des personnes âgées de 80 ans et plus (figure 1). Cette baisse récente reste mal expliquée. Les projections démographiques actuelles montrent une augmentation encore plus marquée des personnes du grand âge mais sur une très longue période. L'examen de cette évolution (figure 1) montre des différences dans la **vitesse** de cette augmentation entre les périodes et au cours d'une même période entre les pays. Le fait de mettre l'accent sur le "fardeau" potentiel que représente le grand âge obscurcit les enjeux plus immédiats de la réponse adéquate aux besoins de ces personnes, lorsque apparaissent des facteurs de fragilité et des incapacités fonctionnelles.

La décrépitude du corps constitue, dans nos sociétés, la représentation dominante du vieillissement alors qu'il a des dimensions psychologique, sociale et existentielle. Les perspectives démographiques et cette vision dominante du vieillissement font que la vieillesse est perçue par la population et par de nombreux professionnels comme une cause de mauvaise santé. Le vieillissement démographique est transformé en un problème social : le vieillissement des

nations, présenté comme la fatalité d'une pandémie mondiale avec une demande illimitée d'aides et de soins.

### **Les défis du vieillissement<sup>3</sup> en termes de santé publique**

Il faut tout d'abord envisager les relations entre vieillissement et maladies. La sénescence (ou vieillissement biologique) est caractérisée par une diminution des réserves fonctionnelles dans la plupart des systèmes physiologiques d'où une augmentation de la vulnérabilité et du risque de mort. Elle se traduit également par la réduction des performances des fonctions de multiples organes d'où un risque accru de maladies dans ces organes. Le vieillissement chronologique se traduit, quant à lui par une augmentation des maladies liées au temps écoulé. Il en résulte que de nombreuses personnes du grand âge ont plusieurs maladies chroniques dont les conséquences sont des limitations fonctionnelles qui peuvent donner lieu à des incapacités. Certaines modifications physiologiques dues à la sénescence ont des effets cliniques directs donnant naissance à des maladies (par exemple, la ménopause et certaines formes d'ostéoporose ; la perte d'élasticité du cristallin responsable de cataracte). Inversement on ne doit pas prendre pour des effets de la sénescence des phénomènes morbides liés à l'avancée en âge (par exemple l'hypoacousie aux sons aigus).

Dès lors, plusieurs questions sont soulevées par les interactions entre vieillissement et santé :

- comment interpréter et peut-on réduire les variations de mortalité et de morbidité entre individus du grand âge ?
- comment mesurer, du fait de son importance, le poids des maladies non létales ?
- quel état de santé, dans le futur, pour les personnes les plus âgées ?
- comment interpréter ce qu'est la santé au grand âge ?

Chacune de ces questions a des implications pour le dispositif d'aide et de soins.

Actuellement, le déclin de mortalité le plus important s'observe dans les générations les plus âgées. Entre 1960 et 1997, il a été, en France, de 31 % pour les hommes et de 43 % pour les femmes âgées de 60-75 ans et de 25 % pour les hommes et de 22 % pour les femmes âgées de 76-90 ans. Parallèlement, l'espérance de vie à 80 ans a augmenté dans neuf pays de l'UE, entre 1960-98, pour les hommes de 11 % aux Pays-Bas à 45 % en France et pour les femmes de 24 % en Grèce à 49 % en Finlande.

---

<sup>3</sup> JC Henrard *Les défis du Vieillissement : la vieillesse n'est pas une maladie*. la Découverte, 2002.

Les gains de mortalité diffèrent entre les sexes. L'appartenance au genre féminin est un déterminant de la longévité. « Une partie de la différence entre les genres est attribuable à des facteurs comportementaux et aux moindres risques professionnels. Mais l'essentiel reste inconnu, en faisant une question sans réponse ». Dans l'avenir on devrait observer une diminution des écarts de mortalité entre genres du fait d'une uniformisation des habitudes de vie et d'une réduction des risques professionnels chez les hommes.

Il existe également un différentiel de mortalité entre les catégories socioprofessionnelles (CSP). Les inégalités sociales face à la mort se maintiennent au grand âge : par exemple, en France, le risque de décès entre 75-90 ans est maximal chez les personnes qui ont occupé les emplois les plus modestes : salariés agricoles, manœuvres et personnels de service. A l'inverse, les cadres et les professions libérales ont une mortalité plus faible. Le tableau 1 montre les espérances de vie et de vie de retraite selon la CSP et le genre. On voit qu'en 2000, les hommes ont 90 % de chances d'atteindre 60 ans et les femmes 96 %. Les écarts d'espérance de vie sont de cinq ans et demi chez les hommes et de trois ans chez les femmes selon les CSP les plus favorisées et les moins favorisées. Les chiffres correspondant sont de six ans et demi et trois et demi pour les espérances de vie de retraite.

La croyance dominante dans la responsabilité de la médecine dans les gains de mortalité invite à examiner tout d'abord le rôle du système de soins dans les pays développés.

L'appareil de soins curatifs, d'après les travaux de la littérature scientifique, ne joue pas un rôle majeur dans les gains de mortalité observés dans plusieurs pays au niveau de la population. La faible liaison observée entre le niveau des dépenses de santé des différents pays de l'OCDE et les données de mortalité va dans le même sens. Une part de l'explication de la faible relation entre système de soins et mortalité réside non pas dans l'inefficacité du système de soins mais dans le fait que ses bénéfices sont masqués par la puissance des facteurs environnementaux.

Les facteurs qui déterminent l'incidence des cancers ou des affections cardiovasculaires dans la population sont beaucoup plus importants que la petite prolongation de la survie des personnes atteintes de ces pathologies.

En ce qui concerne les habitudes de vie, l'augmentation de celles favorables à la santé n'apparaît pas comme la cause essentielle du déclin au long cours de la mortalité. Celle-ci a diminué dans certains pays et à certaines périodes alors que la consommation de tabac par exemple augmentait (cas des maladies cardio-vasculaires) et le déclin a concerné des maladies (cancer de l'estomac par exemple) pour lesquelles il n'y a pas ou peu de mesures préventives. Si la consommation d'alcool, le tabagisme sont élevés en France, responsables de nombreux décès évitables, ces habitudes sont nettement plus présentes chez les hommes et expli-

quent pour une bonne part les différences de mortalité entre les sexes. Elles sont également très différenciées socialement témoignant d'une façon de répondre de certains groupes à l'environnement socio-économique.

Des travaux récents sur les relations entre augmentation du PNB par habitant et accroissement de l'espérance de vie confirment qu'au delà d'un certain seuil de richesse, pas plus de 10 % de l'augmentation de l'espérance de vie n'est associée aux augmentations des revenus moyens. Cependant l'efficacité du mécanisme par lequel un niveau de revenus donné interfère avec l'espérance de vie augmente au cours du temps. Les facteurs qui commandent ce mécanisme sont probablement liés au développement économique qui inclut des changements qualitatifs dont l'importance n'apparaît pas dans les indices économiques. Des innovations techniques telles que le réfrigérateur par exemple peuvent entraîner des changements qualitatifs matériels et dans la vie sociale qui accroissent l'effet d'un certain niveau du PNB par habitant sur l'espérance de vie.

Parallèlement, du fait des conditions de vie très supérieures au niveau de la subsistance de base d'une part et de la transition épidémiologique d'autre part, il devient de plus en plus coûteux d'améliorer la santé à travers l'augmentation des revenus.

Si les différences de revenus entre pays développés ne semblent avoir qu'une faible influence dans les différences en santé, les écarts de revenus dans un même pays en revanche ont un important impact sur la santé. Les personnes riches ont en effet un meilleur état de santé et les pauvres ont un plus mauvais état de santé avec des taux de mortalité plus élevés pour l'ensemble des causes de décès notamment chez les hommes, ce qui est observé en France. Ces différences font évoquer la responsabilité de déterminants généraux tels que les écarts de revenus et des niveaux d'éducation qui sont importants en France. Ces déterminants généraux agrégeant plusieurs facteurs de risque peuvent être tenus pour responsables des inégalités sociales devant la mort.

Ils sont en effet à l'**origine** de toute une **chaîne de facteurs** :

- une mauvaise qualité de l'alimentation peut retentir, lors de l'enfance, sur le développement du système de défense (déterminant biologique) contre la plupart des maladies.
- puis, de mauvaises conditions de vie et de travail, à l'âge adulte, peuvent aggraver ces déficiences. Les personnes de bas statut socio-économique sont exposées à un plus large éventail de stress pour lesquels elles sont mal protégées ayant habituellement de faibles ressources sociales (faible support, faibles revenus) et personnelles (pas de préparation psychologique dans l'enfance aux stratégies du coping aux événements stressant). Ces déficiences sociales et personnelles auront des conséquences tout particulièrement chez les personnes génétiquement prédisposées.

Les déterminants généraux corrélés aux facteurs socio-économiques peuvent ainsi être à l'origine d'une **vulnérabilité généralisée**. Cet état de vulnérabilité générale peut contribuer à l'apparition ou à l'aggravation de nombreuses maladies graves d'où un risque de mort prématurée, indépendamment des modes de vie nocifs pour la santé auxquels ces maladies sont liées.

Au total le rôle des déterminants est complexe résultant d'interactions entre facteurs génétiques et environnementaux et d'actions en une chaîne causale. En effet des facteurs environnementaux et sociaux ont des effets biologiques, par exemple lors des réactions physiologiques, aux événements stressants, des systèmes nerveux, immunologiques, endocriniens. Ces systèmes ont à leur tour des effets sur la santé non seulement dans l'immédiat mais parfois se prolongeant à distance.

En dehors du genre et de la CSP, il existe d'autres déterminants individuels tels que la constitution, un type de personnalité influençant la capacité à faire face aux événements stressants, le support social.

Il existe également une hérédité de la longévité. La contribution génétique dans la variabilité de la durée de vie est de 20 à 30 %. Elle est plus marquée entre parents et filles.

Enfin, au-delà de 90 ans, des gènes très spéciaux ou beaucoup de chance dans exposition aux événements de vie liés au hasard sont responsables d'un moindre risque de mortalité dans l'année.

### **La santé des survivants au grand âge : autonomie et dépendance**

Plusieurs maladies chroniques et problèmes de santé sont la cause majeure d'incapacité, de détresse et coûteux.

- les démences sont les maladies les plus sévères cause d'incapacité pour les activités Vie Quotidienne et à l'origine de placement en institution. En France, elles touchent 25 à 30 % des personnes âgées de 85 ans et plus ; les nouveaux cas chaque année sont de 0,2 % de la population entre 65-69 ans à 7,4 % de la population âgée de 90 ans et plus.
- l'incontinence urinaire est un symptôme fréquent et inconfortable souvent masqué et sous rapporté car elle constitue un stigma social. Il existe en outre dans la population une méconnaissance des causes et des résultats des traitements. Elle touche 5 à 20 % des personnes âgées vivant à domicile.
- l'ostéoporose touche avant tout les femmes qui ont 15 % de risque de fracture du col du fémur durant leur vie adulte.

- d'autres problèmes constituant les causes les plus fréquentes d'incapacité restent plus négligés tels les déficiences auditives et visuelles, les rhumatismes.
- les accidents liés aux traitements sont une cause importante de décès et de morbidité.

Mesurer le poids des maladies chroniques qui ne sont pas mortelles implique de sortir du modèle biomédical de la maladie centrée sur le diagnostic. En effet celui-ci ne renseigne pas sur la sévérité de la maladie. Les maladies ou états pathologiques chroniques évoluent par période de poussées et de rémissions. Leurs conséquences exprimées en terme d'incapacité fonctionnelles et de retentissement social, sont souvent plus importantes pour les personnes atteintes que la maladie elle-même notamment chez les personnes âgées où se surajoutent les réductions fonctionnelles liées à la sénescence.

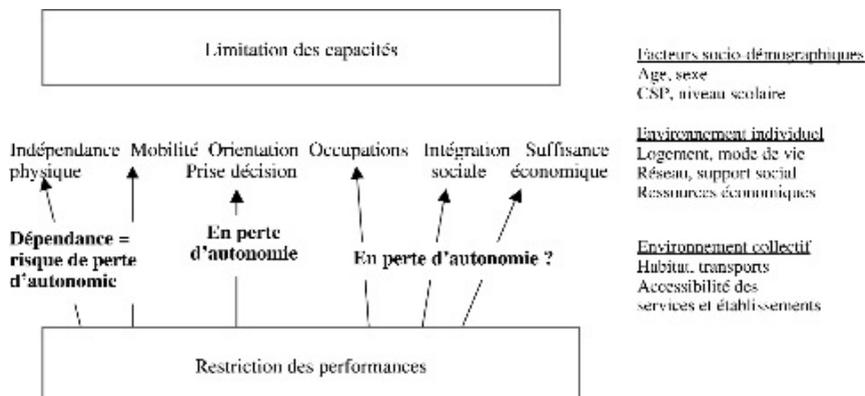
Mesurer ces conséquences nécessitent un éclaircissement conceptuel de l'**autonomie et de la dépendance**. La première est la liberté de choisir son mode de vie (elle ne doit pas être confondue avec l'autonomie fonctionnelle ou capacité d'accomplir les actes essentiels de la vie). Elle résulte pour chacun d'entre nous d'interdépendances d'ordre affectif, économique et sociale. La dépendance quant à elle est l'état nécessitant l'action de tiers pour qu'une personne puisse atteindre les buts qu'elle s'est fixée y compris la réalisation des actes essentiels de la vie. C'est cette dernière réalisation qui est considérée par le milieu gériatrique comme la dépendance. La dépendance ne doit pas être opposée à l'autonomie car une personne dépendante peut garder des capacités lui permettant la liberté de choix de son mode de vie. L'interdépendance entre les êtres humains et les générations est essentielle pour la continuité des sociétés humaines (selon Norbert Elias).

La mesure du retentissement fonctionnel et social nécessite le choix d'un cadre conceptuel adapté, la définition de dimensions à prendre en compte, la construction d'indicateurs. On peut recourir à celui du Fonctionnement humain proposé par l'OMS s'appuyant sur les concepts de déficience, de fonctions et structures, de limitation de capacité et restriction de performance pour des activités.

Les limitations d'activités et les restrictions de performances peuvent s'appliquer à de multiples domaines en particulier à 6 **rôles de survie** communs à tous, quelle que soit la culture ; leur restriction entraîne un désavantage par rapport aux pairs d'âge et de sexe.

Les indicateurs d'incapacités les plus couramment utilisés mesurent les niveaux de performances dans les actes essentiels de la vie (soins personnels, déplacements, tâches domestiques) compte tenu des ressources individuelles et de l'environnement individuel et collectif.

## Dépendance et perte d'autonomie



## Les déterminants sociaux de la santé avec l'avancée en âge

Dans certains groupes sociaux on observe une apparition retardée, par rapport à d'autres, de phénomènes morbides et d'incapacités fonctionnelles : les liens entre la santé et l'avancée en âge sont largement stratifiés par le statut socio-économique. Les écarts de santé augmentent avec l'âge selon les revenus et le niveau d'éducation, jusqu'à un âge avancé. La réduction des écarts au-delà peut être due à la sélection et/ou à l'égalisation des risques de mauvaise santé du fait d'une plus grande fragilité biologique universelle.

## Accroissement de la longévité et santé dans le futur

Les projections démographiques montrent que l'augmentation la plus importante de l'espérance de vie concernera les personnes âgées de 85 ans et plus, c'est-à-dire du groupe où s'observe la plus forte proportion de sujets incapables d'effectuer seul les activités de la vie courante. Il en résulte une interrogation sur le futur état de santé des populations de grand âge : les gains d'espérance de vie du futur s'accompagneront-ils d'aggravation de l'état de santé aux âges avancés ? Certains auteurs émettent l'hypothèse d'une **compression de la morbidité** et de l'incapacité notamment si on retarde l'apparition des maladies dégénératives. Pour d'autres, du fait du déclin de mortalité aux âges moyens et avancés, si on n'est pas capable de retarder les processus de sénescence, il deviendra progressivement plus difficile d'influencer ses conséquences. Des vies plus longues conduiront inévitablement dans le futur à une plus grande hétérogénéité des individus parmi les générations de survivants à âge avancé. Ainsi, des problèmes de santé aujourd'hui rares parmi les personnes du grand âge pourraient devenir plus fréquents et de nouvelles maladies de la sénescence pourraient émerger. Le fait

que de nombreuses maladies apparaissant à un âge avancé aient une composante génétique est en faveur de telles conclusions (cas de la maladie d'Alzheimer par exemple). La médicalisation des conséquences du vieillissement par ex. sénilité devenue la maladie d'Alzheimer sert d'importants intérêts économiques.

### **Peut-on retarder la sénescence et réussir son vieillissement ?**

Une meilleure compréhension des mécanismes par lesquels nous vieillissons ne permet pas aujourd'hui de disposer de moyens capables de retarder la sénescence. On peut néanmoins éviter ou retarder, par des mesures appropriées, la survenue de certaines maladies pour lesquelles la sénescence joue un rôle direct (par ex. certaines formes d'ostéoporose) ou indirect comme pour certaines maladies vasculaires.

Les personnes du grand âge peuvent se fixer des buts qu'elles atteindront en mettant en œuvre des stratégies et en recevant des aides qui s'efforcent de compenser les effets du vieillissement.

Certains avancent la notion de vieillissement réussi. Ce concept en contradiction avec la vision déficitaire se réfère à la notion de réserves latentes. L'expérience peut compenser des pertes, des habitudes de vie favorables à la santé, un renforcement de réserves fonctionnelles (développement des activités physiques et intellectuelles tout au long du parcours de vie) y contribuent. Le modèle de l'optimisation sélective avec compensation est un mécanisme général d'adaptation aux effets du vieillissement.

### **La santé perçue par les personnes du grand âge**

Des enquêtes ont montré que lorsque l'on interroge des personnes du grand âge sur la façon dont elles perçoivent leur santé, elles la voient en termes fonctionnels soulignant l'importance d'avoir du ressort et d'être capable de faire face. Elles disent aussi que la santé c'est de se sentir bien. La présence de maladies et même d'incapacités n'est pas, pour elles, toujours égale à une perception de mauvaise santé. Elles tendent à se voir elles-mêmes en meilleure santé que leurs pairs, à ne pas se définir elles-mêmes comme malades et à ne pas s'arrêter. La santé perçue chez les nonagénaires est liée au sentiment d'utilité sociale et au niveau d'échanges sociaux considéré comme satisfaisant.

### **Les problèmes posés par le vieillissement démographique aux politiques de soins et aux professionnels**

L'efficacité des soins de santé et de la politique de santé sont particulièrement importantes à examiner du fait de la consommation élevée de ces soins par la population âgée.

Le financement et la continuité de la dispensation de soins et aide de longue durée au domicile et en institution sont soulevés notamment du fait de barrières entre secteurs sanitaire et social. Se posent également les problèmes du développement prioritaire des soins et aide à domicile pour répondre au souhait de la majorité des personnes âgées de rester à domicile et de l'adaptation des institutions au vieillissement de leur clientèle.

En ce qui concerne les personnes handicapées les pouvoirs publics doivent leur offrir les ressources suffisantes pour qu'elles puissent conserver le choix de leur mode de vie et non pas laisser leur imposer un placement en institution, si elles ne le désirent pas. Ceci implique de fournir un cadre de vie adapté, de créer et financer un véritable secteur intégré d'aide et soins répondant à leurs besoins médicaux, psychologiques et sociaux.

L'aide aux aidants familiaux qui apportent l'essentiel de l'aide dans la plupart des pays est également un enjeu essentiel. A ces aidants familiaux et aux professionnels se posent les problèmes de respecter l'autonomie des personnes du grand âge c'est-à-dire leurs souhaits et leur volonté : un mouvement se dessine où les besoins sont définis par « les clients » et non par les professionnels. De même il importe de former les professionnels et les aidants familiaux au respect et à la préservation de l'identité des personnes hébergées en institution et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autre forme de démence.

### **La vieillesse dernière étape de la vie**

Dans nos sociétés productivistes, la mort est niée, étant confiée à une médecine technique pour laquelle elle est trop souvent ressentie comme un échec. Faire face à la mort est une expérience essentielle, que peuvent nous apprendre les personnes très âgées. Encore faut-il les aider à mourir dans la dignité et respecter leur volonté, que le rituel du deuil ne soit pas supprimé car la mort est un temps essentiel de passage de témoin entre les générations.

Seul un large débat de la société peut conduire à dégager une nouvelle éthique de la fin de vie. Un tel débat peut aider les pouvoirs publics et les professionnels à prendre des mesures facilitant l'accompagnement des mourants à domicile ou en institution et le développement des soins palliatifs.

Le corps médical est en première ligne car, selon ses orientations, il peut limiter la médecine à une approche de plus en plus technique OU maintenir une conception humaniste.

La première orientation ne peut qu'aboutir à une impasse lorsque les personnes sont confrontées aux problèmes existentiels de la finitude et de la mort. La seconde peut permettre de mieux répondre au défi d'ordre moral qui nous est posé.

**Soirée de l'Escalade  
lundi 5 décembre 2005**

**Conférence de Massimo PATANE**  
Historien

**« La Maison de Savoie et notre région  
au temps de l'Escalade »**

**précédée de l'introduction de  
son Altesse Royale Emanuele Filiberto  
de Savoie, Prince de Venise et Piémont**

Chers Amis de l'Institut,  
et même : chers Concitoyens !

En effet, permettez-moi de me considérer comme votre concitoyen, puisque cela fait quatre générations de Savoie qui sont fidèles à votre ville, ce qui m'autorise à prétendre devenir petit à petit... « un vieux Genevois ».

Ma grand-mère déjà a trouvé lors de son long séjour à Merlingue un accueil particulièrement chaleureux de la part des Genevois, se trouvant « bien chez elle » dans la ville de Calvin, alors qu'elle était : Princesse de Belgique, Reine d'Italie et catholique de surcroît !

Il faut dire que sa passion pour les Arts et particulièrement pour la musique, a construit tout naturellement avec sa ville d'adoption des liens de respect réciproque.

Mes parents, ma femme et moi-même, ainsi que notre petite Vittoria, avons désiré continuer ce qui est devenu une tradition : habiter à Genève, apprécier Genève, se sentir Genevois...

Dès lors, je ne puis pas vous rassurer sur les vellétés d'annexion héritées de mon ancêtre direct, le Duc de Savoie : elles sont intactes... Seuls les moyens ont changé : c'est le cœur des Genevois que nous voulons conquérir, ma femme et moi, en hommage à l'accueil que ma famille a toujours reçu de chacun de vous.

Du fait que j'ignore comment l'on vivait au temps de l'Escalade, je laisse la parole à M. Massimo Patanè, qui nous éclairera peut-être sur cette question essentielle : « Quel est le poids de la marmite dans l'histoire de Genève ? »

Nul doute que de ses éclaircissements convaincront chacun, que les ennemis de la République ne sont pas ceux que l'on croit.

\*\*\*

## **La Maison de Savoie et notre région au temps de l'Escalade**

**Massimo PATANE**  
Historien

L'historiographie moderne a su intégrer durant ces dernières années un grand nombre de paramètres autrefois négligés par rapport aux données purement événementielles. Cela doit être valable également lorsque nous parlons de l'Escalade, dont on a souvent négligé de la remettre dans un contexte général, surtout de la géopolitique de l'époque.

Tout d'abord, il ne faut pas oublier l'importance de la Maison de Savoie dans la formation même du contexte romand : si le fondateur, Humbert Ier Aux-blanches-mains (mort vers 1048) semble déjà posséder l'important lieu de pèlerinage qu'est Saint-Maurice d'Agaune, ses successeurs vont intervenir de manière plus directe par des fondations : cette année, Morges fête les 700 ans de sa fondation par les Savoie, auparavant déjà, Thomas Ier avait créé Villeneuve en 1214, sans parler de la dernière grand réalisation d'urbanisme, la fondation de Carouge par Victor-Amédée III dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup>. Cette activité architecturale s'accompagne d'une influence politique évidente : les Etats de Savoie, qui s'étendent au XV<sup>e</sup> siècle de Morat à Nice, de Mâcon à Vercelli sont un lien naturel entre le nord et le sud, entre l'est ou l'ouest, en suivant le Rhône et des deux côtés des Alpes. Notre ville, lieu de passage privilégié ne pouvait échapper à l'influence de cette puissante lignée : dès 1290, la justice civile genevoise, par exemple, dépend du comte de Savoie.

Pour en venir à l'époque qui nous intéresse ici, voyons les données générales géostratégiques de l'époque de l'Escalade.

Les rois de France, comme Charles VIII et François I<sup>er</sup>, s'intéressent de près à l'Italie et ont pour leurs visées, besoin de l'appui de la Savoie. Celui-ci s'obtient par une politique matrimoniale habile de la Maison de France vis-à-vis de la Maison de Savoie. Pourtant, l'existence même des Etats de Savoie gêne la France dans sa politique, ce qui explique que, lorsque Emmanuel-Philibert Ier, Tête de Fer, recompose ses états de 1553 à 1580, il se tourne naturellement vers l'alliance impériale, donc espagnole.

Ce même XVI<sup>e</sup> siècle avait vu se produire une nette diminution de la présence de sa famille dans nos régions, suite à la Réforme : la perte du Pays de Vaud occupé par les Bernois en 1536, d'où allait naître une hostilité permanente, encouragée par Henri III, des Bernois et Genevois envers les Etats de Savoie. Le duc suivant,

son fils Charles-Emmanuel 1er (règne de 1580 à 1630) est donc sur la défensive, contrairement à l'image de conquérant sans scrupules que l'on donne de lui pour l'Escalade.

En 1600, il perd la Bresse et le Bugey, occupés par Henri IV. En 1601, avec la paix de Lyon, il reçoit en échange Saluzzo. Dans notre région, la politique du duc est plutôt pacifique avant l'Escalade : en 1589, il met fin à son contentieux avec les Bernois avec la paix de Noyon, sans pourtant rien récupérer du Pays de Vaud. L'année suivante, sous la pression de Lesdiguières, homme d'Henri IV, il accepte de retirer ses forces armées du Genevois. Dans ce contexte, l'Escalade apparaît comme une dernière tentative de restaurer son autorité dans une région qui lui avait échappé, mais, qui de toute façon semble sans avenir face à l'expansion de la France, qui se poursuivra sous Louis XIII, et contre laquelle le Duc ne peut que jouer avec ses alliances.

L'Italie du nord devient sa principale préoccupation, et il montre en cela un fin instinct politique. En 1617, il renverse ses alliances : il se bat au Piémont contre les Espagnols avec l'aide de la France, alliance qu'il tentera de renouveler en 1629, moment où il espère même l'aide de Richelieu contre Genève. Richelieu ne marchera pas dans cette union et, en confirmant les vieilles convoitises de la France contre les Etats de Savoie, entrera en guerre contre lui. Le duc meurt durant cette guerre, le 26 juillet 1630. Sa mort ouvre une longue période d'hégémonie française qui va de 1630 à 1675.

La France de Louis XIV ne renoncera à contrôler les états de Savoie qu'après la bataille de Turin du 7 septembre 1706, vaincue par Victor-Amédée II, aidé par un des plus grands stratèges de l'histoire, le prince Eugène de Savoie-Soisson, le libérateur de Belgrade.

Le bilan du règne de Charles-Emmanuel 1er pourrait sembler mince, voire désastreux, pourtant, on lui doit des réformes essentielles de l'Etat. Il a remplacé les officiers et fonctionnaires étrangers, des nobles de campagne ont pris leur place et sont devenus une noblesse urbaine, de même, les fils de paysans ont remplacé les mercenaires étrangers dans l'armée, en mettant fin ainsi à cette coutume qui avait tant nui à l'Italie. Rappelons que le plus ancien régiment italien encore en service a été fondé par Charles-Emmanuel. Enfin, son action a laissé espérer à beaucoup l'unification de l'Italie, tel est le sens d'un poème qui lui fut adressé par le poète Fulvio Testi (1593-1646) dont nous traduisons un extrait :

*« Charles, généreux, cœur invaincu,  
dont l'Italie opprimée attend le secours*

...

*Pour être enfin libres et délivrés de toute servitude,  
à toi nous élevons nos bronzes et dédions nos marbres*

...

*Qui serait, si ce n'est toi qui briserait le lacet,  
par lequel depuis tant d'année est attachée l'Italie ?  
Sa paix est placée dans ton épée,  
et sa liberté est dans ton bras*

...

*Ne dédaigne pas pendant ce temps les prières et les chants  
que nous te présentons et que ta bonté nous écoute,  
jusqu'à ce que libérés et affranchis de la servitude,  
nous t'élevions des bronzes et te consacrons des marbres. »*

Ce poème, d'un ardent patriotisme, nous montre un Charles-Emmanuel 1er bien différent de celui de l'Escalade, le précurseur des combats qui mèneront à l'unité de l'Italie sous Victor-Emmanuel II, à laquelle contribua largement un homme de mère genevoise, le comte de Cavour.

Comme nous l'avons dit au début, seule une vision nouvelle de l'histoire nous permettra d'y voir clair dans le processus complexe de la formation de l'Europe moderne.









## Demande d'adhésion

La soussignée  
Le soussigné

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

demande à être reçu(e) comme membre de l'Institut national genevois,  
dans la section :

- Beaux-arts, musique et lettres
- Economie
- Sciences morales et politiques

Chaque section perçoit une cotisation annuelle de Fr. 50.—.

Lieu et date :

Signature

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

A retourner à l'Institut national genevois  
Mme Monique Tanner, secrétaire générale  
1, promenade du Pin – 1204 Genève





## Actes de l'Institut national genevois à disposition du public

- N° 1 Répertoire
- N° 2 Aloïs Duperrex : Etudes de l'eau dans les sols organiques et minéraux
- N° 3 Lucien Fulpius : Les institutions politiques de Genève des origines à la fin de l'ancienne république
- N° 4 Jean Hercourt : Hommage
- N° 5 Jean Georges Lossier et Albert Py : Hommage
- N° 6 Marcel Nicole : Le tourisme facteur économique
- N° 7 Charles Duchemin : Le rôle de l'agriculture dans l'économie genevoise
- N° 11 Le travail temporaire intérêt économique et nécessité sociale
- N° 12 Les métiers de l'informatique
- N° 13 Albert Cohen : Hommage
- N° 15 Quinzaine ferroviaire
- N° 18 Auditions sur l'énergie
- N° 19 Quinzaine de l'aviation
- N° 21 Quinzaine de l'espace
- N° 24 La quinzaine de la télévision
- N° 27 Les surgénérateurs - vrai ou faux problème ?
- N° 36 Annales 1992
- N° 37 Annales 1993
- N° 38 Quinzaine novembre 1993 - Genève, architecture et urbanisme
- N° 39 Quinzaine de l'agriculture  
Quinzaine de la démocratie
- N° 40 Annales 1996
- N° 41 Au XIXe siècle Genève se réveille et construit (Prix d'histoire de l'ING)
- N° 46 Annales 2003 – Tome I : Serge Paquier – Département d'histoire économique de l'Université de Genève : L'évolution des services publics en Suisse – pour une histoire du service public en Suisse (XIXe-XXe siècles) – Raymond Battistella, directeur général des Services Industriels de Genève : L'évolution des services publics en Suisse – Un nouveau service public – Ulrich Gygi, directeur général de la Poste Suisse : L'évolution des services publics en Suisse – Efficacité entrepreneuriale et service public postal : une contradiction ? – Pierre Steiner, directeur des relations extérieures Swisscom SA : L'évolution des services publics en Suisse – Télécommunications suisses : Opportunités et contraintes d'une reconversion – Débat avec Michel Barde, directeur général de la Fédération des Syndicats patronaux et Michel Béguelin, Conseiller aux Etats : Pour ou contre la libéralisation des services publics ?
- N° 47 La violence dans la société : Michel Vuille, chercheur en éducation – Département de l'Instruction publique : La violence en milieu scolaire – Jean Zermatten, juge pour mineurs : Violence des mineurs – réponses du terrain – Bernard Baertschi, maître d'enseignement et de recherche – Université de Genève – Département de philosophie : La dignité de l'homme à l'épreuve des biotechnologies – Michèle Zanetta, conservatrice du Musée de Compiègne et Jean-Paul Santoni, responsable du Service Hospitalier de l'Ordre de Malte de Suisse (SHOMS) : l'Ordre de Malte – passé et présent – Jean-Daniel Pasche, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse FH : L'industrie horlogère suisse, une histoire à succès – Michel Dérobert, délégué du Groupement des Banquiers Privés Genevois – Benoît Genecand, responsable Région Genève – UBS et Ivan Pictet, président de la Fondation Genève Place Financière – associé de Pictet & Cie : La place financière genevoise : défis internationaux et responsabilités locales
- N° 48 Vieillir - un défi : Mme Maryvonne Gognalons-Nicolet, Dr ès Lettres et Sciences humaines : Vieillir un projet – Michel Oris, professeur ordinaire – Centre interfacultaire de Gérontologie à l'Université de Genève : Vieillesse et vieillissement – Au-delà des représentations – Olivier Taramarcas, coordinateur romand de l'action sociale et de la formation Pro Senectute Suisse, Vevey : Une identité générative – Jean-Claude Henard, professeur de santé publique au centre de gérontologie de Paris : La santé au grand âge - un défi

Les numéros manquants sont épuisés